

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission

Département des Politiques Economiques
et de la Fiscalité Intérieure



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Décembre 2007

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	12
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES	16
2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN	16
2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	16
2.1.2. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	19
2.1.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	27
2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO.....	28
2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	28
2.2.2 ETAT DE LA CONVERGENCE.....	32
2.2.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	36
2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE	38
2.3.1 PRODUCTION.....	38
2.3.2 PRIX ET INFLATION	41
2.3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	41
2.3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	43
2.3.5 SITUATION MONETAIRE	44
2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE.....	44
2.3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	46
2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU.....	47
2.4.1 PRODUCTION.....	47
2.4.2 PRIX ET INFLATION.....	49
2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	49
2.4.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	51
2.4.5 SITUATION MONETAIRE	52
2.4.6 ETAT DE LA CONVERGENCE.....	52
2.4.7 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	54
2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI.....	55
2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	55
2.5.2. ETAT DE CONVERGENCE.....	58
2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	64

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER.....	65
2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	65
2.6.2. ETAT DE CONVERGENCE.....	68
2.6.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	73
2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL.....	74
2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	74
2.7.2. ETAT DE CONVERGENCE.....	77
2.7.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	82
2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO	83
2.8.1 PRODUCTION.....	83
2.8.2 PRIX ET INFLATION.....	85
2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	86
2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	87
2.8.5 SITUATION MONETAIRE.....	88
2.8.6. ÉTAT DE LA CONVERGENCE.....	88
2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	90
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION.....	91
3.1 PRODUCTION	91
3.2 PRIX ET INFLATION.....	94
3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	94
3.4 COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	96
3.5 SITUATION MONÉTAIRE.....	97
3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE.....	98
3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	102
ANNEXES STATISTIQUES.....	104

INTRODUCTION

Le présent rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale analyse l'évolution de la situation économique et financière récente des Etats membres et celle de l'Union. Il s'attache à apprécier les efforts déployés en vue d'assurer la convergence des économies nationales, à travers une analyse de l'évolution des critères de convergence en 2007 et des sentiers de convergence décrits dans le cadre des programmes pluriannuels au titre de la période 2008-2010.

Le rapport sert de support à l'évaluation desdits programmes et permet par conséquent, à la Commission de formuler ses avis sur ces programmes et de préparer les projets de décision y relatifs.

Pour les pays n'ayant pas transmis à la Commission de programme pluriannuel, le présent rapport procède à l'évaluation de leurs performances économiques et financières en 2007. Il fournit des indications sur les prévisions pour l'année 2008, à la lumière de l'évolution de la conjoncture et des facteurs de risque identifiés pour 2008.

Elaboré sur la base des informations disponibles à la Commission à la date du 31 décembre 2007, ce rapport s'articule autour des principaux points suivants :

- L'environnement international ;
- La situation économique et financière des Etats membres ;
- La situation économique de l'Union.

RESUME ANALYTIQUE

L'environnement économique international a été marqué en 2007 par la poursuite de la vigueur de l'activité économique à l'échelle mondiale, en dépit des turbulences enregistrées sur les marchés financiers dans les pays industrialisés suite à la crise du secteur immobilier aux Etats-Unis. La croissance économique est estimée à 4,9% en 2007 contre 5% en 2006. Cette dynamique a été impulsée par les pays émergents d'Asie (Chine 11,4% et Inde 8,9%) et d'Amérique latine (5,4%) ainsi que par la Russie. Les pays de l'Afrique subsaharienne y ont également contribué. La croissance économique de cette région de l'Afrique s'est accélérée pour s'établir à 6% en 2007 contre 5,5% en 2006. Cette bonne performance résulte de la hausse de la production pétrolière et minière, de l'accroissement des investissements, des effets de l'allègement de la dette et de l'impact des réformes.

L'environnement économique international a été également caractérisé par :

- des velléités protectionnistes dans un contexte marqué par le blocage des négociations de Doha ;
- la stabilisation des taux d'intérêt sur les marchés monétaires par des injections de liquidités abondantes ;
- des hausses modérées des cours mondiaux de certains produits agricoles exportés par les pays membres de l'UEMOA ;
- le raffermissement de l'euro vis-à-vis du dollar, traduisant l'essoufflement de l'économie américaine, en particulier le repli du rendement des actifs financiers américains. A fin décembre 2007, un euro s'échangeait contre 1,4721 dollar, soit une progression de 11,8% par rapport à fin décembre 2006 ;
- de fortes tensions inflationnistes, induites par la flambée du cours du baril qui a frôlé plusieurs fois la barre de cent dollars au cours du dernier trimestre 2007, les mauvaises conditions climatiques et la forte demande de produits alimentaires pour la production de biocarburant.

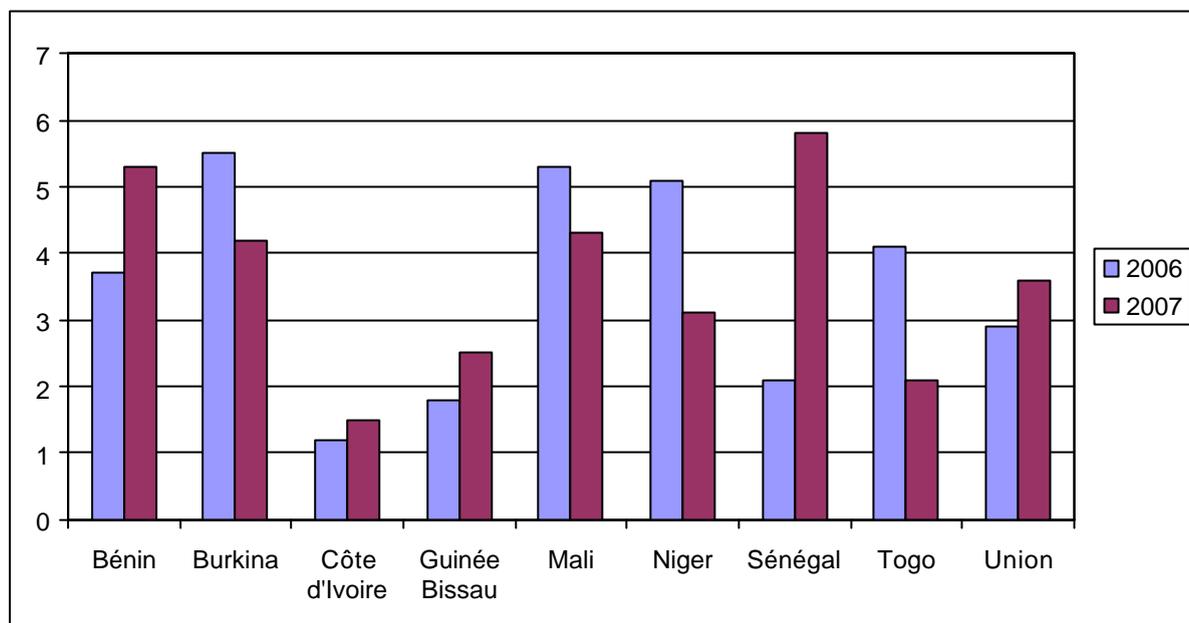
En 2008, un ralentissement de la croissance économique à l'échelle mondiale est attendu en rapport avec la baisse annoncée de la demande intérieure aux Etats-Unis et les risques de répercussions plus importantes de la crise financière récente sur les économies des autres pays industrialisés, notamment ceux d'Europe. Les prévisions initiales d'une croissance économique de 4,8%, ont été révisées à 4,1%.

Au niveau de l'Union, l'activité économique s'est déroulée en 2007 dans un contexte sociopolitique plus apaisé, marqué par la signature de l'Accord de Ouagadougou qui a relancé le processus de normalisation en Côte d'Ivoire et le bon déroulement des élections dans plusieurs Etats membres. Dans cet environnement, l'activité économique a amorcé un léger redressement. Le taux de croissance du PIB est estimé à 3,6¹% contre 2,9 % en 2006 et une prévision de 4,5%. Ce rythme d'activité résulte du dynamisme des BTP, du redressement du secteur tertiaire et de l'effet de rattrapage observé au Sénégal après les difficultés des industries chimiques.

¹ Ce taux serait de 2,9% avec les nouvelles révisions en cours au Bénin, au Mali et au Sénégal.

L'analyse par secteur, révèle que le secteur primaire a été plus vigoureux au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, le secteur secondaire a connu une expansion au Burkina Faso et au Sénégal et que le secteur tertiaire a été plus dynamique au Burkina Faso et au Mali.

Graphique 01 : Taux de croissance en 2006 et 2007

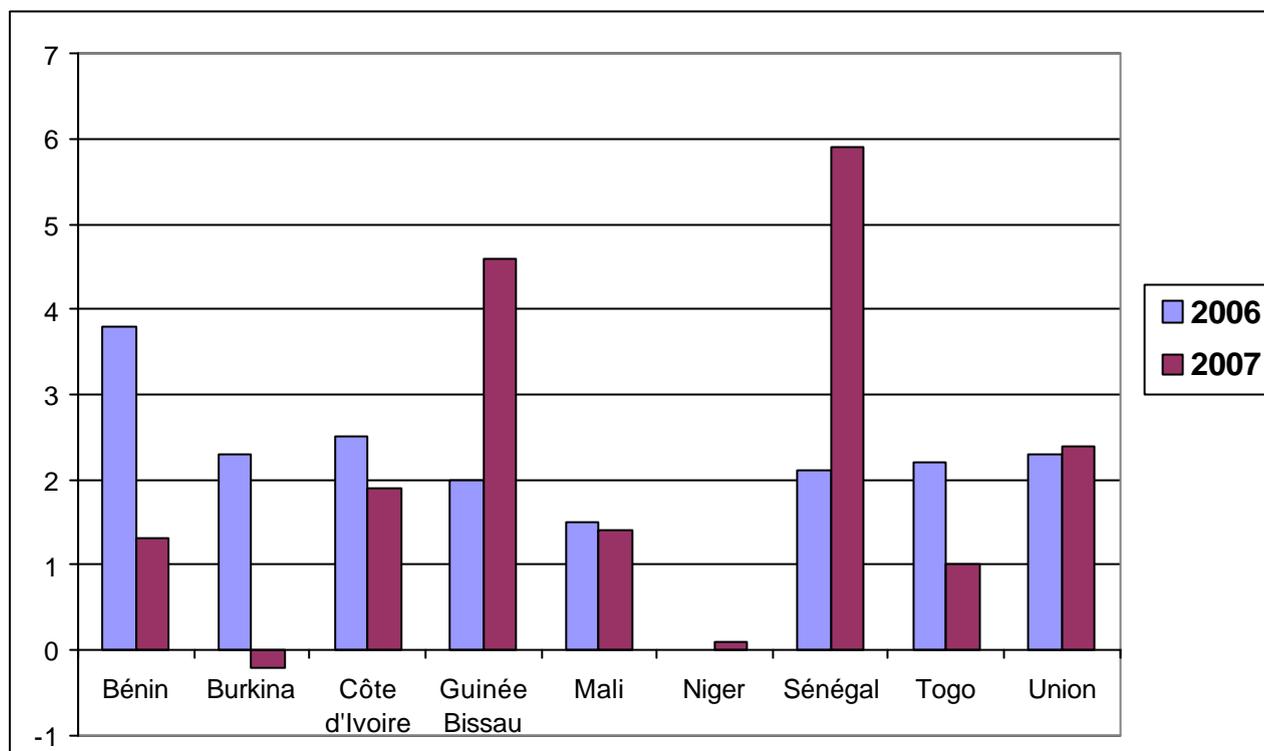


L'écart par rapport aux réalisations, reflète les perturbations importantes de l'activité productive, engendrées par la baisse sensible de la production de coton au Burkina (33,2%) et au Mali (27,2%) et des difficultés d'approvisionnement en énergie électrique dans la plupart des Etats membres de l'Union. La question énergétique a été le grand défi de l'année 2007. A cela s'ajoutent, outre les difficultés persistantes de la filière coton, les poussées inflationnistes induites par les prix des biens alimentaires importés (huiles, riz, blé, produits laitiers,...) et des produits pétroliers. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,4% en 2007 contre 2,3% en 2006. L'acuité des tensions inflationnistes, a contraint, par endroits, à l'adoption de mesures budgétaires exceptionnelles, avec le risque de remise en cause des acquis de l'Union (voir l'encadré page suivante).

En 2008, une légère accélération de la croissance économique est attendue dans l'hypothèse de l'amorce d'une reprise en Côte d'Ivoire en liaison avec la normalisation effective dans le cadre de l'Accord de Ouagadougou. Cependant, le taux de croissance projeté à 4,5% restera encore en dessous de la moyenne de 6,2% prévue pour les économies subsahariennes et du niveau de 7% au minimum requis pour réduire la pauvreté et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour 2008, les facteurs de risque et les incertitudes demeurent la récession dans les pays industrialisés, l'évolution du marché pétrolier et celui des prix des produits alimentaires importés ainsi que l'approvisionnement en produits vivriers au cours de la période de soudure du fait des résultats peu satisfaisants de la campagne agricole 2007/2008.

Graphique 02 : Taux d'inflation en 2006 et 2007



ENCADRE : LES RISQUES INFLATIONNISTES EN 2008

Plusieurs facteurs risquent d'affecter l'évolution des prix en 2008 et les années suivantes. Il s'agit, notamment, de la hausse continue du baril de pétrole (avec un taux moyen oscillant autour de 100 dollars le baril), de la flambée des cours des denrées alimentaires, de la hausse prolongée du cours de l'Euro par rapport au Dollar et de la faible augmentation de la production vivrière au cours de l'année 2007 (incidence attendue au cours de la période de soudure).

Les hausses de prix sur les marchés internationaux de l'énergie et des produits alimentaires semblent avoir un caractère durable. De ce fait, les pays de l'UEMOA pourraient en être affectés durant longtemps. L'inflation domestique dans ces pays a une composante d'inflation importée.

En effet, la reprise de l'inflation dans la zone euro pourrait se transmettre aux prix domestiques dans la mesure où une proportion importante des importations vient de l'Europe. Pour les importations libellées en dollars, la hausse continue de l'Euro contribue à limiter l'impact de l'inflation importée. Par contre, elle réduit la compétitivité des pays de l'Union à l'exportation (notamment sur les marchés asiatiques dont les monnaies sont ancrées au Dollar).

Par ailleurs, les facteurs contribuant à l'appréciation de l'Euro risquent de perdurer en 2008, il s'agit notamment, de la poursuite des déficits budgétaire et commercial américains dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale, du relèvement probable du taux directeur de la Banque Centrale Européenne pour contenir les tensions inflationnistes et de la baisse du taux d'intérêt de la FED pour relancer la croissance américaine.

Face à cette situation d'ensemble, la plupart des Etats membres ont pris un certain nombre de mesures, notamment les subventions au profit de certains produits issus du pétrole, la réduction ou la suspension de taxes sur certains produits importés, la politique vigoureuse de déstockage des céréales accompagnée de ventes à des prix réduits (maïs, mil) et l'encouragement au développement des cultures de contre-saison (construction et réhabilitation de barrages). Ces mesures, qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la vie chère et la réalisation de l'autosuffisance alimentaire, devraient se poursuivre en 2008.

Au regard de tout ce qui précède, le respect de la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum pourrait être compromis en 2008.

Une maîtrise de l'évolution des prix à moyen terme passe par une maîtrise de l'eau, une diversification de la production vivrière, un renforcement de la concurrence entre les distributeurs et la mise en place d'un marché régional de produits vivriers, soutenu par une bourse régionale des céréales. En somme, il s'agira de mettre effectivement en œuvre la politique agricole de l'Union.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une détérioration des soldes budgétaires en rapport avec une progression des dépenses plus forte que celle des recettes. Les recettes budgétaires ont progressé de 11,8% pour représenter 17,9 % du PIB en 2007 en liaison avec une amélioration du taux de pression fiscale de 0,7 point du PIB, ressortie à 15,7%, consécutive aux performances des régies financières. Les recettes non fiscales ont progressé de 26,7% pour représenter 2,0% du PIB contre 1,7% en 2006, sous l'effet, entre autres, du recouvrement des dividendes payés par les sociétés minières au Mali et des recettes tirées des licences de téléphonie mobile au Bénin.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 13,9% pour représenter 23,7% du PIB en 2007. Cette progression résulte de la hausse des dépenses courantes et de celles en capital. La hausse des dépenses courantes est impulsée par l'augmentation des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale en rapport avec les recrutements effectués dans certains Etats et le paiement de rappel de salaires. Les dépenses en capital ont progressé de 27,3%, en liaison principalement avec la poursuite de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté et l'afflux de ressources en soutien au processus de normalisation de la situation socio-politique dans certains Etats.

Au total, le déficit global hors dons s'est aggravé pour représenter 5,9% du PIB contre 5,2% en 2006. A l'inverse, le déficit global s'est réduit pour représenter 2,8% du PIB contre 2,9% en 2006.

La situation des finances publiques a été, par ailleurs, marquée par des tensions de trésorerie qui se sont traduites par le recours au marché financier régional dont l'activité est demeurée soutenue ces deux dernières années. Toutefois, le montant des arriérés de paiement (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Togo) s'est élevé à 349,6 milliards dont 329,2 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

En 2008, il est attendu une évolution contrastée des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires progresseraient de 8,8% pour représenter 18,1% du PIB. La hausse concernerait tous les Etats membres et serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et la mise en œuvre du programme de transition fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 16,1%. Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 7,4% pour représenter 23,7% du PIB, sous l'impulsion des dépenses en capital.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliore progressivement. A fin 2007, l'encours de la dette publique est estimé à 45,8% du PIB contre 54,1% à fin décembre 2006. Cette baisse est essentiellement liée à la mise en œuvre des initiatives d'allègement de la dette multilatérale dont cinq Etats membres ont bénéficié. La baisse se poursuivrait en 2008 et l'encours de la dette représenterait 40,4% du PIB. La normalisation attendue des relations avec les institutions financières internationales devrait permettre à la Côte d'Ivoire, à la Guinée Bissau et au Togo de bénéficier également des allègements liés à ces différentes initiatives.

En 2007, les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union se sont soldés par un excédent global de 705,0 milliards contre 636,9 milliards en 2006. Cette évolution est induite par le renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, atténué par l'accentuation du déficit des transactions courantes.

En effet, le déficit des transactions courantes s'est aggravé en raison principalement d'une mauvaise performance du commerce extérieur. Hors dons, le déficit courant passerait de 5,4% du PIB en 2006 à 7,8% du PIB en 2007. Cette détérioration de la balance commerciale fait d'une part, à la baisse des exportations de 5,3%, sous l'impulsion du repli des ventes à l'étranger de coton, d'or et de pétrole, et d'autre part, à l'accroissement des importations de 5,2% induite principalement par l'accroissement des acquisitions de biens d'équipement et des produits alimentaires. En revanche, la facture pétrolière ressortirait en léger repli à 2.060,8 milliards contre 2.143,1 en 2006, en raison de la baisse des quantités acquises. Il faut noter que l'excédent des transferts courants, s'est consolidé en rapport avec l'augmentation sensible des dons.

En ce qui concerne l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, il s'est amélioré de 569,5 milliards, en raison notamment de la hausse de 50,4% des investissements directs destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications. Les investissements de portefeuille et les

autres investissements ont également augmenté en raison respectivement des opérations d'emprunts des Trésors Nationaux sur le marché financier régional et des crédits bancaires.

La situation monétaire de l'Union a été caractérisée par une progression de 19,0% de la masse monétaire, induite à la fois par une hausse du crédit intérieur et une consolidation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires.

Les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 776,7 milliards. Cette augmentation s'explique, en partie, par la cession par l'Etat du Burkina d'une partie du capital de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) à un partenaire stratégique pour un montant de 144,3 milliards et de la mise en œuvre du protocole d'accord de dédommagement entre l'Etat ivoirien et la société TRAFIGURA portant sur un montant de 95,0 milliards. Elle est également imputable aux efforts déployés dans le cadre du rapatriement des recettes d'exportation.

L'encours du crédit intérieur s'est accru 12,6% en rapport avec l'augmentation des crédits à l'économie, résultant principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, ainsi que de la consolidation des créances détenues par les banques sur certaines entreprises en restructuration.

En ce qui concerne la situation de la convergence des économies nationales, elle a été influencée négativement par les tensions inflationnistes (Sénégal, Guinée-Bissau) nées de la hausse des prix des produits importés. Celles-ci ont conduit à des dégrèvements par endroits et à l'expansion des dépenses de transferts et subventions. Finalement, deux Etats membres, le Bénin et le Mali ont respecté les quatre critères de premier rang. Le Burkina Faso et le Niger ont respecté 3 critères, la Côte d'Ivoire et le Sénégal deux critères, le Togo, un critère. Aucun critère de premier rang n'a été respecté par la Guinée Bissau.

En 2008, le Niger, le Sénégal et le Togo pourraient s'ajouter au Bénin et Mali. Si pour le Sénégal, le respect des conditions de convergence passe par des efforts supplémentaires de recouvrement afin de porter la pression fiscale aux environs de 20%, la situation du Togo dépendra, non seulement, du délai de rétablissement effectif des relations harmonieuses avec les institutions financières internationales mais également, de la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques.

La consolidation du cadre macroéconomique et de la situation de la convergence nécessite qu'en 2008 des dispositions urgentes soient prises en vue :

- de renforcer le potentiel de croissance à travers, entre autres, la résolution définitive de la question de l'approvisionnement en énergie devenue prioritaire pour l'Union ;
- d'encourager et de soutenir la recherche et la production au plan local, des substituts aux produits alimentaires importés et qui sont source de fortes pressions inflationnistes ;

- favoriser la fluidité des échanges des produits alimentaires dans l'Union ;
- de poursuivre les réformes structurelles notamment celles qui se rapportent aux filières qui contraignent les Etats à des subventions de montants importants ;
- de poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques en mettant, particulièrement, l'accent sur les mesures de transition fiscale et en procédant à un ajustement des dépenses, compatible avec les objectifs de la convergence.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'économie mondiale a poursuivi son expansion à un rythme soutenu. Cependant, elle a montré des signes de ralentissement sous l'effet de la crise du marché immobilier américain et de la hausse des cours du pétrole. Malgré ce contexte, porté par les paramètres fondamentaux solides et une forte expansion dans les pays émergents, le taux de croissance de l'économie mondiale a été estimé à 4,9% en 2007 contre 5,0% en 2006.

En 2008, la persistance des déséquilibres mondiaux ainsi que les risques inflationnistes, liés à la volatilité des marchés pétroliers demeurent préoccupants pour les perspectives économiques mondiales. Le taux de croissance de l'économie mondiale se situerait à 4,1%.

1.1 Production²

Aux États-Unis, la croissance a fléchi pour se situer à 2,2% en 2007, après 2,9% en 2006. Pour 2008, les difficultés actuelles du marché hypothécaire devraient prolonger la baisse de l'investissement résidentiel, alors que la hausse des prix de l'énergie ainsi que la croissance atone de l'emploi continueraient de peser sur la consommation des ménages. Ainsi, la croissance s'établirait à 1,5% en 2008.

Dans la Zone Euro, le taux de croissance s'est établi à 2,6% en 2007 contre 2,8% en 2006. La hausse des taux d'intérêt et le durcissement des conditions de crédit sont autant de facteurs qui freinent l'activité. En 2008, en raison des effets retardés de l'appréciation de l'euro, des répercussions du ralentissement américain sur les échanges commerciaux et du durcissement des conditions de financement, le taux de croissance du PIB devrait fléchir pour se situer à 1,6%.

En France, le taux de croissance s'est situé à 1,9% contre 2,0% en 2006. La croissance a été essentiellement tirée par les industries manufacturières. Selon les projections, la croissance du PIB devrait atteindre 1,5% en 2008, soit une performance nettement inférieure aux attentes initiales. La montée des prix du pétrole, l'appréciation de l'euro et le ralentissement des perspectives économiques des partenaires commerciaux de la France freinerait la croissance

Dans les pays émergents d'Asie, la croissance s'est établie à 9,6%, soit au même niveau qu'en 2006. La Chine et l'Inde ont affiché des taux de croissance élevés, respectivement 11,4% et 8,9% en 2007. Ces pays ont bénéficié de la grande vitalité de leur demande intérieure, de politiques macroéconomique vigoureuse et, dans le cas des exportations de matières premières, de la montée des cours des produits énergétiques et alimentaires. En 2008, le taux de croissance du PIB devrait fléchir pour se situer à 8,6%.

En Amérique Latine, le rythme de l'expansion économique dans la zone a été de 5,4% en 2007, soit au même niveau que 2006. Cette situation s'explique par les répercussions du fléchissement de l'activité économique aux États-Unis. Cependant, l'impact des turbulences financières sur la zone a été relativement limité en 2007. En 2008, les prévisions font ressortir un taux de croissance de 4,3%.

² Les données sur la production sont celles du World Economic Outlook (FMI), révisées en janvier 2008.

En Afrique subsaharienne, la croissance a atteint 6,0% en 2007 contre 5,5% en 2006. L'expansion économique s'explique par la vigueur de la demande des matières premières, l'augmentation des entrées de capitaux et l'allègement de la dette. La zone paraît en mesure de maintenir la vigueur de la croissance économique. En effet, des pays exportateurs de pétrole ont épargné une plus grande part de leur manne pétrolière et amélioré leur politique économique. En 2008, le taux de croissance du PIB s'établirait à 6,8%.

1.2 Prix et inflation

L'inflation est en hausse depuis le second semestre 2007 dans les pays avancés et dans les pays émergents, du fait de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Elle a toutefois été maîtrisée dans les pays avancés, mais a progressé dans de nombreux pays émergents et pays en développement. Les prix du pétrole ont de nouveau atteint des niveaux record, à cause des contraintes de capacité de production et, dans le cas des denrées alimentaires, les prix ont été poussés par des pénuries et l'utilisation croissante des biocarburants.

Aux Etats-Unis, l'inflation hors énergie et alimentation a reculé progressivement pour se stabiliser autour de 2% en 2007. En 2008, les tensions inflationnistes devraient rester modérées si les prix de l'énergie se stabilisent. Le taux d'inflation se situerait à 2,3%.

Dans la zone euro, la hausse des prix de l'énergie et de produits alimentaires a contribué à la hausse des prix en 2007. Cependant, l'inflation est restée inférieure à 2,0% en 2007. En 2008, le taux d'inflation se situerait à 2,0%.

En France, des poussées inflationnistes sont observées, sous l'effet principalement de l'accélération des prix des produits alimentaires. Le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'établirait à 1,9 en décembre 2007 malgré la hausse des coûts salariaux.

Dans les pays émergents d'Asie, les tensions inflationnistes ont été plus marquées, en raison de la forte contribution des prix des produits alimentaires dans l'indice des prix à la consommation. L'accélération des prix des produits alimentaires est liée à l'utilisation croissante des produits d'origine végétale dans la production de biocarburants et aux mauvaises conditions climatiques dans certains pays. Les cours du pétrole et des autres produits de base sont restés élevés du fait de la vigueur de la demande consécutive à la forte croissance économique dans la zone. Le taux d'inflation s'est situé à 5,7% en 2007 contre 4,1% en 2006.

En Amérique Latine, l'appréciation des monnaies de la zone, notamment au Brésil, en Colombie au Paraguay et au Pérou, ont contribué à contenir l'inflation à 5,4% en 2007 contre 5,0% en 2006.

En Afrique subsaharienne, l'amélioration de la situation alimentaire et l'application de politiques macroéconomiques prudentes contribueraient à la maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation s'est établi à 7,6% en 2007 contre 7,3% en 2006. En 2008, l'inflation devrait rester inférieure à 8,0%.

1.3 Evolution des taux d'intérêt et des marchés de change

Pour contenir les pressions inflationnistes relevées, les banques centrales des principaux pays industrialisés ont imprimé une orientation restrictive à leur politique monétaire au premier semestre 2007. Cependant, depuis la crise du crédit immobilier à risque intervenue en août 2007, elles ont inversé cette orientation en injectant des liquidités sur les marchés monétaires.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a diminué ses principaux taux directeurs face aux risques grandissants de ralentissement de l'activité économique. Elle a, en effet, baissé son taux d'escompte le 17 août 2007, puis son principal taux directeur le 18 septembre 2007, de 50 points de base, le ramenant à 4,75. Cette action a mis fin à une série de plusieurs hausses consécutives.

Dans la zone euro, la Banque centrale européenne a opté pour une pause dans le processus de resserrement de la politique monétaire en maintenant inchangé ses taux directeurs depuis juin 2007.

Dans les pays émergents d'Asie, certaines banques centrales ont injecté des liquidités pour atténuer les tensions sur les marchés interbancaires. Un nouveau durcissement de la politique monétaire serait nécessaire en 2008 au vu des risques de surchauffe et de la hausse des prix des produits alimentaires.

Sur le marché des changes, le raffermissement de l'euro vis-à-vis du dollar américain s'est accentué en 2007, traduisant la dégradation des perspectives de l'économie américaine et le repli des rendements des actifs financiers. A fin décembre 2007, un euro s'échangeait contre 1,4721 dollar, soit une progression de 11,8% par rapport à fin décembre 2006.

1.4 Evolution des cours des matières premières

En 2007, les cours des principaux produits de base agricoles se sont nettement redressés, en raison d'une demande asiatique toujours soutenue, d'un accroissement de la demande en produits agricoles lié au développement des bioénergies et d'un tassement de la production dans certaines parties du monde à cause d'aléas climatiques (sécheresse en Australie, inondations, etc.).

Cacao, les cours se sont redressés pour s'établir à 195,2 cents/kg en 2007 contre 159,2 cents/kg en 2006. Compte tenu des craintes qui pèsent actuellement sur l'offre mondiale liées à des incertitudes persistantes sur le niveau de production en Côte d'Ivoire, les cours du cacao pourraient poursuivre leur ascension à court terme et se rapprocher en 2008 des niveaux record de la fin de 2002.

Café, la fermeté des prix face au dynamisme des exportations témoignent d'un marché du café très dynamique. Les prix se maintiennent depuis juin 2007 à de hauts niveaux. Les cours du café robusta et arabica se sont respectivement situés à 190,9 cents/kg et 272,5 cents/kg en 2007 contre 149,1 cents/kg et 244,0 cents/kg en 2006.

Coton, les cours se sont redressés pour s'établir à 140,5 cents/Kg en 2007 contre 127,4 cents/KG en 2006. Cette évolution résulte d'un léger fléchissement de 2% de la production mondiale.

Huile d'arachide et de palme, les cours se sont orientés à la hausse pour s'établir respectivement à 1348,7 cents/Kg et 780,1 cents/kg en 2007 contre 970,8 cents/kg et 478,2 cents/kg en 2006. Cette évolution résulte de leur utilisation de plus en plus croissante dans la production de biocarburants.

Noix de cajou, les cours ont baissé pour s'établir 651,7 dollars/kg en 2007 contre 748,3 dollars/kg en 2006. Cette évolution résulte du recul de la demande aux Etats-Unis du fait d'information publiée selon laquelle les graines comportent des substances nuisibles à la santé.

Pétrole, Les cours moyen se sont situés à 72,7 dollars le baril en 2007 contre 65,4 dollars le baril en 2006. Ils ont continué de progresser, frôlant la barre des 100 dollars le baril. Sur un marché contraint par l'offre et sensible aux facteurs géopolitiques, les cours devraient rester volatils dans les mois à venir.

Or, les cours ont progressé pour s'établir à 696,7 dollars/tonne en 2007 contre 604,3 dollars en 2006. Cette évolution s'explique par la crise sur les marchés financiers, ce qui a conduit les investisseurs à opter pour l'achat de l'or.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

L'activité économique a été marquée par une accélération de la croissance en 2007 avec un taux de 5,3³% contre 3,7% en 2006, pour un objectif de 6,5% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Cette accélération s'explique par les performances des activités de l'ensemble des secteurs de l'économie. La croissance économique a été réalisée dans un contexte d'inflation modérée avec un taux annuel moyen de 1,3% contre 3,8% en 2006.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une détérioration des soldes budgétaires suite à une hausse des dépenses totales plus importante que celle des recettes budgétaires. En particulier, le déficit global s'est établi à 0,8% du PIB contre 0,7% en 2006.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution a enregistré une aggravation du déficit courant qui a représenté 4,8% du PIB contre 4,6% en 2006 en rapport avec l'évolution défavorable de la balance commerciale.

A fin décembre 2007, la situation monétaire a été caractérisée par une augmentation des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. La masse monétaire a progressé de 19,7% par rapport à fin décembre 2006.

En ce qui concerne l'état de convergence, les quatre critères de premier rang ont été respectés en 2007. Au niveau des critères de second rang, ceux relatifs au déficit extérieur courant et à la pression fiscale n'ont pas été respectés.

2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 5,3% en 2007 contre 3,7% en 2006, traduisant ainsi une accélération de la croissance. Cette évolution est principalement imputable au dynamisme des secteurs primaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 4,9% en 2007, sous l'impulsion de la production agricole. Cette évolution du secteur primaire est basée sur une hausse de la production du coton de 24,7% suite à certaines mesures incitatives prises par le Gouvernement pour dynamiser la filière cotonnière, notamment le règlement des arriérés aux producteurs, l'approvisionnement à bonne date des intrants à des prix compétitifs et l'augmentation des prix d'achat du coton aux producteurs.

S'agissant du secteur secondaire, sa valeur ajoutée a enregistré une hausse de 5,0% après avoir enregistré une baisse de 0,6% un an plus tôt. Ce secteur a été marqué par le regain d'activités des usines d'égrenage de coton suite à une hausse de la production cotonnière de 26,1% lors de la campagne agricole 2006-2007 et aux performances des industries agroalimentaires et manufacturières. Il serait également

³ Selon de nouvelles estimations, le taux de croissance serait de 4,6%.

soutenu par le dynamisme de la branche des BTP, marqué par l'exécution des projets d'infrastructures du Gouvernement.

Quant au secteur tertiaire, impulsé par les effets favorables de la reprise des échanges commerciaux avec le Nigéria, il a enregistré une croissance de 5,6% contre 3,7% en 2006. Ce secteur est également soutenu par les performances des branches « Commerce », « Banques et Assurances » et « Transport et Télécommunication ».

Au total, les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été, respectivement, de 1,9 point ; 0,7 point et 2,7 points.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée simultanément par la consommation finale, notamment privée et par l'investissement global. En effet, la consommation finale totale a progressé de 3,2% en 2007 contre 2,8% un an plus tôt. De même, la consommation finale privée a augmenté de 3,5% par rapport à l'année 2006 où elle s'était accrue de 2,6%. L'évolution de la consommation est en rapport avec les effets conjugués de plusieurs facteurs, notamment les bonnes récoltes de coton et l'augmentation des revenus des cotonculteurs consécutive au paiement des arriérés de vente de coton qui avait amélioré le revenu tiré de cette activité. Par ailleurs, les transferts privés ont fortement augmenté au cours de l'année 2007. Toutefois, l'amélioration du pouvoir d'achat de la population a été atténuée par la hausse du prix du baril de pétrole et des coûts de transports. Quant à la consommation finale publique, elle a augmenté de 1,7% contre 3,5% en 2006 en liaison avec les efforts de maîtrise des dépenses courantes hors salaires.

En ce qui concerne la formation brute de capital fixe, elle a connu une augmentation d'environ 12,7%, imputable aux FBCF publiques et privées qui ont enregistré respectivement, des augmentations de 7,6% et 16,3% en 2007. Quant à l'investissement global, il a progressé de 15,3% contre 27,7% en 2006. Cette évolution est liée à l'exécution des projets et programmes en cours dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté et des grands travaux d'infrastructures.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations en volume ont baissé respectivement de 4,1% et 4,7% contre respectivement une hausse de 2,0% et une baisse de 5,0% en 2006. Au total, les contributions à la croissance de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs ont été, respectivement, de 2,8 points, 2,5 points et 0,0 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est amélioré légèrement pour représenter 10,9% du PIB contre 10,6% en 2006. Epousant le même profil, le taux d'investissement global, soutenu par une importante mobilisation des ressources extérieures, s'est établi à 22,2% contre 21,2% un an plus tôt.

L'évolution des prix à la consommation a été modérée en 2007, avec un taux d'inflation annuel moyen de 1,3% contre 3,8% en 2006. Ce repli de l'inflation est imputable aux types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac », « Articles d'habillement et chaussures » et « Loisirs et culture », dont les baisses sont de 0,8%; 1,1% et 1,1% respectivement. Epousant le même profil, l'inflation d'inflation sous-jacente s'est établie à 2,0% contre 3,9% en 2006, en liaison avec la baisse des prix des produits frais. Au cours de l'année, un certain nombre de

mesures ont été prises par le Gouvernement pour atténuer la hausse des prix de certains produits de première nécessité. Au titre de ces mesures on peut citer notamment, la non perception de recettes douanières et fiscales sur certains produits importés, la constitution de stock tampon de produits vivriers et l'instauration pour certains produits d'un régime d'homologation de prix pour une période de trois (3) mois, renouvelable au besoin.

S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une détérioration des principaux soldes budgétaires suite à une hausse des dépenses totales plus importante que celle des recettes budgétaires.

En effet, les recettes budgétaires ont augmenté de 21,1% pour représenter 19,1% du PIB contre 17,0% en 2006. Cette évolution est imputable principalement aux recettes non fiscales, dont la hausse a été de 58,4 % consécutive à une révision à la hausse des coûts des licences d'exploitation des GSM de téléphonie mobile. Les recettes fiscales ont augmenté de 17,3%. L'évolution des recettes budgétaires totales a été consécutive aux efforts de recouvrement et de lutte contre la fraude déployés par les régies financières. Il s'y ajoute les effets d'un regain d'activité dans le commerce de certains produits alimentaires de grande consommation, notamment les abats comestibles, les produits laitiers, le riz et les huiles végétales.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 25,0% pour représenter 22,7% du PIB. Cette hausse est principalement imputable aux dépenses en capital, dont la progression a été de 85,2% consécutive à la hausse concomitante des dépenses en capital sur financement externe et sur financement interne, respectivement de 54,4% et 97,5%, en 2007, en liaison avec les travaux d'infrastructures. Quant aux dépenses courantes, elles n'ont augmenté que de 5,1% en liaison avec les mesures prises par le Gouvernement depuis 2006 pour assainir le cadre de gestion des finances publiques, à travers notamment la limitation des ordres de paiement, l'amélioration de la gouvernance interne des régies et le rétablissement de la discipline budgétaire. S'agissant des dons, ils se sont établis à 72,3 milliards, soit 2,7% du PIB en 2007 contre 1,8% du PIB en 2006.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une aggravation des déficits budgétaires. Ainsi, le déficit global hors dons s'est établi à 3,6% contre 2,6% en 2006. De même, le déficit global s'est situé à 0,8% du PIB contre 0,7% en 2006.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB s'est établi à 22,8% contre 22,3 en 2006. Le service dû de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires s'est situé à 3,4% contre 3,6% en 2006.

S'agissant des comptes extérieurs, les exportations se sont établies en 2007 à 403 milliards contre 384,6 milliards en 2006, en relation avec la hausse des ventes du coton et du niveau des réexportations. Les importations en valeur FOB ont été de 629 milliards, en hausse de 15,3% par rapport à l'année 2006, en liaison avec l'accroissement des achats de produits alimentaires, d'autres biens de consommation, de biens d'équipement et de produits pétroliers. Le déficit commercial est ressorti en hausse à 226 milliards en 2007 contre 162,2 milliards en 2006. Le

déficit courant s'est établi à 127,6 milliards, en aggravation de 14,5 milliards d'une année à l'autre.

Le solde du compte de capital est ressorti créditeur de 79,2 milliards contre 603,8 milliards en 2006. Celui du compte d'opérations financières est prévu excédentaire de 185,0 milliards contre le déficit de 372,2 milliards en 2006.

Au total, la balance des paiements en 2007 affiche un solde global excédentaire de 136,6 milliards contre celui de 131,2 milliards en 2006.

Pour ce qui est de la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 136,6 milliards par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution s'explique par l'augmentation de 84,6 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et par la hausse de 52,0 milliards des disponibilités extérieures des banques.

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 232,1 milliards à fin décembre 2007, en recul de 22,9 milliards ou 9,0% par rapport à fin décembre 2006. La position nette créditrice du Gouvernement s'est établie à -287,9 milliards à fin décembre 2007 contre -160,8 milliards un an plus tôt, soit une amélioration de 127,1 milliards. Cette évolution est liée à la hausse de 157,4 milliards des dépôts dans le système bancaire, à la suite des actions vigoureuses de recouvrement des créances de l'Etat menées par le Gouvernement. L'encours des crédits à l'économie s'est inscrit en hausse de 25,1%, pour ressortir à 520,0 milliards. Cette évolution est imputable aux crédits ordinaires qui ont augmenté de 92,5 milliards. La hausse des crédits ordinaires résulte essentiellement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des télécommunications, de la microfinance, du commerce général et des services.

La masse monétaire s'est accrue de 19,7% sur la période sous revue, pour s'établir à 869,4 milliards en décembre 2007. Cette évolution s'est traduite par un accroissement de 33,3% des dépôts en banque, atténué toutefois par une baisse de 5,6% de la circulation fiduciaire.

2.1.2. ETAT DE LA CONVERGENCE

2.1.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2007

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à 0,7% contre 0,1% en 2006. Quant au solde budgétaire de base, hors PPTTE et dons budgétaires, rapporté au PIB nominal, il se situerait à 1,5% en 2007, pour un objectif de 0,8% fixé dans le programme pluriannuel 2007-2009. Ce résultat s'explique par un effort de maîtrise des dépenses courantes autres que les

salaires et traitements et une amélioration du recouvrement des recettes budgétaires.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 1,3% contre 3,8% en 2006 pour un objectif de 2,7% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Cette performance est liée aux bons résultats de la production agricole vivrière et à certaines mesures prises pour limiter la hausse des prix de certains produits de première nécessité, notamment par l'exonération des droits et taxes sur ces produits. Epousant le même profil, le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 2,0% contre 3,9% en 2006, en liaison avec la baisse des prix des produits frais.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 22,8% en 2007 contre 22,3% en 2006. Ce ratio est en ligne avec les allègements obtenus au titre des Initiatives PPTTE et IADM depuis l'atteinte du point d'achèvement en mars 2003.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante a été respectée en 2007 ;
 - **non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs** sur la période de la gestion courante a été respectée en 2007.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** a été de 33,4% en 2007 pour un objectif de 35,2% retenu dans le programme précédent. Ce résultat est obtenu en dépit des nouveaux recrutements des fonctionnaires et du dégel des incidences financières des avancements des agents de la Fonction publique. Corrigé des dons budgétaires, ce ratio s'est établi à 32,7%.
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a été porté à 24,8% en 2007 contre 14,7% en 2006 pour un objectif de 23,3%. Ce ratio a subi une forte progression en 2007 consécutive à un effort significatif de l'Etat dans le financement des investissements publics dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la réalisation des infrastructures sociales.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal** est ressorti à 7,6% en 2007 pour un objectif de 5,1% et contre 6,9% en 2006. Ce ratio n'est pas respecté.
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 16,8% pour un objectif de 15,6%. Cette performance est encourageante et traduit les efforts déployés par les régies financières dans l'amélioration du recouvrement. Toutefois, ce ratio reste structurellement en deçà de la norme communautaire, en raison des évasions fiscales et de l'importance du secteur informel dans l'économie.

2.1.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2008-2010

Le programme pluriannuel de convergence 2008-2010 du Bénin a été transmis à la Commission le 14 novembre 2007. Il constitue une actualisation du programme 2007-2009 adopté par décision n°01/2007/CM/UEMOA du 06 avril 2007. A l'instar des programmes précédents, celui-ci vise également à consolider les acquis en matière de convergence et à relever les défis de réduction de la pauvreté.

Principaux éléments du programme

Les principaux objectifs macro-économiques du programme fixés à l'horizon 2010 sont :

- Réaliser un taux de croissance annuel moyen du PIB réel d'environ 7,4% ;
- Limiter le taux d'inflation annuel moyen à 3,0% ;
- Contenir le déficit extérieur courant hors dons à 3,1% du PIB d'ici 2010 ;
- Consolider les acquis dans les secteurs sociaux par l'augmentation des dépenses budgétaires en faveur des secteurs de l'éducation de base, des services de soins de santé primaires, de l'eau et de l'énergie.

Comme le précédent, ce programme pluriannuel de convergence 2008-2010 est basé sur les principaux axes des Orientations Stratégiques de Développement du Bénin 2006-2011 et de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté portant sur la période 2007-2009. Ainsi, l'objectif global visé est de créer et de dynamiser des pôles de croissance et de développement afin de réduire de façon significative l'incidence de la pauvreté.

Dans ce cadre, le Gouvernement poursuit son option de faire du Bénin, une économie émergente à l'horizon 2011 grâce à la réalisation des taux de croissance supérieurs à 7,0% par an. Pour ce faire, Le Gouvernement compte transformer la structure de l'économie en faisant apparaître de nouveaux pôles de croissance dans des secteurs diversifiés. La mise en œuvre des actions retenues dans le cadre de la nouvelle stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté devrait permettre une amélioration de la qualité de vie de la population et une baisse significative de l'incidence de la pauvreté qui sera ramenée de 27,0% en 2005, à 19,0% en 2011, puis à 15,0% en 2015. En effet, le Bénin s'est engagé à réaliser les objectifs intermédiaires du millénaire pour le développement, notamment ceux relatifs à la lutte contre la pauvreté.

Pour atteindre l'objectif global, les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) ont retenu six principaux axes sur lesquels les actions seront concentrées. Il s'agit des axes suivants :

- Reconstruire une administration moderne et efficace, au service de l'intérêt général et du développement du secteur privé ;
- Assainir le cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité ;

- Promouvoir le renouveau économique par la mise en place d'un environnement économique et institutionnel de norme internationale et la diversification de la production ;
- Renforcer le capital humain pour améliorer la productivité de l'économie nationale ;
- Développer les infrastructures de qualité nécessaires à l'accroissement des investissements privés ;
- Assurer un développement équilibré et durable de l'espace national.

A titre de rappel, les OSD ont été élaborées au cours du deuxième semestre de l'année 2006 pour une période de cinq (05) ans et s'inscrivent ainsi dans les perspectives à moyen et long termes du Bénin dont les objectifs visent à faire du Bénin un pays émergent, à économie prospère et compétitive. Ces objectifs seront atteints à travers la mise en œuvre de la SCRP 2007-2011.

Pour réduire de façon efficace la pauvreté, la SCRP a identifié un certain nombre de secteurs prioritaires que sont : l'éducation ; la santé de base ; les infrastructures (hydraulique et assainissement, énergie, transports, les télécommunications) ; le développement rural, le développement de la microfinance et des petites et moyennes entreprises ; le renforcement de la protection sociale ; la justice et la lutte contre l'insécurité ; l'environnement et l'amélioration du cadre de vie ; l'accélération des réformes administratives et la décentralisation. La mise en œuvre des actions dans l'ensemble de ces secteurs devrait permettre de lutter de manière significative contre la pauvreté. Le programme d'actions a pour ambition de traduire les principales mesures en actions opérationnelles à même de garantir le taux de croissance réel requis de 7,0% en moyenne par an pour réduire de façon significative l'incidence de la pauvreté sur la population.

De manière spécifique, l'accent sera mis sur les programmes prioritaires par axe stratégique qui cadre avec le programme de convergence pour la période 2008-2010, en rapport avec les cinq principaux axes de la SCRP.

Au niveau du secteur réel, la priorité sera portée d'une part, sur la consolidation des fondamentaux de l'économie à travers la mise en œuvre des politiques publiques efficaces, notamment des politiques macro-économiques et d'autre part, sur la promotion de la croissance économique. Ces actions vont nécessiter entre autres, (i) la stabilisation du cadre macroéconomique ; (ii) la dynamisation du secteur privé ; (iii) la diversification de l'économie et (iv) la promotion de l'intégration régionale.

En effet, la stabilisation du cadre macroéconomique permet de réduire les effets néfastes de l'endettement et de l'inflation qui pénalisent l'activité. Elle diminue les incertitudes et le risque pays, et donc le coût du capital. Elle favorise l'afflux des investissements et la diversification de la production, contribuant ainsi à intensifier la production, à réduire la volatilité de l'économie et à maximiser le bien-être social.

Le programme « infrastructures et équipements agricoles » vise à appuyer la mise en place des infrastructures et des équipements agricoles en vue d'accroître la productivité du travail et d'améliorer les revenus des producteurs. Ces actions permettent : i) le désenclavement des zones de production ; ii) l'aménagement des bas-fonds et périmètres irrigués ; l'amélioration des conditions de stockage, de

conservation et de transformation des produits en vue de limiter les pertes post récolte; iii) le développement de la mécanisation agricole ; iv) la maîtrise de l'eau à des fins agricoles, pastorales et halieutiques. La stratégie nationale de mécanisation agricole sera mise en œuvre pour améliorer l'accès aux équipements agricoles.

Dans les secteurs secondaire et tertiaire, les actions porteront principalement sur l'amélioration des conditions d'approvisionnement en énergie électrique, le développement et la diversification des potentiels des services, notamment le tourisme, la culture etc. En effet, dans le domaine de l'énergie et en particulier le programme lié à l'énergie pour la réduction de la pauvreté et le développement, le principal enjeu de la politique énergétique est d'assurer la fourniture de l'énergie aux conditions optimales de coût et de sécurité d'approvisionnement. Pour ce faire, l'objectif de développement de ce programme vise à «assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique et à accroître l'accès à l'énergie pour soutenir les secteurs sociaux, favoriser le développement des activités économiques tout en veillant à la protection de l'environnement ».

Au total, la mise en œuvre des actions stratégiques permettra de renforcer les bases productives de l'économie et d'assainir la gestion des finances publiques. Ainsi, le PIB réel croîtrait en moyenne de 7,4% par an sur la période du programme, pour se situer à 7,9% en 2010. Au niveau du secteur primaire, la croissance des activités serait de 4,6% en moyenne par an, en rapport avec la mise en œuvre des programmes et stratégies relatifs au développement et à la diversification des activités dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

La croissance attendue dans le secteur secondaire serait de 10,3% en moyenne par an. Elle passerait ainsi, de 9,6% en 2008 pour atteindre 11,6% en 2010. L'évolution des activités dans ce secteur serait basée sur la relance des activités des industries manufacturières de transformation du coton, des travaux d'infrastructures, notamment, les travaux de la plateforme de la zone franche qui contribueraient à soutenir et à relever le niveau de la production industrielle. En outre, une attention particulière sera portée à la branche énergie qui constitue un maillon important dans la réalisation des objectifs de croissance.

Quant au secteur tertiaire, il afficherait au cours de la période du programme une croissance de 8,5% en moyenne par an. Cette croissance serait tirée essentiellement par les branches des transports et télécommunication, des banques et assurances et du commerce en rapport avec la normalisation effective des relations commerciales avec le Nigeria.

En ce qui concerne l'inflation, le Gouvernement poursuivra sa politique de maîtrise de l'évolution des prix en prenant des mesures adéquates et accélérant le désenclavement des zones de production des produits vivriers et en facilitant l'approvisionnement régulier des marchés intérieurs. L'accès au marché nigérian devrait permettre d'atténuer l'impact de la hausse des prix du baril du pétrole en facilitant l'approvisionnement en produits pétroliers. Toutefois, la hausse des prix sur le marché international de certains produits de première nécessité pourrait avoir un impact sensible sur l'évolution des prix intérieurs à travers l'inflation importée et compromettrait ainsi le respect de la norme communautaire de 3,0% maximum.

S'agissant des finances publiques, le Gouvernement poursuivra et renforcera les mesures et les réformes qui visent à consolider la viabilité des finances publiques en améliorant le recouvrement des recettes et l'efficacité des dépenses publiques dans un cadre de promotion de bonne gouvernance. Les recettes budgétaires progresseraient en moyenne de 8,9% par an et représenteraient 18,4% du PIB. Ainsi, le taux de pression fiscale se stabiliserait à 16,7% sur les trois années du programme en rapport avec l'évolution des recettes fiscales intérieures. L'effort de mobilisation des recettes budgétaires se focaliserait sur le renforcement de l'efficacité de l'administration fiscale et douanière.

En ce qui concerne les dépenses totales, elles progresseraient de 9,2% en moyenne par an et s'établiraient à 22,1% du PIB en 2010. Cette évolution des dépenses serait imputable aux dépenses en capital, notamment, dans les secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation et l'hydraulique qui demeurerait les domaines prioritaires de la lutte contre la pauvreté. Au niveau des dépenses courantes, la masse salariale progresserait de 7,5% par an en liaison avec les recrutements et les glissements catégoriels.

Au total, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal serait positif sur les trois années du programme. Ainsi, hors ressources PPTTE et dons budgétaires, le solde budgétaire de base s'établirait à 0,9 du PIB en 2008 et 2009 et atteindrait 1,0% du PIB en 2010.

Dans le domaine de la gestion de la dette publique, le Gouvernement poursuivra sa politique prudente d'endettement pour conserver les acquis obtenus de la réduction de la dette à travers le bénéfice des initiatives PPTTE renforcée et de l'allègement de la dette multilatérale (IADM). Cette politique d'endettement veillera à préserver la viabilité de la dette extérieure et intérieure tout en permettant d'assurer la réalisation des projets d'appui à la croissance. Au niveau de la dette intérieure, le Gouvernement veillera à une utilisation judicieuse des ressources prélevées sur le marché financier régional pour financer des actions stratégiques du développement, tel que le renforcement et la sécurisation de l'approvisionnement en énergie électrique. Quant à la politique de la monnaie et du crédit, elle continuera de s'inscrire dans le sens de la consolidation de la stabilité monétaire de l'Union tout en favorisant un financement approprié de l'activité économique.

S'agissant des échanges extérieurs, il est attendu une amélioration sensible du déficit extérieur courant hors transferts officiels rapporté au PIB nominal qui s'établirait à 3,7% en 2008, 3,0% en 2009 et à 2,7% en 2010. L'évolution favorable du solde de la balance commerciale serait en rapport avec l'augmentation globale des exportations consécutive à la politique de diversification de l'économie et de développement de nouvelles filières porteuses.

Evaluation technique du programme

Le programme pluriannuel qui couvre la période 2008-2010 du Bénin a été élaboré dans un contexte macro-économique marqué par :

- les orientations stratégiques de développement élaborées par les nouvelles Autorités ;

- la volonté de mettre en œuvre les réformes structurelles (coton, télécommunications et électricité) dans le cadre du programme économique et financier avec les institutions de Bretton Woods ;
- la poursuite du dialogue économique avec le Nigeria en vue de rétablir les relations commerciales entre les deux pays ;
- l'exécution de la nouvelle stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté 2007-2009.

- Présentation du programme

Le cadre de présentation du programme pluriannuel 2008-2010 du Bénin est conforme au canevas type d'élaboration des programmes pluriannuels. La matrice des mesures et son chronogramme de mise en œuvre sont annexés au programme.

- Cohérence des programmes

Le programme pluriannuel 2008-2010 est cohérent avec les objectifs du programme monétaire fixés au titre de l'année 2008, et ceux du programme économique et financier conclu avec les institutions de Bretton Woods ainsi que la nouvelle stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté 2007-2009.

- Amélioration continue des critères de convergence

Le profil des critères de convergence est marqué par une amélioration continue sur la période du programme, notamment celui des critères de premier rang.

- Conformité par rapport aux objectifs du Pacte de convergence

Les objectifs fixés dans le programme 2008-2010, en matière de convergence, sont conformes aux normes édictées par le Pacte, notamment en ce qui concerne les critères de premier rang. En 2008, nouvel horizon de convergence, le Bénin respecterait les conditions d'entrée en phase de stabilité.

- Pertinence des hypothèses

Il ressort de l'évaluation du programme pluriannuel 2008-2010 du Bénin, un sentier de croissance qui place le pays dans une perspective de croissance accélérée vers une économie émergente. Ce sentier permettrait de consolider les résultats obtenus dans la mise en œuvre des réformes macro-économiques et des politiques sectorielles engagées depuis quelques années. En effet, Les orientations stratégiques de développement, qui constituent le cadre de référence de toutes les actions de développement sur la période 2006-2011, se fixent comme objectif principal celui d'asseoir les fondements d'une économie émergente.

La volonté du Gouvernement de réaliser des investissements en infrastructures, de mettre en œuvre les programmes sectoriels prioritaires susceptibles d'améliorer la compétitivité globale de l'économie, sont des actions qui permettraient d'atteindre les objectifs de croissance économique retenus dans le programme triennal 2008-2010. Ces actions sont relatives, notamment, à la relance de la filière coton, aux réformes menées dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des transports. En outre, l'exécution en cours des actions prévues dans le cadre du Millenium

Challenge Account devrait concourir à l'amélioration du climat des affaires et au renforcement de l'attractivité de l'économie béninoise pour les investissements privés étrangers.

Sous l'hypothèse de la réalisation de l'ensemble de ces actions, les objectifs macroéconomiques retenus dans le programme au titre de la période 2008-2010 semblent réalisables. Toutefois, des risques importants pèsent sur ces prévisions, notamment, celles relatives à l'objectif de croissance du PIB réel de 7,4% par an et de l'inflation de 3,0% maximum. En effet, l'objectif de croissance se base sur une forte croissance des secteurs secondaire et tertiaire, qui enregistreraient respectivement une croissance moyenne de 10,3% et de 8,5% par an largement supérieure à celle du secteur primaire qui augmenterait de 4,6% par an.

La croissance du secteur secondaire repose d'une part, sur les effets d'entraînement de la hausse de la production cotonnière et d'autre part, sur les activités des entreprises de construction. Dans le cas d'une moindre performance du secteur primaire, les prévisions de croissance sectorielles seront fortement affectées. En tout état de cause, les prévisions de croissance des secteurs secondaire et tertiaire semblent surestimées en rapport avec la faible croissance du secteur primaire. En effet, certaines réformes supposées stimuler les activités du secteur tertiaire n'auront pas produit les effets attendus avant l'année 2009, en raison des retards constatés par exemple dans la mise en place des nouvelles procédures relatives à la modernisation du Port Autonome de Cotonou, à la privatisation du secteur des télécommunications et à la persistance de la crise énergétique. En outre, du fait de la faiblesse de la croissance des investissements publics, leurs effets attendus sur les activités des entreprises des secteurs secondaire et tertiaire seront limités.

En ce qui concerne, l'inflation, l'objectif d'un taux annuel moyen de 2,9%, inférieur à la norme de 3,0% maximum, risque d'être fragilisé par les évolutions récentes de l'environnement international qui affecteraient l'économie béninoise, notamment en 2008 et les autres années du programme 2008-2010. Il s'agit de la hausse continue du prix du baril de pétrole, avec un prix moyen oscillant autour de 100 dollars le baril, la flambée des cours des denrées alimentaires et la hausse prolongée du cours de l'Euro par rapport au Dollar. Toutefois, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures en 2007 pour limiter la hausse des prix de certains produits de première nécessité et a engagé une étude sur les déterminants de l'inflation non liée à l'offre de la production agricole. En effet, le Bénin est le seul pays de l'Union qui enregistre des tensions inflationnistes non liées au déficit de la production agricole.

S'agissant des échanges extérieurs, l'objectif d'atteindre un déficit courant moyen de 3,1% du PIB serait basé sur les exportations des produits issus du développement des nouvelles filières agricoles, notamment la noix d'anacarde, l'ananas, le manioc et les produits halieutiques telles que les crevettes. Les réformes qui doivent favoriser ces évolutions tarderont à produire leurs effets sur le niveau actuel du déficit extérieur courant.

Dans le domaine des finances publiques, la poursuite des efforts d'assainissement et la mise en œuvre effective des réformes structurelles ainsi que les mesures relatives au renforcement du recouvrement permettraient de réaliser les objectifs retenus dans

le programme. Ainsi, sous l'effet d'une augmentation sensible des recettes fiscales intérieures, le taux de pression fiscale se stabiliserait à 16,7% sur la période du programme. Par contre, en ce qui concerne les dépenses totales, leur faible progression de 9,3% en moyenne pourrait se révéler insuffisante pour réaliser les ODM et améliorer sensiblement les indicateurs de la pauvreté. Cependant, au regard de l'évolution des recettes et des dépenses et tenant compte des effets attendus de la mise en œuvre des projets et programmes couverts par le MCA, l'objectif en matière de solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal, hors dépenses financées sur ressources PPTTE et corrigé des dons budgétaires, pourrait se réaliser.

2.1.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du programme pluriannuel 2008-2010 fait ressortir un sentier de convergence conforme aux objectifs du pacte de convergence. Toutefois, des risques persistent dans la réalisation de l'objectif du taux d'inflation annuel moyen compte tenu des perspectives d'évolution observées actuellement au niveau de l'environnement international. En ce qui concerne les critères de second rang, seul le taux de pression fiscale ne sera pas respecté, mais atteindrait un niveau de 16,7% proche de la norme communautaire.

Au total, le programme pluriannuel 2008-2010 permet à l'économie béninoise de converger à l'horizon 2008. Aussi, la Commission recommande-t-elle au Conseil des Ministres d'adopter le programme pluriannuel du Bénin au titre de la période 2008-2010. Pour consolider ces résultats, les Autorités béninoises sont invitées à :

- poursuivre la mise en œuvre des actions visant la maîtrise des prix et la préservation du pouvoir d'achat de la population. Toutefois, les mesures à incidence budgétaire prises dans ce cadre devraient être temporaires ;
- finaliser la mise en œuvre des programmes de réformes structurelles dans les filières, notamment, celle de coton ;
- réunir les conditions de réalisation des actions permettant le développement de nouvelles filières agricoles et la diversification des exportations ;
- parachever les réformes en cours dans les secteurs de l'énergie électrique et des télécommunications afin de renforcer le potentiel de production et d'accroître la compétitivité de l'économie.

2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2007, le taux de croissance de l'activité économique a été de 4,2% contre 5,5% en 2006. Ce ralentissement est essentiellement dû à la chute de la production de coton. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix à la consommation avec un taux d'inflation annuel moyen qui est ressorti à -0,2% contre 2,3% en 2006.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une aggravation du déficit global qui est passé de 5,4% du PIB en 2006 à 5,7%. Cette aggravation s'expliquerait essentiellement par une forte progression des dépenses courantes.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le ratio du déficit courant rapporté au PIB est ressorti à 8% contre 9,0% en 2006, en rapport avec l'amélioration de l'excédent des transferts courants nets.

S'agissant de la situation monétaire, elle a été caractérisée à fin décembre 2007 par une hausse des avoirs extérieurs nets, une baisse du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 22,9%.

En matière de convergence, trois critères de premier rang ont été respectés en 2007. Il s'agit des critères relatifs au taux d'inflation, à la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs, et au taux d'endettement.

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2007, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,2% contre 5,5% en 2006. Ce ralentissement s'explique principalement par les difficultés du secteur primaire, expliquées, en partie par la chute de la production de coton. L'agriculture a, dans son ensemble, souffert d'une mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies et des inondations enregistrées dans certaines régions. Il en est résulté un taux de croissance du secteur primaire de 0,5% contre 0,9% en 2006.

En particulier, la production de coton a chuté de 33,2% en passant de 649 400 tonnes au cours de la campagne 2006/2007 à 434 000 tonnes, lors de la campagne 2007/2008. Cet important recul s'explique par les difficultés de la filière qui se sont traduites par une baisse continue du prix aux producteurs, un retard dans les paiements et un découragement des producteurs. L'agriculture vivrière a, quant à elle, enregistré une hausse de 4,4% de sa valeur ajoutée, tirée essentiellement par la production céréalière.

Le secteur secondaire a enregistré une croissance de 7,2% contre 6,4% en 2006 sous l'impulsion principalement des BTP. Le taux de croissance de la branche des BTP a été de 33,3% contre 14,1% en 2006, en rapport avec l'intensification des nombreux chantiers déjà en cours, notamment la construction d'infrastructures socio-économiques et le démarrage des travaux du projet Zone d'activités commerciales et administratives (ZACA) et des investissements réalisés par les services financiers et les sociétés de télécommunication.

En ce qui concerne les industries extractives, leur valeur ajoutée a augmenté de 14,8% contre 70,0% en 2006. Ce sous-secteur connaît actuellement un regain d'activités et de dynamisme avec l'exploitation d'une part, des mines d'or de Taparko et Kalsaka, et, d'autre part, des mines de zinc de Perkoa.

La valeur ajoutée des industries manufacturières a progressé de 3,0% contre 7,4% en 2006. Ce ralentissement est lié, d'une part, à la hausse des consommations intermédiaires suite à la hausse des cours des produits pétroliers et, d'autre part, à la concurrence déloyale et à la fraude. En revanche, le sous-secteur de l'égrenage de coton a chuté de 94,0% après une hausse de 4,7% en 2006. Ce résultat s'explique par les difficultés que connaît la filière avec la baisse de 33,2% de la production de coton graine.

La croissance du secteur tertiaire a été de 5,1% contre 8,1% en 2006. La progression des services marchands de 3,6% est liée au dynamisme des activités commerciales et des « postes et télécommunications » avec des taux de croissance respectifs de 7,9% et 6,6%.

Au total, les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été, respectivement, de 0,1 point, 1,6 point et 2,5 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB a été tirée principalement par l'investissement. La consommation finale a enregistré une hausse de 1,0% contre 6,9% en 2006. Cette faible augmentation est due à sa composante privée (+0,2%) en liaison essentiellement avec la baisse des revenus des producteurs de coton et des autres acteurs de la filière. Quant à la composante publique, elle a augmenté de 3,3% contre 2,6% en 2006.

La formation brute de capital fixe (FBCF) a augmenté de 39,9% contre 25,8% en 2006, marquée par l'accroissement de ses deux composantes. La composante privée a progressé de 64,5%, en rapport avec l'intensification des travaux de construction d'infrastructures et les investissements des services financiers et des sociétés de télécommunications, dans le cadre de l'extension de leurs activités à l'ensemble du territoire. Quant à la FBCF publique, elle a progressé de 11,3% en relation avec la mise en œuvre du programme d'investissements publics.

S'agissant des échanges extérieurs, ils se sont caractérisés par une baisse des exportations de 3,9% et une progression des importations de 8%.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est établi à 18,8% contre 14,2% en 2006. Par contre, le taux d'épargne intérieure brute a baissé pour se situer à 3,0% contre 1,1% en 2006.

Les contributions à la croissance de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs ont été, respectivement de 0,9 point, 5,4 points et -2,1 points.

La croissance a été réalisée dans un contexte de maîtrise de l'inflation avec un taux d'inflation annuel moyen de -0,2% en 2007 contre 2,3% en 2006. Ce résultat s'explique principalement par le repli des prix au niveau des fonctions « produits

alimentaires et boissons non alcoolisées », « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « transport » notamment. Le recul des prix au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » s'explique par les bons résultats de la campagne agricole 2006/2007 qui ont induit un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers. En ce qui concerne les transports, ils ont bénéficié de la non répercussion systématique de la hausse des cours du pétrole sur le marché international sur les prix à la pompe. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il est ressorti à 1,5% contre 2,5% en 2006.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global de 5,7% du PIB contre 5,4% en 2006. Cette aggravation est liée à la forte progression des dépenses courantes.

Les recettes budgétaires ont progressé de 12,9% pour représenter 13,6% du PIB contre 12,9% en 2006. Cette hausse est liée à l'accroissement des recettes fiscales de 13,7%. L'amélioration des recettes s'explique par la poursuite de l'informatisation de la Direction des Grandes Entreprises au niveau de l'Administration fiscale, le renforcement des vérifications et des contrôles fiscaux, l'utilisation de toutes les fonctionnalités de SYDONIA. S'agissant des dons, ils se sont élevés à 224,9 milliards, représentant 6,9% du PIB contre 5,9% en 2006.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont augmenté de 16,4% pour représenter 26,1% du PIB contre 24,2% en 2006. Cette progression est imputable aux deux composantes de la dépense. En effet, les dépenses courantes ont connu une hausse de 15,3%. Cet accroissement s'explique essentiellement par la progression de la masse salariale, des dépenses de fonctionnement et des dépenses liées à la décentralisation. S'agissant de l'augmentation de la masse salariale de 17,5%, elle est liée au recrutement de nouveaux agents dans les secteurs sociaux et au paiement partiel des rappels suite à la prise en compte des actes d'avancement des agents de la fonction publique.

Quant aux dépenses en capital, elles ont progressé de 13,6%, portées par ses deux composantes. L'augmentation de la composante financée sur ressources externes s'explique par l'afflux de capitaux extérieurs dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. La composante financée sur ressources internes s'est accrue de 8,9% en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socio économiques.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont aggravés pour représenter 12,6 et 5,7 du PIB, respectivement, contre 11,3% et 5,4% 2006.

L'encours de la dette publique à fin décembre 2007 se chiffre à 724,0 milliards de francs représentant 22,1% du PIB contre 687,0 milliards de francs CFA à fin décembre 2006. Le service de la dette a représenté 5,8% des recettes budgétaires. Le niveau relativement faible de ces différents ratios s'explique essentiellement par le bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) pour environ 708 milliards francs. La baisse de la production et des cours du coton a entraîné le passage du risque de surendettement du pays de « faible » à « modéré ».

S'agissant des comptes extérieurs, le solde global de la balance des paiements affiche un excédent de 188,3 milliards. Cet excédent a été notamment induit par les recettes de privatisation de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) intervenue en 2007.

La balance commerciale s'est dégradée de 15,6% pour s'établir à 294,2 milliards. Les exportations totales ont atteint 290,9 milliards, affichant une baisse de 5,4%, imputable principalement à la contraction de 17,7% des exportations de coton, celles de l'or non monétaire, des produits de l'élevage, des oléagineux et des fruits et légumes étant en hausse. Les importations totales ont enregistré une hausse de 4,1% en 2007, pour s'établir à 585,1 milliards, sous l'effet du regain de dynamisme de l'activité économique intérieure, induisant une progression de la demande de produits pétroliers, de biens d'équipement et des autres biens de consommation.

Le déficit des services a été de 168,9 milliards, en dégradation de 1,1% en liaison avec la baisse des autres services, tandis que les revenus nets se sont détériorés également en ressortant à -6,5 milliards.

Les entrées nettes au titre des transferts courants ont atteint 196,6 milliards en 2007 contre 133,4 milliards en 2006, soit une hausse de 47,4%, attribuable aux transferts courants publics. De même, les entrées nettes au titre des opérations financières et des transferts en capital, y compris la remise de la dette, sont ressorties à 461,3 milliards en 2007 contre 337,4 milliards en 2006, soit une hausse de 36,7%. Celle-ci se justifie par l'importance des investissements directs, en liaison avec la privatisation de l'ONATEL (144,3 milliards).

En ce qui concerne la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont inscrits en hausse de 188,3 milliards, en s'établissant à 409,3 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution résulte principalement de la hausse de 152,1 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO liée en partie de la cession par l'Etat du Burkina d'une partie du capital de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) à un partenaire stratégique pour un montant de 144,3 milliards.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en baisse de 59,4 milliards ou 11,6%, pour se situer à 452,8 milliards à fin décembre 2007. La position nette du Gouvernement s'est améliorée de 63,6 milliards, s'établissant à -93,8 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution est essentiellement attribuable aux entrées exceptionnelles de ressources au profit de l'Etat. Les crédits à l'économie se sont chiffrés à 546,6 milliards, en hausse de 0,8% par rapport à décembre 2006, à la suite d'une progression de 61,6 milliards ou 13,2% des concours ordinaires et d'un repli de 57,4 milliards ou 76,0% des crédits de campagne. L'accroissement des crédits ordinaires résulte de concours à des sociétés cotonnières ainsi qu'aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications du BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services.

La masse monétaire s'est accrue de 22,9%, pour s'établir à 813,2 milliards, traduisant la hausse de 17,6% des dépôts en banque et de 42,5% de la circulation fiduciaire.

2.2.2 ETAT DE LA CONVERGENCE

2.2.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2007

La situation de la convergence en 2007 se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -4,9% en 2006 à -5,2% en 2007 pour un objectif de -2,2%. Corrigé des dépenses financées sur ressources PPTTE et dons courants, ce solde a été de -1,1% pour un objectif de +0,5%. L'objectif fixé n'a pas été atteint en raison de la forte progression des dépenses conjuguée à une hausse moins forte que prévue des recettes.
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de -0,2% en 2007 contre 2,3% en 2006. Les bons résultats de la campagne agricole 2006/2007 ont induit un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers, favorisant ainsi une hausse modérée des prix à la consommation. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il a été de 1,5% contre 2,5% en 2006.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** a été de 22,1% en 2007 contre 22,7% en 2006 pour un objectif de 17,1%. Le niveau de ce ratio est lié au bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Toutefois, la dernière analyse de viabilité de la dette du pays a conclu à un risque de surendettement « modéré » alors que jusque-là le risque était jugé « faible ».
- **Les arriérés de paiement :**
 - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2007 ;
 - **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2007.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 44,1% en 2006 à 45,6% pour un objectif de 37,1%. Corrigé des dépenses salariales financées sur ressources PPTTE et dons courants, ce ratio a été de 39,1 pour un objectif de 33,4%. Cette situation est liée à la forte progression de la masse salariale et à la progression insuffisante des recettes fiscales.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** est passé de 42,7% en 2006 à 40,9% en 2007 pour un objectif de 33,6%. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur ressources PPTTE et dons courants, ce ratio a été de 29,8% pour un objectif de 25,2%.

- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** a été de -12,2% pour un objectif de -10,1% contre -11,9 en 2006.
- **Le taux de pression fiscale** a été de 12,6% pour un objectif de 13,1% contre 11,9% en 2006.

La situation économique a été caractérisée par un taux de croissance faible au regard de la tendance passée et des objectifs. En matière de convergence, les progrès réalisés ont été également en deçà des prévisions. En 2007, trois critères de premier rang ont été respectés comme en 2006. Une nouvelle fois, le solde budgétaire de base n'a pas été respecté, en raison de la forte progression des dépenses et d'une hausse des recettes moins forte que prévue. Parmi les critères de second rang, seul le critère relatif aux investissements financés sur ressources internes a été respecté.

L'objectif du programme 2007-2009 n'a pas été atteint. Cette situation s'explique essentiellement par la non réalisation des objectifs en matière de recettes et par les difficultés au niveau de la filière coton. A ces contre performances, s'est ajouté un environnement défavorable caractérisé par le niveau élevé des cours des produits pétroliers.

2.2.2.2 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2008-2010

Le programme pluriannuel 2008-2010 du Burkina Faso est une actualisation du programme pluriannuel 2007-2009 adopté par Décision n°02/2007/CM/UEMOA du 06 avril 2007. Ce programme est parvenu à la Commission de l'UEMOA le 10 décembre 2007.

Principaux éléments du programme

Les principaux objectifs du présent programme visent de respecter les conditions d'accès à la phase de stabilité en 2008, à l'aide notamment d'un taux de croissance annuel moyen de 6,3% sur la période et d'une amélioration continue de la pression fiscale qui sera portée à 14,3% en 2010 ;

Les projections du programme se fondent sur les hypothèses suivantes :

- prix moyen du baril de pétrole autour de 70 \$ le baril en 2008 ;
- taux de change (1 € = 1,31 USD) au cours de l'année ;
- conditions pluviométriques favorables;
- maintien des prix aux producteurs à 145 FCFA, le kg de coton ;
- poursuite de relations harmonieuses avec la communauté financière internationale ;
- augmentation moyenne annuelle de la production céréalière de 4,5% sur la période du programme.

Dans ces conditions, la croissance passerait de 4,2% en 2007 à 4,9% en 2008, puis 6,1% en 2009 et 7,9% en 2010. Les performances macroéconomiques attendues reposeraient sur l'ensemble des secteurs. Ainsi, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire connaîtraient des taux croissance moyen annuel de 5,0%, 9,4% et 5,7%, respectivement.

Le secteur primaire augmenterait sous l'impulsion de l'agriculture, avec 11,0% en moyenne sur la période pour la production de coton. Cette hausse s'expliquerait par une augmentation des superficies emblavées. Quant à la production céréalière, elle augmenterait en moyenne de 4,5% par an sur la période.

En ce qui concerne le secteur secondaire, il progresserait en moyenne de 9,4% par an sur la période. Ces évolutions reposeraient sur les performances des industries manufacturières et des bâtiments et travaux publics (BTP) sous l'effet de la poursuite des divers chantiers de construction d'infrastructures à cela, il faut ajouter les industries extractives avec l'exploitation des mines d'or de Youga, Taparko, Kalsaka, des mines de zinc de Perkoa.

Au niveau du secteur tertiaire la branche « commerce » connaîtrait la plus forte croissance avec un taux moyen de 12,2% sur la période 2008-2010. Cette vitalité serait soutenue par les résultats des réformes en cours pour l'amélioration du climat des affaires au Burkina Faso. Il s'agit notamment, de la simplification des formalités de création d'entreprises, l'établissement de documents administratifs ayant un lien avec la pratique des affaires, etc. D'autres mesures sont envisagées comme la mise en place du fichier national du Registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM), d'ici à fin décembre 2008, la mise en place d'un fonds spécifique pour les créateurs d'entreprises, d'ici à fin 2009.

En matière de finances publiques, les actions prévues sont contenues dans le Plan triennal d'actions sectorielles 2007-2009 de la Stratégie de Renforcement des Finances Publiques. Pour les recettes, la mise en place du Circuit Intégré de la Recette (CIR) devrait permettre d'améliorer l'efficacité et la transparence dans la collecte des recettes. Les mesures prévues sont essentiellement des mesures administratives, notamment la poursuite de l'informatisation des procédures, avec une extension progressive du logiciel SYDONIA ++ à l'ensemble des principaux bureaux de douanes, la lutte contre la fraude.

Pour les dépenses, les actions et mesures à mener, visent notamment à renforcer le suivi de l'exécution budgétaire et le respect des obligations de fin de gestion et l'amélioration de la qualité de la gestion des dépenses spécifiques.

En matière d'amélioration de la compétitivité de l'économie, les principaux objectifs à atteindre demeurent la poursuite du désengagement de l'Etat des secteurs productifs en mettant en œuvre le programme de privatisation et le renforcement du rôle du secteur privé comme moteur de la croissance économique.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme du Burkina Faso est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il est accompagné d'une matrice des mesures, assortie d'un chronogramme de mise en œuvre.

- Cohérence du programme

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec le projet de Loi de Finances, gestion 2008, le programme monétaire pour l'année 2008 et le programme économique et financier appuyé par les institutions de Bretton Woods. Il est, en outre, conforme aux actions définies dans le CSLP révisé.

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément aux dispositions de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence, notamment en ce qui concerne les critères de premier rang, est marqué par une amélioration continue.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les normes associées aux critères de premier rang ne seraient pas toutes respectées en 2008. En particulier, le solde budgétaire de base et le solde corrigé resteraient déficitaires en 2008, horizon de convergence. Pour les critères de second rang, les critères relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur recettes fiscales seraient respectés.

- Pertinence des hypothèses

Le programme pluriannuel 2008-2010 est bâti autour de l'hypothèse d'un taux de croissance économique moyen de 6,3% au cours de la période, d'une amélioration des recouvrements et d'une maîtrise des dépenses courantes.

L'objectif de croissance de 6,3% en moyenne sur la période serait porté par l'ensemble des secteurs. Sur la période du programme, les taux moyens de croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient de 5,0%, 9,4% et 5,7%, respectivement. Ces prévisions sont réalisables au regard des potentialités de l'économie du Burkina Faso et les performances enregistrées ces dernières années. Les réalisations dépendront cependant des conditions climatiques, de l'environnement international, en particulier du niveau des cours du coton et des produits pétroliers et de la mise en œuvre effective des réformes sectorielles et des mesures structurelles contenues dans le programme. Ainsi, au niveau du secteur primaire, il sera indispensable de poursuivre la politique en matière d'irrigation villageoise, l'amélioration des semences et la fertilisation des sols.

En outre, les actions prévues pour améliorer les performances du secteur tertiaire, en particulier au niveau des transports et du tourisme devraient contribuer à la

diversification de l'économie, ce qui permettrait de réduire, à terme, sa dépendance des conditions climatiques. Toujours dans le cadre de cette diversification, les actions en faveur du développement du secteur privé et des télécommunications doivent être poursuivies.

Pour les prix, il est prévu un respect de la norme communautaire d'un taux d'inflation de 3% maximum. Toutefois, au regard de l'évolution actuelle du cours du pétrole, qui a dépassé 100 \$ le baril, de la flambée des prix des denrées alimentaires sur le marché international, de la hausse prolongée de l'euro par rapport au dollar et de la faible augmentation de la production vivrière en 2007/2008, de fortes tensions inflationnistes devraient apparaître en 2008. L'évolution des prix en janvier et février 2008 comparée à leur niveau en janvier et février 2007, qui fait apparaître une hausse de plus de 6% l'atteste amplement.

En matière de finances publiques, le solde budgétaire de base demeurerait déficitaire en 2008. Il en sera de même pour le critère corrigé dont le déficit représenterait 0,5% du PIB en 2008.

Ce résultat s'explique principalement par la faiblesse de la pression fiscale et le niveau élevé des dépenses. En effet, la pression fiscale ressortirait à 13,1% en 2008, l'une des plus faibles de l'Union. La moyenne des Etats membres de l'Union est estimée à 15,8%.

La Commission estime qu'au regard du rythme de progression de la pression fiscale enregistré ces quatre dernières années, le déficit serait plus grand et qu'en 2009, un nouveau déficit est probable. Les récentes mesures prises par le Gouvernement pour atténuer la hausse des prix à la consommation, notamment la suspension provisoire de la perception de droits ou taxes sur certains produits devrait limiter les performances en matière de recettes pourrait limiter les progrès attendus.

Pour que le Burkina puisse converger en 2008, horizon de convergence, les Autorités devraient prendre les mesures nécessaires permettant de porter la pression fiscale autour de 14,0% en 2008 et poursuivre les efforts en vue de son amélioration continue. Ces performances en matière fiscale devraient être complétées par des efforts de réduction des dépenses courantes.

Les mesures nécessaires à l'amélioration des recouvrements devraient s'articuler autour de l'amélioration des procédures de dédouanement, la poursuite de l'informatisation des régies, un meilleur suivi des exonérations et du transit, le renforcement des contrôles fiscaux, l'exploitation du nouvel identifiant financier unique et le renforcement de la collaboration entre les régies.

2.2.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le programme pluriannuel 2008-2010 ne permet pas à l'économie du Burkina de converger en 2008, horizon de convergence. Les données du programme indiquent que le solde budgétaire corrigé serait négatif en 2008, ce qui est contraire aux dispositions du Pacte de convergence, l'année 2008 étant l'horizon de convergence.

En conséquence, la Commission suggère qu'il soit demandé aux Autorités du Burkina de réaménager ledit programme. Le programme réaménagé devra comprendre des mesures d'amélioration des recouvrements qui se traduiront par un taux de pression fiscale de 14,0% dès 2008, ce ratio devant s'améliorer progressivement.

Pour assurer un respect durable des critères, en particulier le solde budgétaire de base, les Autorités sont invitées à :

- poursuivre les efforts visant à élargir l'assiette et à améliorer le recouvrement des recettes fiscales ;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale et les transferts et subventions ;
- poursuivre l'assainissement de la situation financière de la filière coton, en vue de la rendre plus attractive aux producteurs, de relever son niveau de production et de renforcer sa compétitivité ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques sectorielles en vue de la consolidation et de la diversification des bases de production ;
- accroître la production vivrière et renforcer la concurrence entre les distributeurs afin de maîtriser l'évolution des prix.

2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

L'activité économique s'est déroulée en 2007 dans un contexte marqué par l'amélioration du climat socio-politique, suite à la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou le 04 mars 2007 et la reprise des relations avec les institutions financières internationales. Cette situation s'est traduite par la signature d'un programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC) avec le FMI. Dans ce contexte apaisé, le taux de croissance économique a été de 1,5% contre 1,2% en 2006. La hausse du niveau des prix a été modérée avec un taux d'inflation annuel moyen de 1,9% contre 2,5% en 2006. En 2008, il est attendu un taux de croissance économique de 2,9%.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global. Il est ressorti à 0,4% du PIB contre 1,4% en 2006, en rapport avec la baisse des dépenses en capital. En 2008, ce déficit représenterait 0,8% du PIB.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le solde courant extérieur rapporté au PIB est ressorti à -0,8% contre un excédent de 2,7% en 2006, en rapport avec la réduction de l'excédent commercial.

S'agissant de la situation monétaire, elle a été caractérisée à fin décembre 2007 par une hausse des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 23,6%.

En matière de convergence, trois critères ont été respectés en 2007. Il s'agit des critères relatifs au solde budgétaire de base corrigé, à l'inflation et au solde extérieur courant.

2.3.1 PRODUCTION⁴

En 2007, le taux de croissance de l'activité économique est ressorti à 1,5% contre 1,2% en 2006. Cette croissance a été portée principalement par le secteur tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 1,8% contre 2,6% en 2006, en liaison avec la hausse de l'agriculture vivrière dont la valeur ajoutée a augmenté de 2,7%. Par contre, la valeur ajoutée de l'agriculture d'exportation a reculé de 0,4%, en raison de la baisse notamment des productions de cacao, de coton et d'ananas. La diminution de la production de cacao est due au déficit hydrique, à la maladie des plantes (brune et swollen shoot) et au vieillissement du verger. La production d'ananas pâtit de la concurrence des pays latino-américains qui produisent une variété mieux prisée sur le marché européen que celle produite en Côte d'Ivoire. La production du coton est quant à elle confrontée des problèmes structurels. Le recul de la production de ces spéculations a été atténué par un accroissement des productions de café et d'anacarde. Le café a bénéficié de l'engouement des producteurs, motivés par le raffermissement des cours. La hausse de la production

⁴ L'analyse sectorielle est faite sur la base des classifications retenues au niveau des Etats d'AFRISTAT et qui incorporent les activités extractives dans le secteur secondaire. Dans les données officielles communiquées par la Côte d'Ivoire, elles sont incluses dans le secteur primaire, ce qui donne, pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaires des taux de croissance de -1,1% ; 1,5% et 2,3%, respectivement en 2007.

d'anacarde s'explique par l'intérêt accru des producteurs dans la zone Centre, Nord et Ouest, en rapport avec la hausse des prix, liée à la croissance de la demande extérieure.

La production du secteur secondaire s'est contractée de 3,1% après un accroissement de 0,6% en 2006. Cette réduction s'explique principalement par les contre-performances du secteur minier et pétrolier, atténuées cependant par le dynamisme observé au niveau des «BTP » et des «autres industries ». En effet, l'extraction minière et pétrolière a connu une chute de 18,7%, liée à l'ensablement des puits du champ Baobab. La production de produits pétroliers a également baissé de 8,3% du fait de la réduction volontaire de la production de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) en début d'année, en raison des contraintes liées à la marge de raffinerie et de l'arrêt de son hydro carburateur au mois de septembre, pour une durée de 45 jours.

Les Bâtiments et Travaux Publics ont enregistré un taux de croissance de 9,8% contre -3,0% en 2006. Ce regain d'activité s'explique par la mise en œuvre des nouveaux travaux publics démarrés en 2007 et l'accélération des travaux liés au redéploiement de l'Administration. Les autres industries (textile, bois, chimie, mécanique et industries diverses) ont progressé de 1,7% contre -9,9% en 2006. Ce résultat s'explique par la reprise au niveau des industries textiles et de la chimie.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 3,9% contre 0,4% en 2006. Cette bonne performance s'étend aux principales composantes que sont le transport, les télécommunications, les services et le commerce. En particulier, les télécommunications ont enregistré un taux de croissance de 12,8%. La production non marchande de l'administration a progressé de 4,6% corrélativement à l'évolution des effectifs de l'Administration.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été de 0,6 point, -0,8 point et 1,6 point, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée essentiellement par la consommation finale des ménages et la consommation publique qui ont induit une augmentation de la consommation de 3,3%. Le rattrapage de la consommation des ménages s'explique par l'amélioration des revenus issus de l'agriculture d'exportation en rapport avec la hausse des cours et l'accroissement du revenu national disponible.

En ce qui concerne la formation brute de capital fixe (FBCF), elle s'est accrue de 12,5% portée principalement par la FBCF privée qui a progressé de 14,6%, en rapport avec la hausse des crédits à moyen et long terme de 11,9% et du volume des importations de biens d'équipement de 13,3%.

Au plan de la demande extérieure, les exportations de biens et services ont baissé de 2,5% en rapport avec les contre-performances du secteur agricole d'exportation, de l'extraction de pétrole brut et des produits pétroliers. Quant aux importations de biens et services, elles ont augmenté de 1,1%, grâce notamment à la reprise des investissements privés et à la croissance de l'activité économique.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été de 2,2 points, 1,0 point et -1,7 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est établi à 10,0% contre 9,8% en 2006. Le taux d'épargne brute a été de 14,0% contre 15,3% en 2006.

En 2008, la croissance de l'activité économique⁵ serait de 2,9%, portée par le secteur primaire. La production du secteur primaire augmenterait de 4,6%, en relation avec les bonnes performances attendues de l'agriculture d'exportation expliquées par une hausse des productions de cacao, de café, de caoutchouc, de coton et d'anacarde. Ces évolutions seraient en rapport avec la normalisation progressive de la situation socio-politique, ce qui permettrait de capter une partie plus importante de la production dans la zone Centre, Nord et Ouest (CNO).

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 2,9%, grâce à l'industrie agroalimentaire et la production des produits pétroliers. Ces améliorations seraient liées à l'accroissement de la demande stimulée par l'amélioration de la fluidité routière et la réunification. La croissance de la production dans les BTP atteindrait 8,5%, en raison de la mise en œuvre du programme de sortie de crise et de reconstruction ainsi que de la poursuite des grands travaux en cours, le transfert de la capitale et le prolongement de l'autoroute du nord notamment. Quant aux autres industries, elles progresseraient de 1,5% en liaison avec l'amélioration du climat des affaires et la poursuite du redéploiement de l'administration économique et financière dans les zones CNO.

S'agissant du secteur tertiaire, il enregistrerait une croissance de 3,0%, portée par les télécommunications, le commerce, le transport et le redressement des services. Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient de 1,6 point, 0,6 point et 0,7 point, respectivement.

Au niveau de la demande, la consommation finale serait en hausse de 2,0%, sous l'effet principal de la progression de la consommation publique de 3,5% qui serait liée à l'accroissement des dépenses relatives à l'organisation des élections et à la reconstruction du pays.

La FBCF connaîtrait une croissance de 14,9%, en liaison avec la poursuite des grands chantiers et la mise en œuvre des programmes de sortie de crise. La FBCF privée et la FBCF publique connaîtraient des croissances élevées.

Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 2,8%, en liaison avec la reprise de l'agriculture d'exportation et l'augmentation modérée de la production de pétrole brut et de gaz. Les importations de biens et services progresseraient de 2,1% du fait de la relance de l'activité économique nationale.

⁵ Sur la base des classifications des Autorités ivoiriennes, les taux de croissance pour 2008 des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 3,0% ; 3,3% et 2,3%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été de 1,3 point, 0,6 point et 0,9 point, respectivement.

Le taux d'investissement global s'établirait à 10,3% en 2008 et le taux d'épargne intérieure brute à 14,8%.

2.3.2 PRIX ET INFLATION

La croissance a été réalisée en 2007 dans un contexte de hausse modérée des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,9% contre 2,5% en 2006. Cette baisse de l'inflation s'explique par le recul observé principalement au niveau de la fonction « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » expliquée par la détente de certains loyers et un bon approvisionnement en bois de chauffe, et de la fonction « transports ». A l'inverse, un accroissement notable a été enregistré au niveau des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » et « restaurants et hôtels ». La hausse observée au niveau des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, principalement les farines, les pâtes alimentaires, le lait, les autres matières grasses est due au renchérissement des cours sur le marché international.

La modération de la hausse des prix est attribuable aussi par les mesures prises par le Gouvernement pour contenir les pressions sur les prix des produits de grande consommation et à un meilleur approvisionnement du marché.

Pour 2008, de fortes tensions sont probables en rapport avec l'évolution du cours du pétrole et des prix des denrées alimentaires sur le marché international.

2. 3. 3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une baisse des déficits budgétaires et l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs.

En 2007, les recettes totales ont progressé de 13,6% pour représenter 19,2% du PIB contre 17,6% en 2006. En effet, les recettes fiscales ont augmenté de 7,2%, grâce à la bonne tenue des recettes de TVA et de l'impôt sur les sociétés qui a compensé une moins-value au niveau des droits de sortie sur le cacao et les taxes sur les produits pétroliers. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont été en hausse de 52,3% pour représenter 3,6% du PIB contre 2,5% en 2006. Cette hausse est liée principalement à la progression des cotisations sociales et à la prise en compte des ressources destinées à l'indemnisation des victimes des déchets toxiques (95 milliards). Quant aux dons, ils ont atteint 53,6 milliards contre 15,1 milliards en 2006.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 11,9% pour représenter 20,6% du PIB contre 19,2% en 2006. Cette évolution s'explique par la hausse des dépenses courantes de 12,4%. L'augmentation des dépenses courantes est due à la masse salariale, aux dépenses de fonctionnement, aux primes de front, aux subventions de gaz au secteur de l'électricité et aux charges de gestion du programme de sortie de crise. L'accroissement de la masse salariale est lié principalement aux indemnités de logement attribuées aux instituteurs, au versement

de l'indemnité paramédicale du personnel technique de santé et à l'engagement de plus de 3000 recrues dans les rangs des Forces Armées Nationales.

Quant aux dépenses d'investissement, malgré l'augmentation enregistrée de 6,1%, elles restent marquées par la faible mobilisation des concours extérieurs et l'adoption tardive du budget qui ne laisse pas suffisamment de temps pour la mise en œuvre des projets, compte tenu du délai nécessaire aux opérations de passation de marchés. Il en résulte également une baisse des dépenses d'investissement sur ressources internes de 11,2%.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global ont représenté 1,4% et 0,8% du PIB, respectivement, contre 1,6% et 1,4% en 2006.

La situation des finances publiques a été par ailleurs marquée par l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement. Le montant d'accumulation d'arriérés est estimé à 293,7 milliards dont 275,0 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

L'encours de la dette publique (y compris les stocks d'arriérés) s'est établi à 7 440,1 milliards à fin décembre 2007, soit 78,5% du PIB contre 80,9% en 2006. Le service de la dette a représenté 11,8% des recettes budgétaires contre 9,6% en 2006. Le niveau élevé du ratio s'explique par le fait que la Côte d'Ivoire ne bénéficie pas à ce jour des initiatives d'allègement de la dette multilatérale. En l'absence de la conclusion d'un programme économique et financier avec les institutions de Bretton Woods, la dette publique de la Côte d'Ivoire demeurerait un lourd fardeau.

Malgré la situation difficile des finances publiques et la faible mobilisation des concours extérieurs, des efforts ont été faits pour assurer le service de la dette. En effet, depuis juillet 2007, la Côte d'Ivoire est à jour dans ses obligations courantes au titre de la dette vis-à-vis de la Banque Mondiale, de la BAD et de la quasi-totalité des autres créanciers.

En 2008, les déficits budgétaires s'aggraveront, la progression des recettes totales étant plus faible que celle des dépenses. Les recettes augmenteraient de 3,7% pour représenter 18,8% du PIB.

Les efforts de collecte se concentreront sur :

- la mobilisation des recettes dans la zone CNO, à travers la réouverture des postes de douane et des centres d'Impôt ;
- l'amélioration de la collecte de la TVA et l'extension de son assiette ;
- la poursuite des réformes entreprises par les administrations des Douanes et des Impôts.

En matière de dépenses, une réorientation en faveur des dépenses de sortie de crise, des dépenses sociales et des dépenses d'infrastructures est attendue. La masse salariale sera stabilisée à 6,7% du PIB. Les recrutements seront limités, tout en privilégiant les secteurs de l'éducation et de la santé. Les dépenses salariales des institutions publiques seront également limitées. Il est également prévu une limitation des dépenses de souveraineté, de même que celle des subventions de gaz au

secteur électricité. Par ailleurs, les pratiques de compensation de recettes fiscales et des dépenses seront arrêtées ainsi que le recours aux avances sur recettes fiscales

Au total, les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 9,5% pour représenter 21,0% du PIB. Les dépenses courantes seraient en hausse de 8,8%, du fait de l'accroissement de la masse salariale, des dépenses de fonctionnement et des dépenses liées au programme de sortie de crise. Les dépenses en capital progresseraient de 23,7% pour atteindre 313,6 milliards, sous l'hypothèse de la reprise des financements extérieurs. Le déficit global hors dons ressortirait à 1,7% du PIB et le déficit global à 0,4%.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde de la balance des paiements a enregistré un excédent global de 214,8 milliards en 2007, après 112,9 milliards en 2006. Cette évolution se justifie du fait que l'excédent commercial a baissé de 406,3 milliards en rapport avec une nette diminution des exportations.

Les exportations de biens se sont contractées de 370,5 milliards pour s'établir à 4.062,2 milliards, sous l'effet du recul des exportations de cacao et de celles du pétrole brut, en raison d'un ensablement des puits. Le solde déficitaire des services s'est situé à 719,4 milliards contre 726,0 milliards en 2006, tandis que le déficit des revenus s'est établi à 388,3 milliards contre 371,4 milliards enregistrés en 2006, en relation avec les rapatriements de profits acquis par des non-résidents. Enfin, le déficit des transferts courants est ressorti à 191,7 milliards contre 277,8 milliards en 2006, en liaison avec les dons reçus dans le cadre de la sortie de crise et les entrées de ressources liées au dédommagement des victimes des déchets toxiques. Au total, la balance courante est ressortie déficitaire de 80,0 milliards, après cinq années consécutives de solde excédentaire. Hors transferts officiels, le solde courant s'est situé à -1,5% du PIB contre 2,9% en 2006.

Le compte de capital et d'opérations financières a enregistré un excédent de 274,7 milliards contre un niveau de 117,9 milliards en 2006, soit une amélioration de 392,6 milliards, en relation avec l'accroissement des investissements directs, la hausse des investissements de portefeuille liée à la souscription par des non-résidents des bons du Trésor émis par la Côte d'Ivoire et la baisse des sorties nettes de capitaux privés.

En 2008, les prévisions de balance des paiements tablent sur un excédent global de 65,0 milliards en 2008, après 100,0 milliards en 2007. L'excédent commercial s'améliorerait de 274,9 milliards lié à une progression des exportations et un repli des importations.

Les exportations de biens se conforteraient de 240,5 milliards pour s'établir à 4.302,7 milliards, sous l'effet de la hausse des quantités exportées et des prix moyens de ventes. L'accroissement des quantités serait induit notamment par les produits pétroliers, le café et le cacao.

Le solde déficitaire des services se situerait à 738,8 milliards contre 719,4 milliards en 2007. Celui des revenus s'établirait à 419,0 milliards, soit une dégradation de 7,9 milliards, en relation avec les rapatriements de profits acquis par des non-résidents.

Le déficit des transferts courants ressortirait à 207,1 milliards, contre 101,7 milliards en 2007, en liaison avec la contraction des transferts publics après les entrées exceptionnelles de 2007 au titre de l'indemnisation des victimes des déchets toxiques. Au total, l'excédent de la balance courante serait en accroissement de 49,4 milliards pour s'établir à 129,4 milliards. Hors transferts officiels, le solde courant se situerait à 1,1% du PIB contre -1,5% en 2007.

Le compte de capital et d'opérations financières enregistrerait un déficit de 64,4 milliards contre un excédent de 274,7 milliards en 2007, soit une dégradation de 339,1 milliards, en relation avec une baisse de l'ensemble des opérations financières.

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 1.036,6 milliards, en hausse de 214,8 milliards par rapport à fin décembre 2006, du fait essentiellement de l'accroissement de 218,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, partiellement atténuée par la baisse de 3,4 milliards de ceux des banques. Cette évolution porte l'empreinte de la mise en œuvre du protocole d'accord de dédommagement entre l'Etat ivoirien et la société TRAFIGURA portant sur un montant de 95,0 milliards et les rapatriements soutenus au titre des recettes d'exportation. Le crédit intérieur a connu une hausse de 326,2 milliards ou 19,9% par rapport à son niveau de décembre 2006, en s'établissant à 1.962,5 milliards. La position nette débitrice du Gouvernement s'est dégradée de 85,4 milliards au cours de la période sous revue, pour ressortir à 430,7 milliards, en liaison avec un recours plus accru aux émissions sur le marché financier régional, souscrites principalement par les banques. L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 1.531,8 milliards à fin décembre 2007, contre 1.291,0 milliards à fin décembre 2006, ressortant ainsi en hausse de 18,7%, sous l'effet d'un accroissement de 17,1% des crédits ordinaires. L'évolution des crédits ordinaires est essentiellement imputable aux nouvelles mises en place en faveur des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications et de l'énergie.

La masse monétaire s'est accrue de 23,6%, pour s'établir à 2.836,5 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution s'est traduite par la hausse de 21,2% des dépôts en banque et de 28,0% de la circulation fiduciaire.

2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à -0,1% en 2007 contre -0,8% en 2006, pour un objectif de 0,0%. L'écart par rapport aux prévisions s'explique principalement par les dépenses de

fonctionnement ainsi que la masse salariale. Le ratio corrigé a été de 0,1%. En 2008, le ratio ressortirait à -0,3% et le ratio corrigé à 0,5%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 1,9% contre 2,5% en 2006. La hausse observée au niveau des produits alimentaires a été atténuée par la baisse des prix au niveau des « transports » et du « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ». L'inflation sous - jacente est passée de 2,5% en 2006 à 1,1% en 2007.
- **L'encours⁶ de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 78,5% contre 80,9% en 2006. Le niveau élevé du ratio s'explique par le fait que la Côte d'Ivoire ne bénéficie pas à ce jour des initiatives d'annulation de la dette multilatérale. Ce ratio baisserait en 2008 en rapport avec la signature d'un accord sur les apurements d'arriérés vis-à-vis de la Banque mondiale et de la BAD. En outre, la signature d'un accord FRPC en 2008 ouvrirait la voie aux initiatives d'allègement de la dette multilatérale.
- **Les arriérés de paiement**
 - non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pas été respecté, la Côte d'Ivoire ayant accumulé des arriérés de 18,5 milliards.
 - non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pas été respecté. Des arriérés d'un montant global de 275,2 milliards ont été accumulés.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 42,9% en 2006 à 43,5% en 2007 pour un objectif de 41,5%. En 2008, ce ratio se situerait à 42,5%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** est passé de 15,4% en 2006 à 12,7% en 2007. La baisse observée est liée à l'insuffisance des ressources extérieures, ce qui entraîne des arbitrages défavorables aux investissements. En 2008, ce ratio atteindrait 12,9%.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est ressorti à -1,5% contre 2,9% en 2006, en rapport avec la baisse des exportations.
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 15,5% contre 15,1% en 2006. Cette évolution est liée aux performances des impôts sur les sociétés et de la TVA. En 2008, le taux de pression fiscale se situerait à 16,0%.

⁶ Cet encours prend également en compte le stock d'arriérés.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2007 montre que la plupart des critères, en particulier ceux de premier rang, enregistrent une évolution favorable, même si les normes communautaires n'ont pas été respectées. Trois critères ont été respectés, à savoir, le solde budgétaire de base corrigé, le taux d'inflation annuel moyen et le solde extérieur courant hors dons.

2.3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique est demeurée fragile en 2007. Toutefois, des améliorations ont été notées avec notamment la mise en œuvre des accords du 04 mars 2007 à Ouagadougou et du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC). La mise en œuvre de l'accord doit être poursuivie et les discussions avec les institutions de Bretton Woods devraient permettre de transformer l'AUPC en un programme financé avec les ressources de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. En vue de renouer avec une croissance robuste et de réaliser les objectifs de convergence, les dispositions devraient être prises en vue :

- consolider la stabilité socio politique ;
- poursuivre la mise en œuvre du programme post-conflit et les discussions avec le FMI, en vue de la conclusion d'un programme économique et financier triennal appuyé par la communauté financière internationale dont dépend le traitement de fond de la dette publique ;
- améliorer le recouvrement des recettes par le renforcement et la modernisation de l'administration fiscale ;
- poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses publiques ;
- poursuivre les réformes structurelles, en particulier dans les filières café, cacao, coton, pétrole et autres énergies.

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU⁷

L'année 2007 a été marquée par la mise en place d'un nouveau Gouvernement à la faveur d'un Pacte de stabilité et de gouvernance, signé entre les trois grandes formations politiques, représentées à l'Assemblée Nationale Populaire. En mai 2007, ce Gouvernement a élaboré et mis en œuvre un Programme minimum d'assainissement des finances publiques, soumis à l'approbation du Parlement, des partenaires au développement et de la société civile.

Dans ce cadre, l'activité économique a enregistré en 2007, une croissance de 2,5% contre 1,8% en 2006 pour une prévision initiale de 3,7%. Cette croissance de l'activité économique s'est réalisée dans un contexte de fortes pressions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 4,6% contre 2,0% en 2006.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une dégradation des principaux soldes budgétaires, du fait, notamment d'une baisse des recettes budgétaires. Le déficit global s'est aggravé pour s'établir à 14,5% du PIB en 2007 contre 9,7% en 2006.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit extérieur courant rapporté au PIB est ressorti à 7% contre 12,5% en 2006, en rapport avec la réduction du déficit commercial.

S'agissant de la situation monétaire, elle a été caractérisée à fin décembre 2007 par une hausse des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 25,0%.

Il ressort de l'état de la convergence, que la Guinée Bissau n'a respecté aucun critère de convergence.

2.4.1 PRODUCTION

En 2007, le taux de croissance du PIB s'est établi à 2,5% contre 1,8% en 2006. Cette croissance est portée essentiellement par les secteurs primaire et tertiaire. Le secteur primaire a enregistré une hausse des activités de 2,3% contre 2,0% en 2006, en liaison avec la hausse de 6,7% de la production de noix de cajou qui est passée à 120 000 tonnes en 2007. La production de céréales a également augmenté de 6,0% en 2007, en rapport avec un accroissement des surfaces emblavées.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance est ressortie à 0,9% contre 5,4% en 2006. La décélération de la production dans le secteur secondaire est principalement due au repli de l'activité des industries, en liaison avec la baisse de 25% de la production d'électricité. Par contre la branche «Bâtiments et Travaux Publics » a bénéficié des retombés des travaux de restauration d'infrastructures routières et des structures de soins de santé.

⁷ La Guinée-Bissau a transmis à la Commission son programme pluriannuel de convergence, réaménagé 2007-2009 le 11 novembre 2007. A cette date, les estimations pour l'année 2007 sont déjà disponibles, par conséquent, l'évaluation du programme réaménagé 2007-2009 est sans objet.

Le secteur tertiaire a été également marqué par une décélération, le taux de croissance est passé de 4,4% en 2006 à 3,0% en 2007. Cependant, les branches « commerce » et « transports » ont été bien orientées en 2007. Cette évolution est due à l'amélioration globale du climat des affaires à la suite de l'atténuation des difficultés observées en 2006 dans le processus de commercialisation de la noix de cajou.

Sous l'angle de la demande, l'activité économique a été soutenue essentiellement par les investissements publics avec la réhabilitation des routes, la construction du pont de São Vicente et la réforme de l'Administration publique.

L'année 2008 serait marquée par l'organisation des élections législatives. Les orientations du programme économique et financier, pour lequel les Autorités Bissau guinéennes sollicitent une assistance au titre de l'aide d'urgence post-conflit, portent sur l'amélioration de la gouvernance, la relance de la croissance économique et la soutenabilité des finances publiques et des comptes extérieurs.

Dans cette perspective, la croissance du PIB ressortirait à 4,3% contre 2,5% en 2007. L'accélération de la croissance serait impulsée par l'augmentation de la production des secteurs primaire et secondaire.

Dans le secteur primaire, l'activité croîtrait de 2,3%, en liaison avec l'augmentation des productions de noix de cajou et de céréales, qui passeraient respectivement de 120 000 tonnes et 118 066 tonnes en 2007 à 126 000 tonnes et 120 000 tonnes en 2008. L'accroissement de la production agricole serait impulsé par la mise en œuvre de politiques efficaces pour le développement de la filière de la noix de cajou. Le développement des activités dans le secteur de la pêche contribuerait également à la croissance dudit secteur.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité progresserait de 6,1% en 2008, à la faveur de l'accroissement de la production industrielle, grâce à l'amélioration de la fourniture d'énergie électrique. En effet, les réformes prévues dans le cadre du programme sectoriel de réhabilitation des infrastructures énergétiques avec la Banque mondiale favoriseraient le développement du secteur industriel.

La croissance du secteur tertiaire serait portée essentiellement par le développement des activités dans les secteurs du commerce, des hôtels et restaurants et des transports soutenus par un système financier plus dynamique.

Au plan de la demande, la croissance serait impulsée par les investissements notamment. Au nombre de ceux prévus en 2008, on peut citer :

- la poursuite des travaux de construction du pont de São Vicente ;
- la réhabilitation des routes à l'intérieur du pays et des voies de Bissau ;
- la poursuite de la réforme du secteur de l'énergie financée par la Banque Mondiale, la BAD et la BOAD ;

- la construction du Port de pêche de Bissau dont une partie du financement est assurée par la BAD à hauteur de 4,8 milliards de FCFA pour un coût global de 6,6 milliards de FCFA ;
- la construction de 300 forages sur le financement de la Commission de l'UEMOA ;
- la modernisation des installations de l'Hôtel AZALAI 24 de Setembro et de LYBIA Hôtel à hauteur de 1,0 milliard de FCFA.

Enfin, la conclusion du programme post conflit permettrait une mobilisation plus accrue des ressources extérieures nécessaires au financement des projets d'investissement publics.

2.4.2 PRIX ET INFLATION

L'activité économique s'est réalisée dans un contexte marqué par une hausse du taux d'inflation annuel moyen qui s'est situé à 4,6% en 2007 contre 2,0% en 2006. Cette évolution est impulsée par le relèvement de l'indice de la fonction « Produits alimentaires, boissons non alcoolisées », en liaison avec le renchérissement des fruits, du poisson, de la viande et des légumes. La hausse du taux d'inflation s'explique également par le relèvement de l'indice des fonctions « hôtels, restaurants », « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ». La tendance inflationniste serait accentuée au cours du deuxième semestre par le relèvement des prix des produits pétroliers intervenu en août 2007 et les répercussions internes de la hausse des prix des produits céréaliers sur les marchés internationaux.

En 2008, en rapport avec un meilleur approvisionnement du marché en produits vivriers, l'activité économique se déroulerait dans un contexte marqué par une maîtrise du taux d'inflation qui se situerait dans la limite fixée dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Toutefois, le niveau élevé des cours du pétrole continuerait d'être un facteur de risque inflationniste.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une baisse des recettes budgétaires totales plus forte que la hausse des dépenses totales, traduisant ainsi une détérioration des principaux soldes budgétaires.

En effet, les recettes budgétaires totales ont baissé de 12,3% pour représenter 16,1% du PIB nominal contre 19,6% en 2006. La baisse des recettes budgétaires totales est, en effet, en rapport avec la diminution des taxes à l'importation appliquées à certains produits et des recettes provenant du secteur de la pêche, en raison du retard dans l'encaissement des compensations financières résultant des accords de pêche.

Dans ces conditions, les recettes non fiscales sont passées de 13,0 milliards en 2006 à 7,9 milliards en 2007. Quant aux recettes fiscales, elles sont passées de 18,5

milliards en 2006 à 19,7 milliards en 2007. Cette faible progression des recettes fiscales serait liée aux incertitudes politiques qui ont précédé les élections présidentielles.

S'agissant des dons, ils sont ressortis à 18,3 milliards représentant 10,7% du PIB en 2007 contre 11,9% du PIB en 2006.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 6,9% en 2007 pour représenter 41,3% du PIB nominal, soit la même progression du PIB qu'en 2007. Cette évolution est principalement imputable à la hausse de 21,3% des dépenses en capital. Par contre, les dépenses courantes n'ont augmenté que de 0,4%, en rapport notamment avec l'augmentation des dépenses liées aux salaires et aux transferts.

Face à ces difficultés de trésorerie, le nouveau Gouvernement a entamé, en mai 2007, la mise en œuvre d'un programme minimum d'assainissement des finances publiques, visant la restauration de la stabilité financière de l'Etat et l'amélioration de la gestion budgétaire, à travers un meilleur contrôle des dépenses et des recettes collectées.

Dans le cadre de ce programme, un important effort d'apurement des arriérés de paiements intérieurs a été fait. Ce programme a permis de résorber les arriérés de paiements intérieurs. Ainsi, sur l'année 2007 aucune accumulation d'arriérés de paiements intérieurs n'a été enregistrée. Par contre, l'Etat a accumulé des arriérés de paiements extérieurs de 10,7 milliards en 2007.

Au total, sur l'année 2007, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une détérioration des principaux soldes budgétaires. Ainsi le déficit global hors dons s'est établi à 25,2% du PIB en 2007 contre 21,6% du PIB en 2006. Le déficit global est passé de 9,7% en 2006 à 14,5% en 2007.

Enfin, les Autorités Bissau guinéennes ont poursuivi en novembre 2007 les discussions avec le Fonds Monétaire International, en vue de la conclusion en 2008 d'un programme économique et financier appuyé par l'Aide d'Urgence Post-Conflic.

En 2008 la situation des finances publiques devrait s'améliorer, en rapport avec l'accroissement de l'activité économique et l'application effective des mesures préconisées dans le cadre du programme minimum d'assainissement des finances publiques. Ces mesures visent une amélioration des recettes et la maîtrise des dépenses.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par un déficit global de 5,1% du PIB en 2008 contre 14,5% en 2007. Cette amélioration serait liée à la forte progression des recettes budgétaires totales.

Les recettes budgétaires progresseraient de 36,6% pour représenter 20,8% du PIB contre 16,1% en 2007. Cette hausse résulterait d'une progression des recettes non fiscales de 113,9%, en liaison avec le décaissement de la compensation financière des accords de pêche au titre de l'année 2007 et 2008. Les recettes fiscales augmenteraient de 5,6%, impulsée par le relèvement des recettes douanières. S'agissant des dons, ils s'élèveraient à 28,2 milliards, représentant 15,5% du PIB

contre 10,7% en 2007. Les appuis budgétaires enregistreraient une hausse significative, sous l'hypothèse d'une consolidation des relations avec les partenaires au développement.

S'agissant des dépenses totales, l'amélioration des procédures d'exécution des dépenses et la limitation des dépenses extrabudgétaires ainsi que le renforcement des attributions du Comité de Trésorerie contribueraient à la maîtrise des dépenses en général et des dépenses courantes en particulier. Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 6,1% pour représenter 41,3% du PIB, soit la même proportion du PIB qu'en 2007. Cette progression serait principalement imputable à la hausse de 16,3% des dépenses en capital, essentiellement financées sur ressources extérieures. L'augmentation de la composante financée sur ressources externes s'explique par l'afflux de capitaux extérieurs dans le cadre de la mise en œuvre du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), présenté lors de la table ronde des partenaires en novembre 2006 à Genève.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global s'amélioreraient pour représenter 20,6% et 5,1% du PIB, respectivement, contre 25,2% et 14,5% 2007. S'agissant de la dette publique totale, la finalisation du DSRP initialement prévue en 2002, et la reprise du programme avec le FMI n'étant pas encore intervenues, les allègements attendus de l'Initiative PPTE, n'ont pu se concrétiser. L'encours de la dette s'est établi à 632 milliards, soit 368,7% du PIB contre 352,2% en 2006. En 2008, l'évolution de l'encours de la dette publique dépendrait de la mise place d'un programme avec le FMI. Cependant, le service de la dette resterait encore supérieur au potentiel de remboursement du pays et nécessiterait un traitement approprié.

2.4.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

La balance des paiements affiche un excédent de 7,3 milliards contre 1,7 milliard en 2006. Le compte courant est passé de -21,0 milliards en 2006 à -12,5 milliards en 2007. Le déficit commercial s'est situé à 21 milliards en 2007 contre 27,7 milliards en 2006, en rapport avec une hausse des exportations. Les exportations sont ressorties à 45,9 milliards en 2007 contre 38,8 milliards en 2006. Elles ont été tirées essentiellement par la noix de cajou, à la faveur de la hausse de la production et de la levée des contraintes ayant pesé sur la commercialisation en 2006. Les autres composantes du compte courant se sont également améliorées, à l'exception des revenus nets. Le compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 20,9 milliards en retrait de 2,3 milliards par rapport à 2006, en liaison avec la baisse des investissements directs étrangers.

En 2008, le solde global des comptes extérieurs devrait ressortir excédentaire de 2,0 milliards contre 8,3 milliards en 2007. Cette évolution reflète le repli de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières partiellement compensé par l'amélioration de la balance des transactions courantes. Celle-ci serait essentiellement impulsée par la hausse de des transferts publics. Pour sa part, la balance commerciale se dégraderait, en rapport avec la progression des importations, dans un contexte de stabilité des exportations. Les importations enregistreraient une hausse de 2,1 milliards pour s'établir à 69 milliards, en rapport

avec l'augmentation des achats de produits alimentaires induite par le déficit attendu du bilan céréalier en 2008.

La balance des services est prévue à -18,6 milliards contre -17,6 milliards en 2007. Les revenus nets afficheraient une stabilité en ressortant à -6,0 milliards, tandis que l'excédent des transferts courants ressortirait à 38,0 milliards contre 32,0 milliards une année auparavant, sous l'effet des transferts publics.

Pour sa part, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières se réduirait pour se situer à 13,6 milliards contre 20,9 milliards en 2007, en liaison avec le recul des remises de dette obtenues et l'accentuation du déficit du compte d'opérations financières induite notamment par la hausse des montants inscrits au titre de l'amortissement de la dette publique.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 51,5 milliards à fin décembre 2007, en hausse de 8,3 milliards par rapport à fin décembre 2006. Cette évolution est essentiellement attribuable à l'augmentation des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission qui se sont renforcés de 10,5 milliards, dont l'effet a été amoindri par le repli de 2,2 milliards de ceux des banques.

Le crédit intérieur a enregistré une hausse de 24,0%, en s'établissant à 20,7 milliards à fin décembre 2007. La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 0,2 milliard, pour se situer à 10,2 milliards à fin décembre 2007, en liaison avec la hausse de 3,2 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'impact a été atténué par la progression de 3,0 milliards de ses engagements. Les crédits à l'économie se sont établis à 10,5 milliards à fin décembre 2007, en hausse de 4,2 milliards, du fait des concours ordinaires octroyés à des entreprises intervenant dans le secteur de la noix de cajou.

La masse monétaire s'est accrue de 25,0%, pour s'établir à 69,0 milliards à fin décembre 2007. Les dépôts ont augmenté de 64,5% tandis que la circulation fiduciaire a progressé de 9,6%.

2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

Critères de premier rang

La situation de la convergence se présente comme suit :

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -10,7% en 2006 à -12,5% en 2007. Ce résultat est en liaison avec la baisse des recettes budgétaires de 12,3% et la hausse des dépenses courantes et des dépenses d'investissement financées sur ressources internes de 0,4% et de 10,0%, respectivement. Pour 2008, ce ratio s'établirait à -6,4%. Calculé hors PPTTE et dons budgétaires, ce critère est estimé -7,8% contre -4,3% en 2006. Il pourrait se situer à 0,9% en 2008.

- **Le taux d'inflation annuel** moyen a été de 4,6% en 2007 contre 2,0% en 2006, en liaison avec le relèvement des prix des produits pétroliers intervenu et les répercussions de la hausse des produits céréaliers sur les marchés internationaux. Pour 2008, il serait à 2,0% pour une norme communautaire de 3,0% maximum.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé 368,7% du PIB en 2007 contre 352,2% en 2006. En 2008, il s'établirait à 356,8% pour une norme communautaire 70,0%.
- **Les arriérés de paiement**
 - non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce ratio a été respecté en 2007. En 2008, ce critère serait respecté.
 - non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce ratio n'a pas été respecté en 2007. Il a été enregistré une accumulation de paiement extérieurs de près de 10,7 milliards. En 2008, ce critère serait respecté.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 111,0% en 2006 à 110,7% en 2007, traduisant la faiblesse des recettes fiscales. En 2008, ce ratio serait de 102,4%. Calculé hors PPTTE et dons budgétaires, ce critère se situe à 92,4% contre 87,7% en 2006. Il pourrait ressortir à 74,8% en 2008.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 11,2% en 2007 contre 10,8% en 2006. En 2008, il se situerait à 10,1%. Cette évolution serait liée à la progression des investissements financés sur ressource internes de 10,0%, avec la réalisation de certains travaux de réhabilitation d'infrastructures routières et de structures de soins de santé, prévus au Programme d'Investissements Publics. Calculé hors PPTTE et dons budgétaires, ce critère se situe à 9,3% en 2007 contre 8,6% en 2006. Il pourrait ressortir à 7,4% en 2008.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal** s'est établi à 16,9% en 2007 contre 18,5% en 2006. En 2008, il s'améliorerait pour s'établir à 7,9%.
- **Le taux de pression fiscale** a été de 11,5% en 2007, soit au même niveau qu'en 2006.

La situation décrite ci-dessus indique que l'objectif de convergence en 2007 n'est pas atteint. Le critère clé ainsi que les critères relatifs au taux d'inflation, à l'encours

de la dette publique, au solde extérieur courant et au taux de pression fiscale, présentent des résultats non conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2008, seul le critère relatif au taux d'inflation serait respecté.

2.4.7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'engagement des Institutions des Bretton Woods à accompagner le Guinée-Bissau et appuyer les efforts consentis par les Autorités Bissau guinéennes pour améliorer la gestion macroéconomique du pays et relancer la croissance économique pourrait contribuer à rétablir la confiance du secteur privé et des partenaires au développement. Cependant, en ce qui concerne les perspectives de croissance et la compétitivité de l'économie, des obstacles continuent de freiner la relance de l'investissement. Les perspectives d'amélioration du financement des entreprises sont, en effet, limitées par certaines déficiences, notamment l'environnement des affaires.

Par ailleurs, la situation politique en 2008 serait marquée par l'organisation des élections législatives qui constitue pour le pays un facteur de risque.

En conséquence, il conviendrait d'inviter les Autorités Bissau guinéennes à prendre les dispositions nécessaires afin de :

- assurer une bonne exécution du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit afin de favoriser une mobilisation accrue des ressources extérieures nécessaires au financement des projets d'investissement publics ;
- maintenir l'effort d'assainissement des finances publiques, notamment la mobilisation accrue des ressources intérieures et la maîtrise de l'évolution des dépenses courantes ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et des transports pour en faire des moteurs de la croissance ;
- assurer un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire afin de créer un cadre rassurant pour la mise en œuvre de l'appui budgétaire comme instrument privilégié de coopération financière avec les partenaires.

2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2007, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 4,3⁸% contre 5,3% en 2006 et pour un objectif de 5,4% projeté dans le cadre du programme pluriannuel 2007-2009. Cette croissance liée principalement au dynamisme du secteur tertiaire, s'est déroulée dans un contexte marqué par un léger recul de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 1,4% contre 1,5% en 2006.

La situation des finances publiques s'est caractérisée par une amélioration des soldes budgétaires par rapport aux objectifs arrêtés dans le programme pluriannuel, en liaison avec le renforcement des recettes et de l'aide extérieure confortée par des appuis budgétaires. Le solde budgétaire global s'est établi à -3,7% du PIB pour une prévision initiale du programme pluriannuel de -3,9% et contre - 2,3% en 2006.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution s'est traduite par une aggravation du déficit courant qui a représenté 7,2% du PIB contre 3,6% en 2006, du fait principalement de l'évolution défavorable de la balance commerciale.

Quant à la situation monétaire, elle s'est caractérisée par un accroissement de 11,8% de la masse monétaire, reflétant ainsi l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets.

En ce qui concerne l'état de la convergence, les critères de premier rang ont été respectés en fin 2007. De même, les critères de second rang relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources intérieures ont affiché des résultats conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2007, la croissance économique s'est établie à 4,3% contre 5,3% et pour une prévision initiale de 5,4% retenue dans le cadre du programme pluriannuel. Cette évolution se justifie principalement par une production agricole relativement satisfaisante et le dynamisme du secteur tertiaire.

Le secteur primaire a enregistré une croissance de 3,3% en liaison avec une hausse de 2,4% de la production agricole et malgré une baisse de 27,2% de la production cotonnière. Ce recul de la production cotonnière constaté pour la quatrième année consécutive, résulte de l'abandon progressif de cette culture en raison notamment de la baisse tendancielle des cours sur le marché international et du niveau non incitatif du prix au producteur. La croissance de la production agricole a été donc portée par la production céréalière, qui a augmenté de 5,7% en rapport avec la poursuite de l'exécution du programme d'aménagement de périmètres irrigués et les conditions climatiques favorables enregistrées.

⁸ Ce taux serait de 1,5% selon de récentes estimations.

Quant aux activités du secteur secondaire, elles ont progressé de 0,5%. Elles sont particulièrement marquées par la faible hausse de la production de l'industrie extractive. La production d'or a été de 57,3 tonnes contre 56,9 tonnes en 2006. La production des industries agroalimentaires a fléchi de 1,5%. De même, celle de l'industrie textile a connu un recul de 10,7% du fait de la diminution de l'activité d'égrenage, reflétant ainsi les effets négatifs de la baisse continue de la production cotonnière. Par contre, les branches « énergie » et « Bâtiments et Travaux Publics » ont progressé respectivement de 8% et de 3,2% en raison principalement de la poursuite des travaux d'extension de la couverture électrique du pays et des constructions d'infrastructures.

S'agissant du secteur tertiaire, il affiche une croissance de 7,0% essentiellement tirée par le dynamisme de la branche des « transports et télécommunications », qui a progressé de 8,1%. Cette évolution se justifie principalement par la poursuite de l'extension du réseau de téléphonie cellulaire et la mise en œuvre du Projet d'Amélioration des Corridors de transports.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été, respectivement de 1,1 point, 0,1 point et 3,1 points.

Du côté de la demande, la croissance économique a été tirée principalement par les investissements. La FBCF a progressé de 10,3% sous l'impulsion de ses composantes privée et publique. La FBCF privée a augmenté de 12,9% grâce au secteur du BTP, notamment la construction d'une usine d'engrais et la mise en place d'infrastructures hydro agricoles. Quant à la FBCF publique, son accroissement a été le fait des travaux d'infrastructures de base et la poursuite de la construction de la cité administrative et des logements sociaux. De même, la consommation finale totale a enregistré une hausse de 4,6% en rapport avec principalement une croissance de 7% de la consommation des administrations publiques liée aux recrutements effectués au niveau de la Fonction publique, notamment dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et de la sécurité.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations ont baissé de 1,6%. De même, les exportations ont régressé de 0,7% en raison de la diminution significative des exportations de coton.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance ont été respectivement de 3,7 points, 1,9 points et -1,3 point.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est amélioré légèrement en se situant à 20,9% contre 20,3% en 2006. De même, le taux d'épargne intérieure est ressorti à 17,9% contre 17,4% en 2006.

En ce qui concerne l'inflation, le taux d'inflation annuel moyen mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, est ressorti à 1,4% contre 1,5% en 2006. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 1,9%, de même que ceux de la rubrique « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » ont progressé de 2%. S'agissant des produits pétroliers, ils ont enregistré une hausse de 1,9% contre

3,6% en 2006. L'inflation sous-jacente s'est située à 1,6% contre 3,6% à la même période en 2006.

Dans le domaine des finances publiques, les principaux soldes budgétaires ont évolué conformément aux prévisions arrêtées dans le cadre du programme pluriannuel. Le solde global hors dons prévu à -9,1% du PIB nominal s'est établi à -8,9% contre -7,3% en 2006. De même, le solde global rapporté au PIB nominal est ressorti à -3,7% contre -2,3% en 2006 et pour un objectif de -3,9%.

Des efforts ont été fournis pour accroître le niveau des recettes budgétaires qui ont progressé de 7,5% pour se situer à 17,2% du PIB nominal. Cette évolution se justifie essentiellement par l'accroissement des recettes fiscales de 8,3% en rapport avec la mise en application des mesures initiées en vue d'assurer l'élargissement de l'assiette, la réduction des exonérations, l'amélioration de l'efficacité des services de recouvrement et la réorganisation de l'administration fiscale. Les recettes non fiscales ont augmenté en passant de 25,9 milliards en 2006 à 30,2 milliards en liaison principalement avec le recouvrement des dividendes des sociétés minières. De même, les dons estimés à 179,3 milliards, ont progressé ainsi de 12,6% sous l'impulsion des dons projets et des appuis budgétaires ciblés.

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets ont crû de 14,2% pour représenter 26,1% du PIB nominal. Cette situation se justifie principalement par le renforcement des dépenses d'investissement en rapport avec la réalisation des travaux d'infrastructures et le renforcement des actions de l'Etat en faveur des secteurs sociaux en vue de la réalisation des objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. Ces dépenses d'investissement ont augmenté de 29% pour se situer à 12,6% du PIB nominal, en liaison avec l'accroissement des ressources extérieures confortées par les dons et les appuis budgétaires et les efforts fournis pour renforcer les dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures.

Dans la même période, les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 12,4% en s'établissant à 14,9% du PIB nominal. Cette évolution des dépenses courantes s'explique essentiellement par le renforcement des dotations en fonctionnement des services publics, les dépenses de transferts et de subventions en faveur de la Caisse de Retraite du Mali et l'augmentation de la masse salariale. La hausse de la masse salariale de 8,4% se justifie par la prise en charge des avancements statutaires, l'harmonisation de la grille salariale des fonctionnaires et la poursuite des recrutements.

Pour ce qui est de la dette, l'annulation du stock de la dette multilatérale dans le cadre de l'initiative du G8 a contribué à réduire considérablement le niveau de la dette publique totale. Son encours est ressorti à 24,3% du PIB nominal contre 23,7% en 2006. Le service de la dette publique totale représente 12,7% des recettes budgétaires.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde global est passé d'un excédent de 85,0 milliards en 2006 à 20,7 milliards en 2007, en relation avec la baisse des performances commerciales. Le solde de la balance commerciale s'est dégradé en s'inscrivant à -89,7 milliards contre un excédent de 39,2 milliards en 2006, du fait de la baisse des exportations qui sont estimées à 709,1 milliards et de la hausse des importations. Le recul des exportations se fonde, d'une part, sur le repli de la

production estimée de l'or et, d'autre part, sur la baisse des quantités de coton fibre exportées. Pour leur part, les importations se sont établies à 798,8 milliards, sous l'impulsion de l'accroissement des achats de biens d'équipement.

Le déficit des services s'est contracté à 176,4 milliards, du fait du dynamisme du secteur du tourisme et celui des revenus s'est accru de 139,6 milliards, en rapport avec la hausse des revenus d'investissements étrangers. Quant aux transferts courants, ils ont régressé de 10,5 milliards, du fait du recul de l'aide budgétaire.

Au total, le solde des transactions courantes s'est dégradé de 131,4 milliards par rapport aux réalisations de l'année 2006, pour ressortir déficitaire à 246,2 milliards.

Les estimations situent l'excédent du compte de capital et d'opérations financières à 266,9 milliards, en accroissement de 41,8 milliards par rapport à 2006, en raison notamment du recul des dépôts à l'étranger des compagnies minières.

Pour ce qui est de l'évolution des agrégats monétaires, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 20,7 milliards, pour ressortir à 544,7 milliards. De même, le crédit intérieur a progressé de 9,6%, pour se situer à 489,9 milliards en liaison avec la hausse des crédits à l'économie. L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 7,6%, et a concerné des sociétés opérant dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, des mines, du commerce général, ainsi que des sociétés cotonnières et des associations villageoises, dans le cadre de la commande d'intrants au titre de la campagne agricole 2008/2009. La position nette créditrice du Gouvernement s'est améliorée de 1,0 milliard, en liaison avec la hausse de 37,2 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'impact a été atténué par le renforcement de 36,2 milliards de ses engagements. Ainsi, reflétant l'évolution de ces différentes contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 11,8% pour s'établir à 1.041,9 milliards.

2.5.2. ETAT DE CONVERGENCE

2.5.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2007

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal est** passé de -0,4% en 2006 à -2,5%. Ce critère calculé hors PPTTE et dons budgétaires s'est établi à 0,0% contre 1,8% en 2006 et pour un objectif de 0,7% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Ce résultat se justifie par le faible niveau des recettes et l'accroissement continu des dépenses de base.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 1,4% contre 1,5% en 2006 pour une norme communautaire de 3,0 maximum. Cette évolution des prix est liée à la détente des prix de certains types de consommation, notamment les communications et l'enseignement. L'inflation sous-jacente s'est située à 1,6% contre 3,6% à la même période en 2006.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal est** ressorti à 24,3% contre 23,7% en 2006, pour un objectif de 25,1% du programme pluriannuel 2007-2009. Ce résultat est lié à la poursuite du traitement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE.
- **Les arriérés de paiement intérieurs et extérieurs**
 - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2007.
 - **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2007.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 31,4% soit au même niveau qu'en 2006 et pour un objectif de 31,5% du programme pluriannuel 2007-2009. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE s'est situé à 25,2% contre 25,9% en 2006.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est amélioré en se situant à 32% contre 22,4% en 2006 et pour un objectif de 23,4% prévu dans le cadre du programme pluriannuel 2007-2009. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE est ressorti à 28,1% contre 19,5% en 2006.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal est** ressorti à 9,2% contre 6,3% en 2006 pour un objectif de 7,6% du programme pluriannuel 2007 – 2009.
- **Le taux de pression fiscale** est passé de 14,7% en 2006 à 14,9% en 2007 pour un objectif de 15,2 du programme pluriannuel 2007-2009.

L'appréciation des conditions de convergence en 2007 par rapport à l'année précédente indique que tous les critères de premier rang ont été respectés. De même, les critères sur la masse salariale et les investissements financés sur ressources internes affichent des résultats conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

2.5.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2008-2010

Le présent programme pluriannuel 2008 -2010 transmis à la Commission le 10 décembre 2007, est une actualisation du programme pluriannuel 2007 -2009 adopté par Décision n° 05/2007/CM/UEMOA du 06 avril 2007. Il définit la stratégie que compte mettre en œuvre le Mali durant la période 2008 - 2010, afin de respecter les conditions de convergence et de réaliser les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Principaux éléments du programme

La mise en œuvre du programme pluriannuel 2008-2010 du Mali, élaboré conformément aux orientations de la stratégie de lutte contre la pauvreté, devrait contribuer principalement à :

- Assurer la sécurité alimentaire des populations ;
- Améliorer l'efficacité et la compétitivité de l'économie ;
- Accroître la valorisation des matières premières locales afin de relever le niveau de contribution du secteur manufacturier dans le PIB ;
- Maintenir à moyen terme, la croissance du PIB autour de 6% en vue d'assurer la mise en œuvre du CSLP ;
- Augmenter la part relative des recettes fiscales intérieures dans le budget de l'Etat ;
- Assurer la soutenabilité de la dette ;
- Améliorer la gouvernance financière.

Pour assurer la réalisation effective de ces objectifs, des dispositions seraient prises pour renforcer le secteur productif et consolider les réformes du secteur public. Dans cette optique, la réalisation des projets prévus dans le cadre du Millenium challenge permettrait la mobilisation d'importants investissements et contribuerait par conséquent, à stimuler la croissance économique. Le taux de croissance réel du PIB évoluerait favorablement sur la période, en passant de 4,7% en 2008 à 5% en 2009 et à 5,7% en 2010.

Ainsi, au niveau du secteur primaire, la mise en valeur de 16 000 hectares de terres dans la zone Office du Niger à Alatona, permettrait d'accroître les superficies cultivables totales de 20%. La production agricole principalement soutenue par l'agriculture vivrière, progresserait dans la période sous revue de 6,5% en moyenne par année.

Le secteur secondaire bénéficierait d'importants investissements notamment, pour la création d'une zone industrielle, autour de la zone aéroportuaire. L'émergence de nouvelles unités de production, particulièrement dans le domaine de l'agroalimentaire, permettrait au secteur manufacturier de suppléer les défaillances de l'industrie extractive. La production de la branche aurifère baisserait de 4,1% en 2008 et de 7,2% en 2009. Elle connaîtrait une légère hausse de 1,6% en 2010. Quant aux activités des branches énergie et BTP, elles progresseraient du fait de la poursuite des travaux d'électrification et de construction d'infrastructures.

Par ailleurs, la mise en œuvre effective des projets d'extension des infrastructures de transport et de télécommunication ainsi que la réalisation des réformes envisagées en vue de promouvoir un environnement des affaires favorable, contribueraient à maintenir le dynamisme du secteur tertiaire durant la période du programme.

S'agissant de l'évolution des prix, la forte flambée du cours du pétrole sur le marché mondial en 2007, ne devrait pas compromettre le respect du critère relatif à l'inflation. Suivant les prévisions, le taux d'inflation annuel moyen demeurerait en dessous de 3% sur toute la période du programme. Des dispositions seraient prises pour améliorer la compétitivité de l'économie et renforcer la sécurité alimentaire des populations. Pour ce faire, il est envisagé de poursuivre la restructuration du système

productif avec pour but notamment, de réduire les coûts de production et d'accroître les capacités d'approvisionnement régulier des marchés.

Dans le domaine des finances publiques, la politique budgétaire s'exécuterait en tenant compte des contraintes de la stratégie de lutte contre la pauvreté, notamment l'amélioration de la gouvernance financière. A cet égard, il est prévu de poursuivre et de renforcer les mesures prises dans le cadre du programme pluriannuel 2007-2009 et visant à accroître la capacité financière de l'Etat et à améliorer la qualité des dépenses publiques.

Ainsi, pour atteindre l'objectif d'augmentation de la part des recettes intérieures des dispositions seront prises pour élargir l'assiette fiscale, lutter contre l'incivisme fiscal, renforcer les capacités de vérification et d'enquête des régies financières et moderniser l'administration fiscale. Ces mesures devraient permettre une progression des recettes fiscales de 11,5% en moyenne par an. Le taux de pression fiscale passerait de 15,9% en 2008 à 17% en 2010.

Au niveau des dépenses, des efforts seront fournis pour assurer la cohérence entre le budget annuel et le cadre des dépenses à moyen terme, particulièrement pour les dépenses de réduction de la pauvreté. Pour ce faire, la politique budgétaire continuerait de s'articuler principalement autour des actions suivantes:

- la mise en œuvre de l'appui budgétaire comme instrument privilégié de coopération financière entre le Mali et ses partenaires, pour la mobilisation des ressources;
- et la mise en œuvre du Programme de Modernisation et d'Amélioration de la gestion des Finances Publiques visant notamment à accroître la fiabilité et la qualité du processus budgétaire de sorte à l'orienter davantage vers la gestion axée sur les résultats.

La prise en compte de ces diverses préoccupations devrait se traduire par un renforcement des dépenses d'investissements, notamment dans les secteurs sociaux. Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales se situerait largement au - dessus du seuil de 20% sur toute la période du programme. Il sera en moyenne de 25,4% par an. Par ailleurs, la restructuration des dépenses courantes en faveur des secteurs sociaux se poursuivrait. L'accroissement des dépenses courantes projeté à 15,9% en moyenne par an se justifierait essentiellement par la hausse continue des dépenses de transferts et de subventions et des dépenses d'achats de biens et services. Par contre, le ratio "masse salariale sur recettes fiscales" baisserait progressivement dans la période. Il ressortirait à 29,1% en 2010 contre 33,2% en 2008.

Dans ce contexte des finances publiques, marqué par une amélioration du taux de pression fiscale et une meilleure maîtrise des dépenses courantes, le critère relatif au solde budgétaire de base corrigé des dépenses financées sur ressources PPTE et dons budgétaires évoluerait favorablement dans la période du programme. Il se situerait à 0,8% en 2008 puis à 1,6% en 2009 et à 2,8% en 2010.

En ce qui concerne la dette publique, le niveau de l'encours de la dette publique totale fléchira progressivement pendant la période sous revue, pour atteindre 22% du

PIB nominal en 2010 contre 23,5% en 2009 et 25,1% en 2008. Au titre de l'Initiative PPTTE, il est attendu une mobilisation de 37,8 milliards sur la période 2008 -2010. En outre, le Gouvernement continuera à mener une politique prudente en ne contractant que des crédits extérieurs concessionnels.

Au plan des échanges extérieurs, les actions visant à permettre une plus grande diversification des exportations seront soutenues en vue de l'amélioration de la compétitivité de l'économie. Ainsi, le solde extérieur courant hors transferts officiels s'améliorerait sur la période, sous l'effet de l'évolution favorable de la balance commerciale. Il se situerait à -7,3% du PIB en 2010 contre -7,6% en 2009 et à -9,4% en 2008.

En matière de réformes structurelles, la priorité sera accordée à la mise en œuvre du Programme de Développement Institutionnel (PDI) qui est une réforme d'ensemble de l'Administration pour renforcer le cadre institutionnel de la gouvernance, dans une perspective de développement durable. En outre, la politique de privatisation se poursuivrait, notamment pour ce qui concerne la CMDT et la Banque Internationale du Mali (BIM) d'ici fin 2008. L'Etat s'est aussi engagé à soumettre à l'Assemblée Nationale, une législation pertinente qui permettra d'entreprendre les réformes nécessaires en vue de rétablir l'équilibre financier de la Caisse de Retraite du Mali (CRM) d'ici 2010.

Evaluation technique du programme

- **Présentation du programme**

Le programme est conforme au canevas type retenu pour l'élaboration des programmes pluriannuels. En plus, il comporte les différentes annexes prévues à savoir : les annexes statistiques, le point sur l'état d'exécution des Directives portant harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques, la matrice des mesures et son calendrier de mise en œuvre.

- **Cohérence des programmes**

Le présent programme est dans ses orientations, cohérent avec la stratégie de lutte contre la pauvreté, le programme monétaire et le programme économique et financier conclu avec les Institutions de Bretton Woods.

- **Amélioration continue des critères de convergence**

Tous les critères de convergence enregistreraient une amélioration continue conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence.

- **Conformité par rapport aux objectifs de convergence**

Suivant les estimations du présent programme, les quatre critères de premier rang seraient respectés en 2008 et sur toute la période sous revue. Il en est de même pour les critères de second rang relatifs à la masse salariale et aux investissements

financés sur ressources intérieures. Par contre, les critères portant sur le taux de pression fiscale et le déficit extérieur courant hors dons présenteraient encore des résultats non conformes aux normes communautaires.

- Pertinence des hypothèses

L'objectif de croissance de 5,1% en moyenne par an durant la période 2008-2010, est réalisable au regard des résultats affichés au cours des dernières années et des hypothèses retenues dans le présent programme.

En effet, la mise en œuvre effective des projets prévus dans le cadre des accords du Millenium challenge entraînerait d'importants investissements dans les différents secteurs productifs de l'économie. En plus, une reprise de la croissance du secteur primaire, fondée sur un accroissement de la production agricole, sous l'hypothèse d'une amélioration des conditions pluviométriques et de la poursuite de l'exécution du programme d'aménagement des périmètres irrigués, est possible. Par ailleurs, la réalisation des réformes structurelles prévues, particulièrement dans les secteurs du coton et des télécommunications, contribuerait à créer un environnement économique favorable. Enfin, la production aurifère pourrait, comme pour les années précédentes, dépasser les prévisions arrêtées dans le programme et contribuer ainsi à conforter la croissance.

En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation pourraient se situer en-dessous de la norme communautaire de 3%, au regard des engagements pris dans le programme en vue de poursuivre les efforts jusqu'ici consentis pour contenir les pressions inflationnistes. Toutefois, la persistance de la montée du prix du pétrole ces derniers temps, constitue un facteur de risque important susceptible de remettre en cause les prévisions.

Au plan des finances publiques, Le résultat affiché en fin 2007, par le critère relatif au solde budgétaire de base corrigé des dépenses PTE et des dons budgétaires, présage pour le Mali, d'une situation de convergence précaire. Cependant, les prévisions portant sur la période du programme se réfèrent principalement à l'hypothèse d'un important accroissement des recettes budgétaires. C'est ainsi qu'il est envisagé, le respect du critère relatif au taux de pression fiscale en 2010.

La réalisation de cet objectif semble bien possible, au regard de la dynamique des recettes fiscales observée au cours des dernières années. Ainsi, le critère clé pourrait s'améliorer progressivement, dans la période du programme, du fait de la mise en œuvre effective des mesures préconisées en vue de renforcer le recouvrement des recettes fiscale. De même, que les éventuelles actions qui seraient entreprises dans le sens d'assurer une bonne maîtrise des dépenses courantes contribueraient à conforter la situation de convergence.

Par ailleurs, les projets du Millenium challenge relatifs à la création d'une zone industrielle autour de la zone aéroportuaire et la promotion de nouvelles unités industrielles pour le conditionnement des produits agricoles destinés à l'exportation, constituent autant de réalisations qui pourraient contribuer à améliorer la balance commerciale du Mali et, par conséquent, à réduire le déficit extérieur courant comme prévu dans le programme.

2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du présent programme pluriannuel indique que le Mali respecterait les conditions de convergence en 2008. De ce fait, la Commission juge conforme le programme et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

En vue de garantir la réalisation effective des performances projetées dans le cadre du présent programme, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités maliennes à prendre les mesures suivantes :

- au maintien de l'effort de mobilisation des recettes et une meilleure maîtrise des dépenses courantes, notamment celles relatives aux biens et services ;
- à la mise en œuvre des actions identifiées dans le cadre du projet de réformes budgétaires et financières ;
- à la mise en œuvre des différentes réformes sectorielles notamment dans les domaines du coton, des banques, des télécommunications, de l'eau et de l'électricité ;
- à la poursuite de la restructuration des entreprises publiques et du secteur financier ;
- à la mise en œuvre des mesures nécessaires en vue de rétablir l'équilibre financier de la Caisse de Retraite du Mali (CRM).

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2007, l'activité économique a connu une décélération avec un taux de croissance de 3,1%, après deux années successives de croissance soutenue. Cette évolution, essentiellement imputable aux faibles performances des secteurs primaire et secondaire, s'est manifestée dans un contexte marqué par une maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 0,1%, en liaison avec la bonne production agricole enregistrée en 2006.

La situation des finances publiques a été marquée par une détérioration des soldes budgétaires. Le déficit global est ressorti à 3,7% contre 0,8% en 2006, malgré l'amélioration des recettes.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit du compte courant, rapporté au PIB s'est aggravé en passant de 8,8% en 2006 à 7,8% en rapport avec le niveau élevé des importations.

La situation monétaire a été marquée par un raffermissement des avoirs extérieurs nets et une baisse du crédit intérieur. La masse monétaire a augmenté de 23,2%.

S'agissant des indicateurs de convergence, cinq critères dont trois du premier rang ont été respectés en 2007.

2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique a enregistré une croissance de 3,1%, pour une prévision initiale de 4,5% au programme pluriannuel 2007-2009 et contre des réalisations de 5,1% et 7,4%, respectivement en 2006 et 2005. Cette évolution est liée au dynamisme du secteur tertiaire.

En effet, le secteur primaire a connu une hausse de 1,8% en 2007 contre 7,7% en 2006. Cette décélération s'explique par le ralentissement de la croissance de la production agricole consécutive à la stagnation de la production céréalière et celle du niébé.

Au niveau de l'élevage, le taux de croissance s'est stabilisé autour de 3,4% comme en 2006 en rapport avec un développement normal du tapis herbacé sur l'ensemble des espaces pastoraux. De même, l'exploitation forestière bénéficiant des plans d'aménagement forestier, a connu une croissance de l'ordre de 3,4% comme en 2006.

L'activité de pêche a repris avec un taux de croissance réelle de 2,6% en 2007, après une baisse de 21,7% en 2006. Cette évolution favorable est liée à la reprise des activités dans la partie du Lac Tchad de la région de Diffa, l'alimentation du Lac

en eau ayant été bonne suite à la pluviométrie abondante enregistrée au cours de l'année 2006.

Dans le secteur secondaire, il a été enregistré une décélération de l'activité économique avec un taux de croissance de 1,3% contre 5,7% en 2006 en liaison avec le recul attendu des productions minière et énergétique. L'activité minière, dominée par la production de l'uranium, est ressortie en baisse de 2,3% en 2007 contre une hausse de 8,4% en 2006. Dans le même temps, les taux de croissance des activités de fabrication et de construction se sont stabilisés respectivement à 2,7% et 4,3% comme en 2006.

Le secteur tertiaire a enregistré un taux de croissance de 4,9% en 2007 contre 2,6% en 2006 sous l'impulsion des performances des branches de télécommunications et des services publics qui ont progressé respectivement de 9,5% et 6,5%.

Au total, les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été respectivement de 0,8 point, 0,2 point et 2,1 points en 2007.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel a été portée par le dynamisme de la consommation finale et des investissements. L'évolution de la demande intérieure s'est caractérisée par une hausse de 3,5% de la consommation privée contre 4,2% en 2006. La consommation finale des administrations publiques, a augmenté de 5,8% contre 0,3% en 2006, en liaison avec la progression de toutes les catégories de dépenses courantes hors intérêts sur la dette publique.

S'agissant des investissements, la croissance s'est établie à 5,2% après une baisse de 1,1% en 2006. Cette évolution est consécutive à l'accroissement des dépenses publiques d'équipement et à la poursuite des investissements dans les domaines de la recherche minière, de l'énergie et des télécommunications. Elle résulte d'une hausse de 3,3% de la FBCF privée et d'une progression de 22,4% de la FBCF publique.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations ont connu une hausse de 6,4% après une baisse de 4,7% en 2006, pour représenter 23,4% du PIB, en rapport avec l'augmentation des besoins en biens d'équipement et produits énergétiques. Quant aux exportations, portées par l'uranium, l'or et les produits agropastoraux, elles ont progressé de 3,3% pour atteindre 19% du PIB.

Au total, les contributions à la croissance du PIB, de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs ont été de 3,0 points, 0,9 point, et -0,8 point.

En terme nominal, le taux d'investissement est passé de 21,8% en 2006 à 23,0% en 2007. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'est situé à 7,2% contre 10,6%.

L'évolution de l'activité économique en 2007 s'est accompagnée d'une baisse du niveau général des prix en liaison avec la bonne campagne agricole de l'année précédente. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 0,1% contre un taux nul en 2006. Cette évolution résulte de la baisse des prix des produits alimentaires, des

transports et de la communication, atténuée par la hausse de 6,5% et 4,7% respectivement des prix des fonctions « boissons alcoolisées, boissons et tabacs » et « restaurants et hôtels » ainsi que la hausse du prix du pétrole.

En 2007, l'objectif de la politique budgétaire du Gouvernement a été la poursuite de l'assainissement des finances publiques, à travers notamment la mobilisation accrue des ressources internes, la maîtrise des dépenses courantes et la réduction des arriérés de paiement intérieurs.

Les recettes budgétaires ont baissé de 1,4% pour s'établir à 12,4% du PIB contre 13,3% en 2006 en liaison avec le repli des recettes non fiscales.

Les recettes fiscales ont progressé de 9,0% pour s'établir à 11,3% du PIB en 2007, contre 11,0% en 2006. Cette évolution a résulté de l'augmentation des recettes intérieures portées par les taxes sur biens et services et les impôts sur les revenus et bénéfiques et de la progression des recettes de porte.

Les recettes non fiscales et les recettes des comptes spéciaux portées à 21,5 milliards de FCFA sont en retrait par rapport aux réalisations exceptionnelles de 43,4 milliards en 2006. Quant aux dons, un montant de 164,3 milliards est attendu en 2007 contre une réalisation de 94,1 milliards en 2006.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 34,9% pour représenter 24,5% du PIB contre 19,2% en 2006. Cette hausse des dépenses est imputable aux deux composantes de la dépense.

Les dépenses courantes sous l'impulsion des dépenses de fonctionnement, de transferts et subventions ont crû de 32,6% pour s'établir à 11,7% du PIB en 2007 contre 9,4% en 2006. Les transferts et subventions ont progressé de 57,0% pour représenter 5,9% du PIB contre 3,7% en 2006.

De même, les dépenses en capital ont connu en 2007, un accroissement de 37,2%, pour s'établir à 12,7% du PIB contre 9,8% en 2006. Cette performance a résulté d'une hausse de 37,6% des dépenses en capital financées sur ressources internes, et de 37,0% sur ressources extérieures. Cette évolution est en rapport avec la réalisation des travaux d'infrastructures et la poursuite des objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2007, s'est soldée par une aggravation des déficits des principaux soldes. Ainsi, les déficits globaux hors dons et avec dons rapportés au PIB se sont établis respectivement à 12,1% et à 3,7% en 2007 contre 5,9% et 0,8% en 2006.

Au niveau de la dette publique, l'encours de la dette publique intérieure et extérieure est estimé à fin 2007, à 432,1 milliards de FCFA soit 22% du PIB contre 28,2% du PIB en 2006 en rapport notamment avec le bénéfice des initiatives d'allègement de la dette en 2006.

Le service de la dette extérieure au titre de l'année 2007, est estimé à 31,0 milliards de FCFA, soit 12,7% des recettes budgétaires contre 9,9% en 2006.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde global de la balance des paiements a enregistré un excédent de 69,6 milliards. Le solde commercial s'est établi à -75,7 milliards en 2007 contre -125,7 milliards une année auparavant. Cette amélioration de la balance commerciale est imputable à la hausse de 32,2% des exportations, à la suite de la relance de la production minière après la contre-performance observée en 2006 et du relèvement de 58,7% du prix conventionnel de l'uranium. Les importations ont atteint 426,9 milliards, soit une hausse de 9,1% imputable à l'augmentation des achats de biens d'équipement. La balance des services est passé à -146,4 milliards, sous l'effet de l'accroissement du fret. Les revenus nets excédentaires se sont établis à -15,7 milliards en 2007 contre 0,6 milliard en 2006 alors que les transferts courants nets ont replié légèrement à 84,3 milliards. Au total, le compte courant a enregistré une amélioration de 10,5 milliards pour s'établir à 15,3 milliards en 2007. Le ratio du solde courant, hors dons, rapporté au PIB est ressorti à -10,2% contre -11,1 % en 2006.

Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières a été de 223,1 milliards, en baisse de 37,7 milliards par rapport à 2006.

Au niveau de la situation monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie à 225,1 milliards, soit une hausse de 69,6 milliards par rapport à fin décembre 2006. Cette évolution est exclusivement imputable à l'accroissement de 72,8 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en baisse de 9,7 milliards, en ressortant à 142,1 milliards. La position nette du Gouvernement s'est améliorée de 41,9 milliards, du fait de la hausse de 45,0 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'effet a été partiellement atténué par la progression de 3,0 milliards de ses dettes. Les crédits à l'économie sont ressortis à 191,9 milliards, en liaison avec l'augmentation de 31,9 milliards des crédits ordinaires.

La masse monétaire a augmenté de 23,2%, pour s'inscrire à 356,2 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution de la liquidité globale s'est traduite par la hausse de 0,3% de la circulation fiduciaire et de 42,7% des dépôts en banque.

2.6.2. ETAT DE CONVERGENCE

2.6.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2007

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à -4,0% en 2007 contre 0,3% en 2006 pour un objectif de -2,5% prévu au programme pluriannuel 2007-2009. Hors dépenses financées sur ressources PPTTE et

dons budgétaires, ce ratio est estimé à -0,3% contre 5,2% en 2006. L'objectif fixé ne serait pas atteint en raison de la faible progression des recettes face au niveau élevé des dépenses de base.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** est attendu à 0,1% contre un niveau nul en 2006 pour une norme communautaire de 3,0% maximum. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par la bonne campagne agricole 2006-2007.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal est** ressorti à 22,0% contre 28,2% en 2006, pour un objectif de 22,7% du programme pluriannuel 2007-2009.
- **Les arriérés de paiements :**
 - **non accumulation des arriérés de paiements intérieurs sur la période de la gestion courante** a été respectée en 2007 ;
 - **non accumulation des arriérés de paiements extérieurs sur la période de la gestion courante** a été respectée en 2007.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 33,0% contre 33,4% en 2006 pour un objectif de 32,7% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Corrigé des dépenses salariales financées sur appuis budgétaires et ressources PPTÉ, ce ratio est passé à 27,4% contre 26,0% en 2006.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapporté aux recettes fiscales** passe de 32,9% à 41,5% en 2007 pour un objectif de 27,3% au programme pluriannuel 2007-2009. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur des appuis budgétaires et ressources PPTÉ, il est passé de 19,6% en 2006 à 27,5% en 2007 en rapport avec la forte croissance des dépenses d'investissement sur ressources intérieures.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal** serait de -10,2% contre -11,2% en 2006 pour un objectif de -10,7% au programme pluriannuel 2007-2009. Cette aggravation de la situation s'explique par la faiblesse des exportations en 2007 face au niveau élevé des importations.
- **Le taux de pression fiscale** s'est établie à 11,3% contre 11% un an plus tôt, pour un objectif de 11,9% dans le programme pluriannuel 2007-2009.

Au total, l'état de convergence se caractérise par le respect de trois critères de premier rang et de deux critères de second rang. La tendance du respect du critère clé s'estompe à un an de l'horizon de convergence. Le respect du principe de

durabilité des performances est compromis, rendant difficile la convergence à l'horizon 2008.

2.6.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2008-2010

Le programme pluriannuel du Niger au titre de la période 2008-2010 est parvenu à la Commission le 03 décembre 2007. Il est une actualisation du programme pluriannuel 2007-2009 adopté par le Conseil des Ministres par décision n°06/2007/CM/UEMOA du 06 avril 2007.

Principaux Eléments du Programme

Les principaux objectifs du programme s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Accéléré de la Réduction de la Pauvreté (SDARP) 2008-2012, adoptée par le Gouvernement en octobre 2007, à l'issue d'un large processus participatif. Elle a été présentée, pour financement, aux partenaires financiers et techniques les 25 et 26 octobre 2007 et a reçu des promesses d'environ 2000 milliards de f CFA pour un coût global estimé à 7601,5 milliards.

Le programme vise une amélioration des indicateurs des OMD et le respect des critères de convergence. Il projette :

- un taux de croissance annuel moyen de 4,0% sur la période 2008-2010 ;
- un taux d'inflation de 2,0% en moyenne par an ;
- une amélioration du solde budgétaire de base par des mesures visant à optimiser les recettes et à maîtriser la progression des dépenses courantes ;
- une réduction progressive du stock des arriérés de paiements intérieurs et la non accumulation de nouveaux arriérés ;
- une résorption du déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons par la redynamisation et la diversification des produits agropastoraux destinés à l'exportation ainsi que la promotion des exportations traditionnelles.

En matière des finances publiques, les mesures principales à mettre en œuvre consistent en l'accroissement des ressources internes par le renforcement des capacités des structures de recouvrement, l'élargissement de la base de l'assiette fiscale, la réduction du champ des exonérations et la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal. Les mesures déjà mises en œuvre seraient renforcées au niveau de la douane et des impôts. Elles se traduiraient par un accroissement moyen des recettes budgétaires de 11,7% et en particulier des recettes fiscales de 12,6%. Le

taux de pression fiscale passerait de 12,1% en 2008 à 13,3% en 2010. Quant aux dons, ils sont projetés à un taux de croissance moyen de 12,5% l'an.

Les dépenses publiques progresseraient en moyenne à 8,0% et seront orientées surtout au profit des secteurs prioritaires de la SDARP que sont l'éducation, la santé, les infrastructures et le développement rural, en cohérence avec les CDMT. Ainsi, il est envisagé, la consolidation des progrès en matière d'orthodoxie et de discipline budgétaire, la poursuite de la maîtrise et de l'amélioration de la qualité des dépenses. Ces mesures se traduiraient par une augmentation annuelle moyenne de 5,5% des dépenses courantes et de 10,3% des dépenses d'investissement.

En matière d'endettement, le Gouvernement adopterait une politique prudente en ayant recours aux financements concessionnels afin de préserver les acquis de l'IADM. Il poursuivrait l'apurement des arriérés intérieurs et conclurait les accords bilatéraux d'allègement de la dette avec les pays non membres du Club de Paris. Ces actions ramèneraient le taux d'endettement à 19,9% en 2008 et 15,6% en 2010.

Evaluation technique du Programme

? Présentation du Programme

Le Programme est conforme au canevas type retenu pour l'élaboration des programmes pluriannuels. Il est accompagné d'une matrice de mesures et de son chronogramme de mise en œuvre.

? Cohérence du programme

Le programme dans ses orientations, est cohérent avec les objectifs du programme monétaire fixés pour 2008, et ceux de la Stratégie de Développement Accéléré de Réduction de la Pauvreté 2008-2012.

? Amélioration continue des critères de convergence

A l'exception du critère relatif au solde budgétaire de base, les autres critères enregistreraient une amélioration continue, conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence.

? Conformité par rapport aux objectifs de convergence

Suivant les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés en 2008. Cependant, ces performances demeureraient très précaires. Le solde budgétaire de base se dégraderait dès 2009.

? Pertinence des hypothèses

Les principaux objectifs visés dans le programme s'inspirent de la Stratégie de Développement Accéléré de la Réduction de la Pauvreté axée sur l'amélioration substantielle des indicateurs des ODM et sur la convergence en 2008.

Il est projeté un taux de croissance annuel moyen de 4,0%. Ce résultat est réalisable au regard d'une part de la tendance des dernières années et des dispositions prises pour la maîtrise de l'eau et le renforcement de l'irrigation ainsi que le développement des filières porteuses et la promotion des produits sylvo-agro-pastoraux. Le grand défi reste la capacité du pays à mobiliser les ressources nécessaires au financement de la SDARP qui a fait l'objet d'une table ronde des partenaires les 25 et 26 octobre 2007.

Dans le domaine de l'inflation, la politique d'approvisionnement régulier des marchés en produits courants et de constitution permanente du stock de sécurité alimentaire mise en place par le Gouvernement serait poursuivie. Elle favoriserait le respect de ce critère qui pourrait atteindre ou être en dessous des 2,0% retenu au programme. Cependant, la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires, constitue des facteurs de risque sérieux.

Au niveau des finances publiques, le taux de pression fiscale passerait de 12,1% en 2008 à 13,3% en 2010. Cette performance est insuffisante pour faire face aux dépenses courantes et d'investissement sur ressources internes. Les prévisions de recettes de la période du programme devraient être plus ambitieuses et en rapport avec les mesures préconisées et les moyens à mettre à la disposition des régies financières. Sans cette volonté, le taux de pression fiscale évoluerait très lentement et compromettrait la convergence. Déjà, en 2009, l'équilibre du solde budgétaire de base ne permettrait pas la conformité avec le principe de durabilité recherchée par le Pacte.

Du côté des dépenses, les dépenses courantes augmenteraient en moyenne de 5,5% sous l'impulsion des transferts et subventions qui ont fait un pic en 2007 et continueraient sur toute la période du programme. Cette tendance est défavorable à la convergence et nécessite une rigueur pour les ramener à des niveaux acceptables. En 2008, l'horizon de convergence, les dépenses courantes se stabiliseraient à 11,6% du PIB avant de revenir à 11,4% en 2010. Quant aux dépenses d'investissement, elles passeraient de 12,3% du PIB en 2007 à 14,0% en 2010. Par contre les dépenses d'investissement sur ressources internes baisseraient de 23,4% en 2008, après une augmentation de 37,6% un an plus tôt pour représenter 3,4% du PIB contre 4,7% en 2007.

De plus, à l'analyse, le respect des conditions de convergence en 2008 se ferait partiellement, au détriment des investissements sur ressources internes, le niveau des subventions et transferts devant resté élevé comme en 2007. Enfin, la non inscription des ressources PPTTE en 2009 et 2010, ne favorise pas une bonne appréciation des perspectives ou performances en matière de convergence.

2.6.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, l'évaluation du programme pluriannuel 2008-2010 permet d'apprécier positivement les principaux indicateurs macroéconomiques réalistes et réalisables en 2008. L'économie nigérienne connaît des progrès depuis la mise en place en 2000 d'un programme économique et financier avec les institutions de Bretton Woods. Mais, elle demeure encore très vulnérable aux chocs.

Le renforcement du cadre budgétaire mérite plus de vigueur en matière de recouvrement de recettes et une maîtrise des dépenses en vue de garantir le respect et la durabilité des performances pour entrer en phase de stabilité. Par ailleurs, la non intégration des ressources PPTTE, ne permet pas de juger des perspectives de convergence après 2008.

Au regard de ce qui précède, la Commission juge non conforme, le programme pluriannuel du Niger, aux objectifs du Pacte et recommande d'inviter les Autorités à le réaménager. Elles devraient dans ces sens :

- poursuivre les efforts visant à assurer l'élargissement de l'assiette et l'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires par la consolidation des mesures préconisées dans les plans d'actions des régies financières ;
- assurer la maîtrise des dépenses courantes, notamment, celles de matériel et des transferts et subventions ;
- poursuivre et renforcer les réformes structurelles et sectorielles en vue de favoriser la réalisation d'une croissance économique forte et durable, nécessaire à la réduction de la pauvreté ;
- promouvoir les produits d'exportation par une politique de sensibilisation et d'incitation à la diversification, à l'augmentation et à l'amélioration de la production nationale en vue d'une amélioration du solde courant de la balance des paiements.

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

L'activité économique a enregistré en 2007 une croissance de 5,8⁹% contre 2,1% en 2006 pour un objectif de 3,6% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Ce résultat s'explique par la reprise enregistrée au niveau du secteur primaire, le redressement du secteur industriel et le dynamisme du secteur tertiaire.

Cette performance a été enregistrée dans un contexte de tension inflationniste. Pour la première fois depuis la dévaluation, le taux d'inflation annuel moyen a franchi la barre communautaire de 3%. Il s'est établi à 5,9% contre 2,1% en 2006.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une amélioration des soldes budgétaires en liaison avec une progression plus rapide des recettes totales par rapport aux dépenses. Le déficit global a été de 4,7% du PIB en 2007 contre 6,1% en 2006.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit courant est passé de 9,4% du PIB en 2006 à 10,2% en 2007. Cette évolution découle notamment de la contraction des exportations en liaison, notamment avec les difficultés des Industries Chimiques du Sénégal (ICS).

La situation monétaire a été marquée en 2007 par une hausse des avoirs extérieurs nets et un accroissement du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a augmenté de 12,6%.

S'agissant des indicateurs de convergence, cinq (05) critères dont deux de premier rang ont été respectés en 2007 contre six (06) en 2006. Les critères relatifs au solde budgétaire de base, à l'inflation et au solde extérieur courant n'ont pas été respectés.

2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'accélération de la croissance économique en 2007 est impulsée par les performances enregistrées par tous les secteurs économiques. En effet, au niveau du secteur primaire, la croissance s'est établie à 6,4% contre une baisse de 2,9% en 2006. La croissance enregistrée par l'agriculture est de 5,5%, traduisant une reprise après la baisse de 5,4% en 2006. Cette performance a été favorisée par une pluviométrie bien répartie et de bonnes conditions phytosanitaires. L'agriculture vivrière s'est accrue de 7% en 2007 et l'agriculture industrielle ou destinée à l'exportation est en hausse de 2,8% contre des baisses respectives de 7,4% et 1,6% en 2006. Quant au sous secteur de l'élevage, il a progressé de 2,3% contre 5,9% en 2006.

Dans le secteur secondaire, la croissance est en hausse de 6,9% en 2007 contre une baisse de 1,7% un an plus tôt. Ce résultat est lié notamment à la reprise de l'activité de production des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) et de la Société Africaine de Raffinage (SAR). En effet, suite à l'accord conclu entre l'Etat et le partenaire Indien pour la recapitalisation des ICS, la production des ICS a enregistré une progression de 12,3% contre un recul de 22,1% en 2006. Quant aux autres

⁹ Ce taux serait de 5,0% selon de nouvelles estimations.

industries dont la SAR, la progression a été de 2,2%, malgré la persistance de la flambée des cours du baril de pétrole. Dans la branche électricité, gaz et eau, la croissance est de 5,6% en 2007 contre 0,3% en 2006. Dans les BTP, la croissance reste toujours vigoureuse avec 10,0% en 2007 contre 15,0% en 2006. La dynamique observée dans la branche BTP s'explique essentiellement par les travaux comptant pour le 11ème Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), par la poursuite du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) et l'investissement des ménages dans le logement.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, la croissance s'est établie à 5,4%, essentiellement tirée par la branche Transports, Postes et Télécommunications qui a enregistré une progression de 12,6%. Les activités commerciales ont augmenté de 5,3% en 2007 contre une baisse de 0,5% en 2006, en raison de la hausse des marges sur les produits des secteurs primaire et secondaire et des importations.

Au total, les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont respectivement de 0,8 point, de 1,4 point et de 3,6 points.

Du côté des emplois du PIB, la consommation finale s'est accrue de 6,2%. La FBCF a progressé de 6,8% à la faveur du dynamisme de la FBCF publique, en hausse de 12,0% et de la FBCF privée qui s'est établie à 5,0%. En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations et les importations ont enregistré des hausses respectives de 0,2% et de 3,7%. Cette situation des échanges extérieurs s'explique notamment par la reprise des activités des ICS, de la SAR, et la dynamique des BTP ayant engendré la hausse des importations de biens d'équipements et de biens intermédiaires.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ont été respectivement de 5,7 points, 1,5 point et -1,4 point.

En terme nominal, le taux d'investissement a été de 20,9% en 2007. Quant au taux d'épargne intérieure, il s'est établi à 7,5% en 2007 contre 7,4% en 2006.

La croissance s'est déroulée dans un contexte de hausse de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 5,9% contre 2,1% en 2006, en liaison avec la hausse des prix de 10,0% de la fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et de 7,3% de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Cette situation est induite par la hausse du prix du pain et du riz, suite aux renchérissements des cours mondiaux des céréales, notamment le blé et le riz. De même, le taux d'inflation sous-jacente a augmenté pour ressortir à 4,9% contre 1,6% en 2006. Cette hausse s'explique essentiellement par la progression du niveau des prix des produits alimentaires et les transports.

S'agissant de la situation des finances publiques, elle a été marquée par une progression de 12,5% des recettes budgétaires, représentant 20,2% du PIB contre 20,0% en 2006. Cette évolution a été impulsée par les recettes fiscales qui ont enregistré une progression de 12,7% en 2007 en relation avec la mise en œuvre de réformes visant à élargir l'assiette fiscale, notamment, des mesures de renforcement de l'efficacité des régies financières grâce, d'une part, aux recrutements et à la

formation du personnel et, d'autre part, aux contrôles stricts et la surveillance continue et régulière opérés par l'Administration fiscale. Par ailleurs, le renchérissement du prix du baril du pétrole, l'augmentation des importations de produits pétroliers raffinés, la réduction considérable du délai du processus de dédouanement des biens qui est passé de 1,5 ou 2 mois à 10 jours, notamment pour les produits pétroliers ont également contribué à cette bonne tenue des recettes fiscales. Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 7,0% pour représenter 0,8% du PIB comme en 2006. Les dons ont représenté 2,2% du PIB en 2007 contre 1,5% en 2006.

Les dépenses totales et prêts nets en 2007 ont progressé de 9,1% pour s'établir à 27,1% du PIB contre 27,7% l'année précédente. Le ralentissement observé est imputable au recul de 5,7% des dépenses courantes. En effet, les intérêts sur la dette publique se sont contractés de 18,4% et les transferts et subventions ont baissé de 31,7%. Les traitements et salaires ont augmenté de 15,3% en relation avec la poursuite de la politique de recrutement et de valorisation de l'échelle de rémunération des fonctionnaires de l'Etat. Les dépenses en capital se sont accrues de 36,8% dont 33,1% sur ressources internes.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'est amélioré en passant de 7,7% du PIB en 2006 à 6,9% en 2007. Quant au déficit global, il est passé de 6,1% en 2006 à 4,7% en 2007.

L'encours de la dette publique totale s'est établi à 19,7% du PIB contre 40,9% en 2006. Cette amélioration s'explique notamment par les effets induits de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et de l'Initiative PPTTE dont le point d'achèvement a été atteint en avril 2004. Le service de la dette publique a représenté 8,0% des recettes budgétaires totales contre 17,6 en 2006.

La balance des paiements affiche un excédent de 71,7 milliards contre 99,0 milliards en 2006, induit par le renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit courant a enregistré une détérioration de 83,4 milliards, traduisant notamment l'évolution défavorable de la balance commerciale et des services, les soldes des revenus et des transferts devant s'améliorer. Le déficit courant, hors dons, est passé de 10,0% du PIB en 2006 à 11,9% du PIB en 2007. Le déficit commercial a augmenté de 164,4 milliards, à la suite d'une hausse de 144,7 milliards des importations, combinée à une baisse des exportations, liée au repli des ventes extérieures de produits pétroliers. La hausse des importations est imputable, principalement, aux produits pétroliers, aux biens d'équipement et aux biens intermédiaires. Les services nets déficitaires se sont établis à 19,6 milliards en 2007 contre 18,5 milliards en 2006, soit une augmentation de 1,1 milliard. Le déficit des revenus s'est réduit, en liaison avec la baisse des intérêts versés sur la dette publique. Les transferts nets se sont établis à 516,3 milliards contre 437,5 milliards en 2006, en liaison avec l'augmentation des envois de fonds des travailleurs et des transferts publics.

Le compte de capital et d'opérations financières s'est renforcé de 61,6 milliards, à la suite des entrées de ressources liées à la cession de la troisième licence de téléphonie mobile et à la mise en valeur des minerais de fer du Falémé.

S'agissant de la situation monétaire, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 851,2 milliards, en amélioration de 71,7 milliards par rapport à fin décembre 2006. Cette évolution résulte principalement de la hausse de 75,0 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO, reflétant les efforts déployés dans le cadre du rapatriement des recettes d'exportation. L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 201,1 milliards, pour ressortir à 1.323,5 milliards à fin décembre 2007. La position nette du Gouvernement s'est détériorée de 82,1 milliards, en rapport avec l'accroissement des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, lié particulièrement au niveau relativement important de souscriptions de ce dernier aux émissions effectuées par l'Etat sur le marché financier régional. Les crédits au secteur privé ont progressé de 10,7%, pour s'établir à 1.230,3 milliards à fin décembre 2007.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a augmenté de 12,6%, pour s'inscrire à 1.972,1 milliards à fin décembre 2007. Les dépôts ont augmenté de 14,7% et la circulation fiduciaire de 6,7%.

2.7.2. ETAT DE CONVERGENCE

2.7.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2007

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2007 est ressorti à -2,7% du PIB contre -4,2% l'année précédente. L'objectif prévu au programme pluriannuel 2007-2009 est de -3,5%. Cette amélioration s'explique par la progression des recettes et la forte réduction des transferts et subventions. Corrigé du total des ressources PPTTE et des dons budgétaires, le ratio s'est établi à -0,1% en 2007.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est de 5,9% en 2007 contre 2,1% en 2006. Cette évolution des prix a été favorisée par le comportement des produits de la fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et celui de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Le taux d'inflation sous-jacente, calculé hors produits frais et énergétiques a été de 4,9%.
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 19,7% du PIB en 2007 contre 40,9% en 2006 pour un objectif de 15,0%. Cette importante amélioration s'expliquerait essentiellement par le bénéfice de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM).
- **Les arriérés de paiement :**
 - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2007 ;

- **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2007.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 31,8% contre 31,0% un an plus tôt pour un objectif de 32,2%. Cette situation s'explique par une hausse, de la masse salariale de 15,3% en liaison avec la poursuite du programme de recrutement par l'Etat. Ce ratio, corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE s'est établi à 30,7%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 43,2% contre 36,6% en 2006 pour un objectif de 31,3. Corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE, le ratio s'est établi à 34,2% en 2007.
- **Le ratio déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal** s'est établi à 11,9% en 2007 contre 10% en 2006 pour un objectif de 9,2% du programme pluriannuel 2007-2009.
- Le taux de pression fiscale est passé de 19,2 en 2006 à 19,4% en 2007 pour un objectif de 18,8% conformément au programme pluriannuel 2007-2009.

En 2007, le Sénégal a respecté cinq (05) critères de convergence contre six (06) en 2006. Les trois (03) critères n'ayant pas été respectés sont ceux relatifs au solde budgétaire de base, à l'inflation et au solde extérieur courant.

2.7.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2008-2010

Le programme pluriannuel 2008-2010 basé sur la Stratégie de la Croissance Accélérée (SCA), le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE), approuvé en novembre 2007 par le FMI, vise un certain nombre d'actions susceptibles de promouvoir et de soutenir une croissance forte.

Principaux éléments du programme

Les objectifs du programme pluriannuel 2008-2010 du Sénégal vise à :

- porter le taux de croissance annuel moyen à 6% au moins;
- maîtriser les prix à la consommation ;
- contenir le déficit public et du compte courant de la balance des paiements à un niveau soutenable.

Il s'agit au plan macroéconomique de réaliser un taux de croissance de 6,1%, en 2008 et de 6,4% en 2009 et 2010. Pour ce faire, le secteur primaire enregistrerait un taux moyen de croissance de 5,7%. Cette performance serait induite par une production agricole qui croîtrait de 10,3% du fait de la mise en œuvre de politiques

nationales visant l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'accroissement des revenus des populations rurales et la protection de l'environnement. Ces politiques et stratégies sont adossées aux orientations définies par le Gouvernement dans le Plan Retour Vers l'Agriculture (REVA), destiné à développer une production suffisante pour couvrir de manière durable la demande intérieure. D'autres actions définies dans le Programme National de Développement Agricole (PNDA) et la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) porteront notamment sur la réforme foncière, la diversification des productions agricoles et la régulation des marchés, la sylviculture et les aménagements forestiers, la modernisation de l'élevage, la maîtrise de l'eau et le renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles.

Dans le secteur secondaire, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 6,6% dès 2008, et 6,9% en 2009 grâce à la poursuite des programmes d'investissement dans les infrastructures. Il s'agit notamment de la construction du nouvel aéroport international, Blaise DIAGNE, des travaux à réaliser dans le cadre de la modernisation de la gestion du terminal à conteneurs du Port Autonome de Dakar par Dubaï Ports World, de la construction de l'autoroute à péage entre Dakar et Diamniadio, du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine, des travaux relatifs au 11^{ème} Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des PME.

En matière d'énergie, la SENELEC, suite à une recapitalisation de 65 milliards en 2007, bénéficierait de la mise en fonction des centrales de Kounoune I et II et de Bel Air. La mise en service de ces centrales ainsi que la mise en place du dispositif de sécurisation des importations de produits pétroliers à travers la création d'un fonds permettraient à la SENELEC de réduire à plus du tiers, ses pertes de production. Il est également prévu un programme d'éclairage public par énergie solaire dans l'ensemble des communes. Le Gouvernement envisage de mettre en place de nouvelles centrales dont les centrales éoliennes sur financement de la coopération allemande et le démarrage d'une centrale photovoltaïque de 7,3 MW à Ziguinchor. Le Gouvernement prévoit aussi de construire à fin 2010 des centrales à vapeur et réaliser de projets d'aménagement hydroélectrique au plan sous régional (OMVS et OMVG) ou au plan bilatéral comme le barrage de Swapeti avec la Guinée.

Par ailleurs, le Gouvernement continuera à œuvrer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises grâce aux programmes de mise à niveau des entreprises et de renforcement des capacités du secteur privé. Dans cette perspective, le Gouvernement s'attellera à approfondir la restructuration des filières ou sociétés en difficulté, notamment les ICS, qui au terme d'un accord intervenu en juillet 2007, entre l'Etat du Sénégal et le consortium Indian Farmers Fertilizers Cooperative Ltd (Iffco) procèdera à sa recapitalisation à hauteur de 40 milliards. En ce qui concerne la SAR, grâce à un accord signé en août 2007, entre le Sénégal et la Société Iranienne de Raffinage et de Distribution du Pétrole (NIORDC), sa capacité de raffinage sera portée de 1,2 million de tonnes à 3 millions de tonnes. Par ailleurs, la participation de NIORDC au capital de la SAR devrait accroître ses capacités de stockage. NIORDC s'est également engagé à ravitailler la SAR en pétrole brut pendant un an, avec des facilités de paiement d'un délai de trois mois.

Quant au secteur tertiaire, il croîtrait de 6,3% en moyenne par an sur la période du

programme. Ces performances seraient induites par le dynamisme de la branche des Transports et Télécommunications dont la croissance attendue sur la période du programme serait de 12,0%. Les activités commerciales progresseraient en moyenne de 4,7% grâce à un approvisionnement adéquat des marchés et le redressement de la production industrielle.

S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation serait maîtrisée et maintenue en dessous de la norme communautaire de 3% en liaison avec une production agricole vigoureuse, un approvisionnement adéquat des marchés et une politique budgétaire rigoureuse.

En ce qui concerne la gestion budgétaire durant la période 2008-2010, les prévisions indiquent une poursuite du renforcement du cadre budgétaire devant se traduire par une augmentation moyenne des recettes totales de 8,6% par an. Pour améliorer l'efficacité de la perception des impôts, le Gouvernement envisage l'installation au Trésor d'un nouveau logiciel de recouvrement permettant de rendre opérationnelle l'interconnexion entre le Trésor, la Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID) et la Direction Générale des Douanes (DGD). Le logiciel SIGTAS (Système Intégré de Gestion des Taxes) sera également installé à la Direction Générale des Impôts et Domaines.

Pour renforcer la transparence budgétaire, le Gouvernement a préparé un plan d'actions conforme aux recommandations contenues dans le rapport sur l'Observation des Normes et Codes du FMI. Pour améliorer le suivi informatisé de l'exécution budgétaire, le Gouvernement envisage l'extension du logiciel (SIGFIP), mis en place à cet effet, à la phase de paiement. L'installation du logiciel de comptabilité publique (ASTER) au Trésor contribuera à améliorer la gestion des dépenses publiques. La déconcentration de l'ordonnancement, effective pour six ministères (Education, santé, Environnement, Justice, Agriculture et Equipement), sera étendue à l'ensemble des ministères afin d'accélérer les procédures d'exécution des dépenses grâce à la présence d'ordonnateurs délégués et de Contrôleurs des Opérations Financières (COF) dans ces ministères.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre légal et opérationnel des marchés publics, le Gouvernement attachera une attention particulière à l'application du nouveau code des marchés publics et du nouveau code des obligations de l'administration, adoptés en 2007. Ces deux codes établissent une autorité de régulation indépendante, avec la participation du secteur privé, chargée de veiller à l'application des textes et de traiter les réclamations des soumissionnaires. Le Gouvernement entend renforcer la lutte contre la corruption et contre toutes les formes de blanchiment. A cet égard, les moyens de la Commission Nationale de Lutte contre la Corruption, la non Transparence et la Concussion ainsi que ceux de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) seront renforcés.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme du Sénégal est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- Cohérence des programmes

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec la Loi de Finances, gestion 2008, le programme monétaire pour l'année 2008 et le programme triennal appuyé par l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE).

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément à l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence est marqué par une amélioration continue.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les projections sur la période 2008-2010 indiquent que tous les quatre critères de premier rang ne seraient pas respectés en 2008, notamment le critère clé.

- Pertinence des hypothèses

Le programme pluriannuel 2008-2010 est bâti sur l'hypothèse d'un taux de croissance moyen d'au moins 6,0% au cours de la période, d'une amélioration des recouvrements et d'une maîtrise des dépenses courantes.

Les mesures envisagées et les résultats attendus témoignent de l'option des Autorités sénégalaises à réaliser les Objectifs intermédiaires de Développement du Millénaire et ceux du DSRP. A cet égard, la Stratégie de Croissance Accélérée et toutes les autres actions auxquelles se réfère le présent programme, constituent une démarche adéquate pour consolider les bases d'une croissance forte et durable. Au regard des résultats obtenus par l'économie sénégalaise au cours des dernières années et de l'hypothèse de la poursuite de la restructuration de l'économie, à travers la mise en œuvre effective des programmes sectoriels et l'application de diverses réformes visant à lever les contraintes à l'investissement privé, les objectifs du programme pour la période 2008-2010 semblent réalisables.

En ce qui concerne les prix, leur évolution au cours des années passées témoigne d'un réel effort de maîtrise de l'inflation. Cette tendance interrompue en 2007, devrait être maintenue durant la période du programme au regard notamment, des actions envisagées pour accroître et diversifier la production céréalière.

Au plan des finances publiques, les recettes augmenteraient régulièrement en liaison avec l'élargissement progressif de l'assiette fiscale et la poursuite des réformes des Administrations fiscales. Le taux de pression fiscale se stabiliserait à 19%. Cependant, les importantes exigences de dépenses en matière de travaux d'infrastructures, et dans les secteurs sociaux pourraient exercer des tensions sur les finances publiques sur la période du programme, si les mesures en matière de recouvrement des recettes ne sont pas renforcées. Cette situation pourrait compromettre la dynamique de consolidation des acquis de la convergence constatés à fin 2005.

2.7.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation du Sénégal témoigne d'une bonne orientation des agrégats macroéconomiques. Elle s'est caractérisée par le respect des conditions de convergence, au cours des dernières années. Toutefois, à l'horizon de convergence, à fin décembre 2008, cette performance serait compromise. Les critères de premier rang, en particulier le solde budgétaire de base, ne seraient pas respectés. Au regard de ces résultats projetés, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités sénégalaises à réaménager leur programme. Elles devront dans ce cadre donner la priorité aux mesures suivantes :

- la poursuite de la mise en œuvre des programmes spéciaux susceptibles d'induire une croissance forte et soutenue ;
- la poursuite des programmes visant à renforcer et diversifier les exportations de manière à tirer profit des opportunités offertes par les marchés internationaux ;
- l'approfondissement de la restructuration des Industries Chimiques du Sénégal, du secteur de l'énergie et de la filière arachide ;
- la poursuite des efforts de mobilisation des recettes et une meilleure maîtrise des dépenses courantes, notamment les transferts et subventions, afin de renouer avec les performances macroéconomiques du début des années 2000.

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

L'activité économique a enregistré en 2007 une croissance de 2,1% contre 4,1% un an plus tôt. Cette évolution est principalement portée par le secteur primaire dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 1,0% contre 2,2% en 2006.

La situation des finances publiques s'est caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal de 2,8% en 2006 s'est légèrement amélioré pour se situer à 0,5% du PIB nominal en 2007.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit courant rapporté au PIB nominal s'est situé à 17,1% contre 15,6% en 2006, reflétant ainsi la poursuite de la dégradation de la balance commerciale.

En ce qui concerne les agrégats monétaires, les avoirs extérieurs nets se sont inscrits en hausse de même que le crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 16,8%.

S'agissant des indicateurs de convergence, le Togo a respecté deux critères en 2007. Il s'agit du taux d'inflation annuel moyen et de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales.

2.8.1 PRODUCTION

La reprise de l'activité économique amorcée en 2006 avec un rythme annuel de 4,1% de croissance a été marquée en 2007 par un ralentissement d'une ampleur limitée à 2,1%, imputable à la persistance de la crise de l'énergie électrique ayant affecté toutes les branches d'activités. Toutefois, cette croissance modérée repose sur des conditions climatiques globalement favorables à l'agriculture et sur des mesures de relance du secteur cotonnier.

Le secteur primaire, qui a principalement porté cette croissance, a progressé de 5,8% contre 4,9% en 2006, grâce aux performances de l'agriculture vivrière et des cultures de rente, notamment, le coton. La production de coton graine a augmenté de 54,8%, passant de 42.000 tonnes en 2006 à 65.000 tonnes en 2007 pour une prévision de 75.200 tonnes. Cette évolution de la production est due au gain de confiance des paysans, suite au remboursement par le Gouvernement, à leur endroit, des impayés dus par la SOTOCO. Toutefois, ces moindres performances par rapport aux prévisions initiales sont imputables aux inondations survenues dans les zones de production de coton graine dans la partie septentrionale du pays.

S'agissant du secteur secondaire dont les activités ont souffert de la crise de l'énergie électrique, il est en recul de 2,5% contre 6,8% en 2006, en liaison avec les contre-performances des branches « phosphate » et « clinker ». En effet, la production de phosphate est en recul de 25,0% à cause de la persistance des problèmes liés à l'obsolescence des équipements et de la vétusté du matériel de

transport. Ainsi, la production attendue à 1.100.000 tonnes a été réalisée à 900.000 tonnes, traduisant les difficultés techniques que rencontre la société des phosphates à atteindre son seuil normal de rentabilité, fixé à 2.000.000 de tonnes. Quant à la production de clinker, elle a poursuivi sa chute amorcée en 2006, imputable aux inondations dans les carrières d'extraction au cours du second trimestre de l'année 2006. La production, en 2007, s'est située en retrait à 8,2%.

Quant au secteur tertiaire, il est seulement en hausse de 1,1% en relation avec les contre-performances de la branche « banques, assurances », en repli de 18,7%.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont respectivement de 2,1 points, -0,5 point et 0,5 point.

Du côté de la demande, la croissance de l'activité économique a été principalement tirée par la consommation finale, en hausse de 6,4%. Cette évolution de la consommation totale a été induite par sa composante privée, en augmentation de 7,8%, grâce au regain de confiance du secteur privé national, en particulier, des agriculteurs qui ont été entièrement remboursés des arriérés dus par la SOTOCO à leur égard. Par contre, l'investissement est en repli de 16,8%, tant dans sa composante privée que publique. Cette baisse est expliquée par les incertitudes ayant pesé sur le climat des affaires, du fait des élections législatives d'octobre 2007, et, par la crise de l'énergie électrique.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services ont augmenté moins vite qu'en 2006, soit de 3,6% contre 20,6% un an auparavant. De même, les exportations ont progressé de 1,1% contre 19,4% en 2006.

Au total, les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et du solde des échanges extérieurs sont respectivement de 7,7 points, de -3,1 points, et de -2,5 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 10,0% du PIB nominal. Quant au taux d'investissement, il est de 14,1% contre 17,3% en 2006.

En 2008, la croissance enregistrerait une légère reprise pour se situer à 3,0%, en dépit des effets positifs de la mise en œuvre d'un train de réformes économiques et de la reprise de la coopération avec la communauté internationale. Cette croissance se réaliserait grâce à la bonne tenue des secteurs secondaire, tertiaire et dans une moindre mesure le secteur primaire. En effet, le secteur primaire progresserait de 0,5%, en dépit des performances attendues des cultures de rente, en hausse de 5,4%. Cette évolution des cultures de rente serait, en rapport avec les mesures mises en œuvre pour restructurer et stimuler les filières coton et café. Ainsi, la production de coton-graine augmenterait de 5,0% et celle de café de 9,7%. Par contre, l'agriculture vivrière n'enregistrerait qu'une faible performance en se situant à 2,3% contre 3,5% en 2007.

S'agissant du secteur secondaire, la croissance se situerait à 6,7%, en relation avec les investissements réalisés dans les infrastructures énergétiques, afin de juguler la crise de l'énergie électrique déclenchée depuis 2006. La branche des BTP qui enregistrerait une forte hausse de 59,8% porterait ce regain d'activité du secteur, à la

faveur des dépenses d'investissements publics, qui se réaliseraient dans les infrastructures routières et dans le secteur énergétique, en hausse de 62,8%. Les industries extractives seraient également en hausse, en liaison avec les performances de la production du phosphate qui progresserait de 5,0%. Ce regain d'activité de la sous-branche phosphate serait à l'actif de la Société Nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) qui investirait, à compter de l'année 2008, près de 45 millions d'euros dans la rénovation technologique des matériels d'exploitation, de transport et de traitement.

Le secteur tertiaire progresserait de 3,6%. Ce rebond du secteur serait principalement porté par la sous-branche « transports, entrepôts et communications », en augmentation de 9,4%. Les activités des sous-branches « commerce », « banques et assurances » seraient en repli, en relation avec la morosité du secteur, marqué par un climat encore peu propice au développement des affaires.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 0,2 point, de 1,3 point et de 1,5 point.

En 2008, du côté de la demande, la croissance de l'activité économique serait principalement induite par l'investissement qui progresserait de 25,1%. Cette progression serait portée par les composantes privée et publique, en hausse respective de 10,5% et de 106,9%, en relation avec les dépenses d'investissement attendues dans les infrastructures sociales, routières et les aménagements urbains prévus dans la ville de Lomé. Par contre, la consommation finale serait en retrait et le déficit du solde des échanges extérieurs se dégraderait.

Les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et du solde des échanges extérieurs seraient respectivement de -26,0 points, de 3,9 points et de 25,1 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 10,0% du PIB nominal. Quant au taux d'investissement, il serait de 16,5%.

2.8.2 PRIX ET INFLATION

S'agissant des prix, le taux d'inflation est ressorti en 2007 à 1,0% contre 2,2% en 2006, grâce à des conditions climatiques favorables à l'agriculture.

Cette relative baisse du rythme de progression du niveau général des prix est imputable à celle des articles d'habillement, de chaussures et de communication. Les prix des produits alimentaires et de boissons alcoolisées seraient en légère hausse. L'inflation sous-jacente se situe à 0,1% contre 1,8% en 2006.

En 2008, le taux d'inflation annuel moyen serait inférieur à 3%, en liaison avec la stabilisation des prix des produits pétroliers et la maîtrise des prix des produits vivriers.

2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

Dans le domaine des finances publiques, les recettes budgétaires totales ont poursuivi leur progression de 2006 en s'affichant à 5,1% en 2007 pour représenter 17,2% du PIB nominal contre 16,9% en 2006. Cette performance budgétaire est principalement imputable à la poursuite de l'amélioration des recettes fiscales en hausse de 10,2% comme l'année dernière. Les performances enregistrées dans le cadre du recouvrement fiscal sont dues à la mise en œuvre effective des réformes structurelles dans les régies financières, notamment, l'informatisation de l'administration des douanes avec l'application du logiciel SYNDONIA + +, et les changements de gouvernance opérés au niveau de leurs directions générales.

En ce qui concerne les dépenses, elles ont été maintenues dans les limites de l'enveloppe budgétaire de l'année 2007. Ainsi, les dépenses totales sont en retrait de 5,5% pour représenter 19,3% du PIB contre 21,0% en 2006. Cette évolution à la baisse est due aux dépenses en capital, en recul de 53,4% contre une hausse de 29,4% en 2006. Bien qu'elles aient progressé moins vite par rapport à l'année dernière, les dépenses courantes ont augmenté de 6,1%, traduites par la hausse respective des salaires de 4,6% et des transferts et subventions de 37,3%.

La mise en œuvre des réformes budgétaires a entraîné une amélioration relative des principaux soldes budgétaires en 2007. Le déficit budgétaire global hors dons rapporté au PIB nominal est ressorti à 2,1% contre 4,2% en 2006, tandis que le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal s'est situé à 0,5% contre 2,8% en 2006.

En 2008, le rythme de progression des recettes totales serait de 4,2% en liaison avec les recettes fiscales, en hausse de 3,1% pour représenter 16,3% du PIB nominal. Les dons augmenteraient, en variation absolue, de 10,1 milliards contre 2,9 milliards en 2007. S'agissant des dépenses budgétaires, elles seraient en hausse de 18,7% pour représenter 21,9% du PIB, en relation avec les mesures prises par les Autorités pour augmenter les salaires et pour investir dans les infrastructures routières. En conséquence, la masse salariale augmenterait de 22,3% et les investissements en capital progresseraient de 171,0% contre une baisse enregistrée un an plus tôt.

En 2008, la reprise des investissements dans les infrastructures routières, fortement dégradées, entraînerait une dégradation des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global hors dons rapporté au PIB nominal ressortirait à 4,7% tandis que le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal se situerait à 2,4%.

Le Togo est éligible à l'initiative PPTTE. La reprise de la coopération avec l'Union européenne et la mise en œuvre d'un programme FRPC appuyé par les ressources des Institutions de Bretton Woods, pourraient lui permettre de bénéficier en 2008 d'importantes ressources concessionnelles. Celles-ci viendraient compléter l'effort financier domestique et amélioreraient la situation des finances publiques, suite à un traitement de fond de la dette extérieure.

En effet, l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal s'est établi à 92,1% en 2007 contre 94,3% en 2006. En 2008, ce ratio s'établirait à 87,6% et

pourrait s'améliorer davantage en relation avec la reprise de la coopération avec l'Union européenne et l'accélération de l'atteinte du point de décision en 2008. Le Togo pourrait donc bénéficier de l'initiative PPTTE qui lui apporterait d'importantes ressources concessionnelles.

2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements a enregistré un déficit de 5,2 milliards contre un excédent de 70,0 milliards en 2006. Cette évolution est consécutive à la dégradation des transactions courantes conjuguée avec le repli de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit courant a enregistré une détérioration de 25 milliards, à l'image de la balance commerciale et des services, les autres composantes ayant été bien orientées. Hors transferts officiels, le déficit courant est passé de 16,9% du PIB à 18,4% du PIB en 2007.

Le déficit commercial s'est accentué de 37,9 milliards, à la suite de la hausse de 34,6 milliards des importations conjuguée à un recul de 3,3 milliards des exportations. Le déficit des services s'est réduit de 2,8 milliards pour s'établir à 45,6 milliards, en liaison avec la hausse des recettes sur services de transport induites par les réexportations. Quant au déficit des revenus, il s'est contracté de 3 milliards pour s'établir à 16,8 milliards. L'excédent des transferts courants s'est amélioré de 12,7 milliards en rapport avec les transferts privés.

Le compte de capital et d'opérations financières s'est replié de 43,1 milliards par rapport à 2006, en ressortant à 197,8 milliards du fait de la baisse des autres investissements privés et des investissements de portefeuille, à la suite de l'émission d'emprunts obligataires du Trésor public qui avaient atteint 30 milliards en 2006. Les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs sont estimées à 27,8 milliards.

En 2008, les comptes extérieurs devraient dégager un solde global excédentaire de 10 milliards contre un déficit de 5,2 en 2007. Cette évolution serait induite par l'amélioration des transactions courantes attendues à -192,9 milliards contre -203,0 milliards en 2007, ainsi que celle du solde du compte des capitaux et d'opérations financières. Le déficit commercial s'aggraverait de 1,8 milliards en passant à 282,5 milliards, du fait de la hausse des importations plus forte que celle des exportations. La hausse des importations serait attribuable notamment aux produits pétroliers et aux biens d'équipement, en liaison avec la réalisation des investissements dans le cadre de la modernisation des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) et de la mise en œuvre d'une politique énergétique visant à accroître l'offre de l'énergie électrique. La progression des exportations serait tirée par celles de coton, de phosphate, de ciment et de clinker.

La balance des services s'améliorerait de 5,8 milliards. Le déficit des revenus s'aggraverait de 0,6 milliard, sous l'effet des intérêts sur la dette extérieure publique. Le solde positif des transferts courants s'améliorerait de 6,7 milliards grâce à la poursuite de l'augmentation des envois de fonds des travailleurs émigrés. Le solde courant hors dons, rapporté au PIB passerait de -18,4% en 2007 à -16,9% en 2008.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières ressortirait excédentaire de 202,8 milliards contre 197,8 milliards en 2007 et résulterait d'une mobilisation accrue

de ressources extérieures, à la suite de la normalisation de la situation socio-politique et d'apurements d'arriérés de paiement extérieurs.

2.8.5 SITUATION MONETAIRE

En ce qui concerne les agrégats monétaires, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 199,1 milliards, soit en repli de 5,0 milliards par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, du fait principalement de la baisse de 14,4 milliards des avoirs extérieurs nets des banques, dont l'impact a été atténué le renforcement de 9,4 milliards de ceux de la Banque Centrale.

L'encours du crédit intérieur s'est élevé à 263,2 milliards, en hausse de 64,2 milliards par rapport à fin décembre 2006. La position nette débitrice du Gouvernement est ressortie à 8,1 milliards à fin décembre 2007 contre 2,6 milliards à fin décembre 2006, soit une détérioration de 5,5 milliards. Cette situation résulte de l'augmentation de 7,6 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'impact a été amoindri par la hausse de 2,1 milliards des créances de l'Etat. L'encours des crédits à l'économie s'est renforcé 58,7 milliards, en ressortant à 255,1 milliards à fin décembre 2007. Les concours accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, expliquent en partie cette évolution.

La masse monétaire s'est accrue de 16,8%, pour s'établir à 449,5 milliards. Cette hausse de la liquidité intérieure a été portée par les dépôts en banque qui ont augmenté de 15,0% et la circulation fiduciaire qui a progressé de 21,9% au cours de la période sous revue.

2.8.6. ÉTAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit en 2007.

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est ressorti à -1,4% contre -0,6% en 2006. Corrigé des dépenses financées sur dons budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio a été de -0,2%. Cette situation est liée à la progression des recettes fiscales. En 2008, le ratio se dégraderait pour se fixer à -1,9%.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 1,0% contre 2,2% en 2006 pour un objectif de 3,0% maximum retenu dans le programme 2007-2009. En 2008, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à moins de 3%.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 92,1% en 2007 contre 94,3% en 2006. En 2008, ce ratio s'établirait à 87,6%. La reprise de la coopération avec l'Union européenne et la mise en œuvre d'un programme FRPC appuyé par les

ressources des Institutions de Bretton Woods pourraient permettre au Togo d'atteindre en 2008 le point de décision et de bénéficier d'un traitement de fond de sa dette extérieure.

- **Les arriérés de paiement :**

- **Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'a pas été respecté en 2007, en raison d'une accumulation d'arriérés de 1,9 milliard contre 2,7 milliards en 2006. En 2008, il est attendu une accumulation d'arriérés de 3,8 milliards.
- **Non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'a pas été respecté en 2007, en raison d'une accumulation d'arriérés de 43,3 milliards contre 39,5 milliards en 2006. En 2008, il est attendu une accumulation d'arriérés de 16,0 milliards.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 32,4% en 2007 contre 33,1% en 2006, malgré le déblocage du gel des salaires et la régularisation de la situation administrative des enseignants auxiliaires dans la fonction publique. Corrigé des dépenses salariales financées sur dons budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio a été de 30,2% contre 32,8% en 2006. En 2008, ce critère est attendu à 38,4%, en raison des nouveaux recrutements liés au vieillissement du personnel de l'Etat dont un nombre important part à la retraite entre 2007 et 2008.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a été de 7,3% en 2007 contre 3,7% en 2006. Corrigé des dépenses financées sur dons budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio a été de 6,8% contre 3,6% en 2006. En 2008, le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales progresserait pour se situer à 11,7%, en liaison avec les efforts d'amélioration du recouvrement fiscal.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** a été de 18,4% en 2007 contre 16,9% en 2006. En 2008, les prévisions le situent à 16,9%.
- **Le taux de pression fiscale** s'est amélioré d'un point de pourcentage du PIB en 2007 pour s'établir à 16,5%, à la faveur des progrès réalisés dans la mobilisation des recettes fiscales. En 2008, ce taux stagnerait, malgré les performances attendues de l'administration des douanes qui s'est doté d'un outil informatique moderne.

En 2007, le Togo n'a respecté que deux critères de convergence, l'un de premier rang et l'autre de second rang. Il s'agit du taux d'inflation annuel moyen et de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales.

En 2008, les prévisions indiquent qu'un seul critère de premier rang, celui relatif à l'inflation, serait respecté, malgré les avantages à tirer de la reprise des relations

harmonieuses avec la communauté financière internationale. Les effets significatifs de cette reprise n'interviendraient certainement qu'en 2009.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'un des avantages de la reprise de relations harmonieuses entre le Togo et la communauté financière internationale est l'apport de soutien financier extérieur concessionnel, en complément des efforts de mobilisation de ressources domestiques. Ainsi, en vue de promouvoir un cadre macroéconomique favorable notamment, l'atteinte du point de décision en 2008, les Autorités togolaises sont invitées à mettre en œuvre les mesures ci-après :

- poursuivre la modernisation des régies financières en particulier la mise en réseau informatique en vue d'une optimisation des systèmes de recouvrement ;
- assurer la maîtrise des dépenses courantes notamment, celles relatives aux transferts et subventions ;
- accélérer les mesures de restructuration des entreprises publiques des secteurs du coton, du phosphate et de l'énergie ;
- mettre en œuvre les recommandations de la Commission Bancaire pour renforcer le secteur financier ;
- poursuivre l'amélioration de la qualité de la gouvernance politique et économique afin de créer un climat propice au développement des affaires, conformément aux textes de l'OHADA, dans le but de mieux saisir les opportunités offertes par la reprise de la coopération avec la communauté internationale.

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

3.1 PRODUCTION

En 2007, l'activité économique de l'Union a enregistré une croissance de 3,6¹⁰% contre 2,9% en 2006. Cette accélération s'expliquerait principalement par les performances du Bénin et du Sénégal qui ont bénéficié d'une reprise du secteur primaire, d'un redressement du secteur industriel et d'un dynamisme du secteur tertiaire. Par contre, la croissance a régressé au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Togo. Ce ralentissement s'explique principalement pour les pays sahéliens, par les résultats de l'agriculture vivrière et les contreperformances de la production de coton, notamment au Burkina Faso et au Mali. En ce qui concerne le Togo, la décélération enregistrée est liée à la crise énergétique qui a affecté particulièrement les secteurs secondaire et tertiaire.

Par pays, le taux de croissance se présente comme suit : Bénin (5,3%), Burkina (4,2%), Côte d'Ivoire (1,5%), Guinée-Bissau (2,5%), Mali (4,3%), Niger (3,1%), Sénégal (5,8%), Togo (2,1%).

Pour l'année 2008, les perspectives indiquent un taux de croissance de 4,5%, sous l'hypothèse de conditions climatiques favorables, l'apaisement des tensions socio politiques grâce à la poursuite de la mise en œuvre satisfaisante du processus de paix en Côte d'Ivoire, et la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Par ailleurs, les négociations en cours avec les institutions de Bretton Woods pourraient également déboucher sur la conclusion d'un programme FRPC en Côte d'Ivoire et au Togo. Dans la plupart des Etats membres, un taux de croissance plus élevé est attendu.

Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (6,8%), Burkina Faso (4,9%), Côte d'Ivoire (2,9%), Guinée-Bissau (4,3%), Mali (4,7%), Niger (3,7%), Sénégal (6,1%), Togo (3,0%).

Cependant, quelques incertitudes pèsent sur ces perspectives. Il s'agit notamment des difficultés de la filière coton dans la plupart des Etats membres, du niveau élevé des cours des produits pétroliers, de la hausse des prix des produits alimentaires importés et de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro.

¹⁰ Ce taux serait de 3,0% en prenant en compte les révisions en cours et qui situent les taux de croissance à 4,6% pour le Bénin, 1,5% pour le Mali et 5,0% pour le Sénégal.

La crise énergétique dans les Etats membres de l'UEMOA : un état des lieux et les pistes des solutions

Les difficultés qu'éprouvent, depuis le milieu des années 90, les Etats membres de l'UEMOA à satisfaire les besoins en énergie électrique ont atteint leur paroxysme en 2006 avec l'apparition des crises énergétiques persistantes liées aux déficits croissants de production et de distribution de l'énergie électrique dans la plupart des Etats membres. Ces crises se manifestent dans les Etats concernés par de nombreuses et fortes perturbations dans la distribution de l'énergie électrique conduisant à des périodes de délestages prolongés, en raison de la vétusté de l'appareil de production et de la forte pression de la demande.

Les déficits, bien que difficilement quantifiables, sont estimés sur la base des délestages, à plus de 100 GWh par an. Cette crise, devenue finalement structurelle, est aggravée par la conjoncture internationale défavorable pour les Etats importateurs de pétrole en raison de la hausse continue des prix des produits pétroliers. En effet, la facture pétrolière de l'Union s'est accrue en moyenne de 42,0% par an, en passant de 639 milliards en 2003 à 1300,1 milliards en 2006.

Cette situation constitue une préoccupation majeure tant au niveau des Etats que de l'Union. En effet, à court terme, les effets de cette crise se traduisent par un ralentissement de la production intérieure et donc de la croissance économique, une accélération de l'inflation et une dégradation des portefeuilles des agents économiques, en liaison avec l'apparition des coûts supplémentaires engendrant une perte de compétitivité.

En établissant un état des lieux, on constate que l'Union dispose d'un potentiel énergétique relativement important. Ainsi, les réserves sont estimées en 2005, à 44,0 millions pour le pétrole brut, 23 300 millions de m³ pour le gaz naturel et 85 millions de tonnes pour le charbon. A cela s'ajoute un potentiel prouvé d'hydroélectricité de 5860 MW. En principe, l'exploitation judicieuse de ce potentiel devrait assurer à l'Union une certaine quiétude dans le domaine énergétique.

Cependant, l'activité pétrolière est encore peu intense dans l'Union, tous les Etats membres sont encore importateurs nets des produits pétroliers. Cette situation les expose directement aux effets négatifs de la hausse continue du prix du pétrole sur le marché international.

En ce qui concerne la capacité installée, la puissance estimée du parc de l'Union est de 2460,9 MW. Cette puissance est générée à partir des centrales thermiques pour une puissance de 1506,4 MW, soit 61,2% et des centrales hydroélectriques dont la puissance cumulée est de 954,5 MW, soit 38,8%. Ce parc est caractérisé par la vétusté des installations entraînant des pannes fréquentes et des coûts élevés d'exploitation et de maintenance.

S'agissant de la production de l'énergie électrique dans l'Union, elle est passée de 7 924,9 GWh en 2003 à 8 731,9 GWh en 2006. Les importations d'énergie électrique ont représenté 2 175 GWh en 2006, soit 25 % environ. Seule la Côte d'Ivoire arrive à

satisfaire sa demande intérieure à partir de sa propre production et à exporter environ un tiers de sa production vers le Ghana, le Togo, le Bénin et le Burkina Faso.

Par rapport aux besoins en énergie électrique estimés, sur l'hypothèse d'une croissance annuelle moyenne de la demande de 9%, à 11 451 GWh en 2007 et à 14 967 GWh en 2010, il est évident que le déficit s'accroîtrait dans les Etats membres déjà confrontés à des délestages en raison de l'insuffisance de la production.

Ainsi, l'ampleur de la crise dans le secteur de l'énergie électrique est appréhendée à l'aune de deux principaux indicateurs. Il s'agit du déficit en énergie électrique et du taux d'accès à l'électricité dans les Etats membres. Le niveau des déficits dans la fourniture d'énergie électrique s'est situé à 600 GWh en 2007 alors qu'il était à 236,7 GWh en 2003. Cela fait ressortir le caractère structurel et croissant de ce déficit, qui par ailleurs, serait sous-estimé dans la mesure où les données disponibles retracent uniquement les déficits par rapport aux besoins des agents économiques effectivement raccordés aux réseaux nationaux.

Le taux moyen d'accès à l'électricité dans les Etats membres de l'UEMOA est estimé à 22,3 % au niveau national et de 6,2% en milieu rural. Ce niveau du taux moyen d'accès à l'électricité est très bas et confirme l'ampleur et la persistance des difficultés face à une demande croissante.

Face à cette situation, dont les conséquences sur les activités socio-économiques ne sont plus à démontrer, des actions vigoureuses d'urgence devraient être prises au niveau communautaire pour remédier à court et à moyen termes à l'insuffisance de l'offre de l'énergie électrique afin d'améliorer les conditions de vie des populations et la compétitivité des entreprises.

Au titre des initiatives prises au niveau régional afin d'apporter des solutions à cette crise, on retiendra le lancement d'une étude dans le cadre du système d'échange d'énergie électrique ouest africain en vue de la définition d'un plan d'urgence.

Au niveau de la Commission, un programme d'urgence pour l'amélioration de l'offre d'énergie électrique dans les Etats membres a été élaboré et soumis aux autorités compétentes. En outre, il a été conçu un projet d'extension du système de planification énergétique intégrée dans les Etats membres où ce système n'a pas été adopté. En effet, il est établi que l'insuffisance de cette planification intégrée est une des causes indirectes de la crise actuelle. Ce système, déjà fonctionnel au Bénin, au Niger, au Sénégal et au Togo, contribuera à la définition d'une stratégie énergétique communautaire optimale.

Les récentes décisions prises par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union visent, notamment à apporter des solutions à court, moyen et long termes à la crise énergétique au niveau régional, à travers une approche ciblée de la résolution de la crise énergétique et une approche globale de financement des économies de l'Union.

3.2 PRIX ET INFLATION

En 2007, la croissance a été réalisée dans un contexte marqué par une maîtrise relative des prix. En effet, le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,4% après 2,3% en 2006. L'examen par type de consommation montre que la hausse des prix a concerné les produits alimentaires, les services d'enseignement et la fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ». Le niveau moyen annuel des prix des produits alimentaires a connu une hausse de 4,0%, sous l'effet principalement de la hausse des cours des produits alimentaires sur le marché international. A l'inverse, une baisse de 3,3% du niveau des prix des services de communication a été enregistrée. Quant aux prix des services de transport, ils ont enregistré une hausse modérée de 0,8% expliquée en partie par la non répercussion de la totalité de la hausse des cours sur le marché international sur les prix à la pompe. Tous les pays ont enregistré un taux d'inflation inférieur à la norme communautaire à l'exception de la Guinée-Bissau et du Sénégal avec 4,6% et 5,9%, respectivement. Le Burkina a affiché un taux d'inflation négatif de 0,2%. Le taux d'inflation a été compris entre 0,1% et 1,9% pour les autres pays.

Par pays, le taux d'inflation annuel moyen se présente comme suit : Bénin (1,3%), Burkina (-0,2%), Côte d'Ivoire (1,9%), Guinée-Bissau (4,6%), Mali (1,4%), Niger (0,1%), Sénégal (5,9%), Togo (1,0%).

3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

La situation des finances publiques a été caractérisée par une évolution contrastée des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires ont progressé de 11,8% pour représenter 17,9% du PIB contre 17,1% en 2006. Quant aux recettes fiscales, elles ont augmenté de 10,5%, induisant une amélioration du taux de pression fiscale qui est ressorti à 15,7% contre 15,2% en 2006. La croissance des recettes fiscales, qui a concerné tous les Etats membres, est consécutive aux efforts de recouvrement déployés par les régies financières dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de renforcement de ces administrations. Ces mesures concernent, entre autres, le renforcement des actions de recouvrement, la lutte contre la fraude fiscale et l'examen plus rigoureux des exonérations, l'informatisation des régies et une plus grande collaboration entre celles-ci.

Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (16,8%), Burkina Faso (12,6%), Côte d'Ivoire (15,3%), Guinée-Bissau (11,5%), Mali (14,9%), Niger (11,3%), Sénégal (19,4%) et Togo (16,5%).

Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 31,4% pour représenter 2,0% du PIB contre 1,6% en 2006, sous l'effet de leur croissance sensible au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Cette progression est liée au recouvrement des dividendes payés par les sociétés minières au Mali et aux recettes tirées des licences de téléphonie mobile au Bénin.

En ce qui concerne les dons, ils ont augmenté de 26,7% pour représenter 2,0% du PIB contre 1,7% en 2006. Les dons se sont accrus vivement dans tous les Etats à l'exception de la Guinée Bissau. Cette progression s'explique par la mise en œuvre

des stratégies de réduction de la pauvreté et à la reprise progressive de l'assistance extérieure à la Côte d'Ivoire et au Togo.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 13,9% pour représenter 23,7% du PIB contre 22,3% en 2006. Cette progression qui a concerné tous les Etats membres à l'exception du Togo, a été portée par les deux composantes de la dépense. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 8,6%, essentiellement sous l'effet de la hausse des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale. L'accroissement de la masse salariale est lié aux recrutements effectués dans certains Etats et au paiement de rappel de salaires aux fonctionnaires dans plusieurs Etats. Les dépenses en capital ont progressé de 27,3%, en rapport principalement avec la poursuite de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.

Au total, le déficit global hors dons s'est aggravé pour représenter 5,9% du PIB contre 5,2% en 2006. A l'inverse, le déficit global s'est réduit pour représenter 2,8% du PIB contre 2,9% en 2006.

La situation des finances publiques a été, par ailleurs, marquée par des tensions de trésorerie qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau et du Togo. Le montant des arriérés de paiement que ces Etats ont accumulé en 2007 s'élève à 349,6 milliards dont 329,2 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

En 2008, il est attendu une stabilité des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires progresseraient de 8,8% pour représenter 18,1% du PIB. La hausse concernerait tous les Etats membres et serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et le début de mise en œuvre du programme de transition fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 16,1%.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 7,4% pour représenter 23,7% du PIB. Cette hausse des dépenses publiques serait liée tant à la progression des dépenses courantes qu'à celle des dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes seraient en hausse de 6,7%, sous l'effet de leur forte progression au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. Cet accroissement serait lié à l'augmentation de la masse salariale et au renforcement des moyens de fonctionnement des administrations.

Les dépenses en capital progresseraient de 8,9%, en rapport avec leur accroissement dans tous les Etats membres, à l'exception du Mali. La croissance dans les Etats membres s'expliquerait par la poursuite des travaux de construction d'infrastructures et de la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global représenteraient 5,6% et 2,7% du PIB, respectivement.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2007, l'encours de la dette publique s'est élevé à 12 594,8 milliards, soit 45,8% du PIB contre 54,1% à fin décembre 2006. Cette baisse est

essentiellement liée à la mise en œuvre des initiatives d'allègement de la dette multilatérale dont cinq Etats membres ont bénéficié. La baisse se poursuivrait en 2008 et l'encours de la dette représenterait 40,4% du PIB. La normalisation attendue des relations avec les institutions financières internationales devraient permettre à la Côte d'Ivoire, à la Guinée Bissau et au Togo de bénéficier également des allègements liés à ces différentes initiatives.

3.4 COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2007, les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union se sont soldés par un excédent global de 705 milliards contre 636,9 milliards en 2006. Cette évolution est induite le renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières atténué par l'accentuation du déficit des transactions courantes, nonobstant.

En effet, le déficit des transactions courantes s'est aggravé de 546,9 milliards pour s'établir à 1626,6 milliards, en raison principalement d'une mauvaise performance du commerce extérieur résultant d'une régression de 5,3% des exportations suite à un repli des ventes à l'étranger de coton, d'or et de pétrole, et d'un accroissement de 5,2% des importations, induit principalement par l'accroissement des acquisitions de biens d'équipement et des produits alimentaires. En revanche, la facture pétrolière est ressortie en léger repli à 2.060,8 milliards contre 2.143,1 en 2006, en raison de la baisse des quantités acquises. Hors dons, le déficit courant est passé de 5,4% du PIB en 2006 à 7,8% du PIB en 2007. La balance des services s'est améliorée de 0,4% en ressortant déficitaire à 1.351,8 milliards. L'augmentation des sorties nettes au titre des revenus, qui est passée de 579,5 milliards à 612,1 milliards, est liée à la rémunération des investisseurs privés étrangers. La hausse de l'excédent des transferts courants de 848,1 milliards à 1.106,3 milliards est attribuable aux dons publics.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est amélioré de 569,5 milliards, en raison notamment de la hausse des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements. En effet, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, ont enregistré une hausse de 50,4% pour s'établir à 676,2 milliards en 2007. Les investissements de portefeuille sont ressortis en accroissement en s'inscrivant à 82,9 milliards contre 34,3 milliards une année auparavant, en raison des opérations d'emprunts des Trésors Nationaux sur le marché financier régional. Les autres investissements (crédits commerciaux, prêt, dépôts) se sont améliorés pour s'établir à un excédent de 712,4 milliards, après le déficit exceptionnel enregistré en 2006, en relation avec la prise en compte dans les amortissements de la dette publique extérieure, des contreparties de l'annulation de la dette au titre de l'IADM.

En 2008, les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union se solderaient par un excédent global de 147,0 milliards contre 705,0 milliards en 2007. Cette évolution serait induite par la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, atténuée par l'amélioration du solde des transactions courantes.

En effet, le déficit des transactions courantes s'établirait à 1.580,7 milliards contre 1.626,7, en raison de l'amélioration de la balance commerciale et des revenus nets. Hors dons, le déficit courant passerait de 7,8% du PIB en 2007 à 7,0% du PIB en 2008. L'amélioration de la balance commerciale qui ressortirait à -589,0 milliards contre -768,8 milliards en 2007, ferait suite à une hausse des exportations plus forte que celle des importations. En effet, les exportations s'établiraient à 7.435,0 milliards, en progression de 5,2%, sous l'impulsion des ventes à l'étranger de coton, d'or et de pétrole. Quant à la hausse de 2,6% des importations, elle serait induite principalement par l'accroissement des acquisitions de biens d'équipement, de produits alimentaires et de la facture pétrolière.

La balance des services se dégraderait en ressortant à -1.375,5 milliards. La hausse des sorties nettes au titre des revenus, qui passent de 612,7 milliards à 718,9 milliards, serait liée à l'accroissement de la rémunération des investisseurs privés étrangers et des intérêts sur la dette extérieure publique. La réduction de l'excédent des transferts courants de 1.106,3 milliards à 1.102,7 milliards, serait attribuable aux flux privés.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se contracterait de 587,3 milliards, en raison notamment de la baisse des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements. En effet, par rapport à l'année 2007, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, seraient en recul de 19,4% pour s'établir à 544,7 milliards en 2008. Les investissements de portefeuille ressortiraient à 62,3 milliards contre 82,9 milliards une année auparavant. Les autres investissements se réduiraient, en relation avec la baisse des emprunts du secteur privé à l'étranger.

3.5 SITUATION MONÉTAIRE

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2007, comparée à celle à fin décembre 2006, a été caractérisée par une accélération de la croissance de la masse monétaire, induite à la fois par une hausse du crédit intérieur et une consolidation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 776,7 milliards. Cette augmentation s'explique, en partie, par la cession par l'Etat du Burkina d'une partie du capital de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) à un partenaire stratégique pour un montant de 144,3 milliards et de la mise en œuvre du protocole d'accord de dédommagement entre l'Etat ivoirien et la société TRAFIGURA portant sur un montant de 95,0 milliards. Elle est également imputable aux efforts déployés par la Banque Centrale dans le cadre du rapatriement des recettes d'exportation.

L'encours du crédit intérieur s'est accru 12,6% en rapport avec l'augmentation des crédits à l'économie, partiellement compensée par le repli du crédit net aux Etats. Cette évolution traduit l'augmentation de 14,9% des crédits ordinaires et le repli de 9,0 milliards ou 5,6% des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulte principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans les

secteurs de l'énergie et des télécommunications, ainsi que de la consolidation des créances à court terme détenues par les banques sur certaines entreprises en restructuration.

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a enregistré une progression de 19,0%, pour s'établir à 8.535,2 milliards à fin décembre 2007. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts qui ont augmenté de 21,2% et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 14,1%, soit respectivement 1.049,8 milliards et 314,6 milliards.

3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0**

Seul le Bénin a respecté ce critère avec un excédent de 0,7%. Quant au critère corrigé, il a été respecté par trois Etats membres, à savoir le Bénin avec un solde de 1,5%, la Côte d'Ivoire et le Mali avec un solde de 0,0%. Pour les autres Etats, le déficit est compris entre 0,1% pour le Sénégal et 7,8% pour la Guinée Bissau.

Le non respect du critère s'explique par la faiblesse de la pression fiscale et la hausse des dépenses courantes, en particulier les salaires et les dépenses de fonctionnement. Le Niger, le Sénégal et le Togo pourraient également respecter ce critère en 2008.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Excepté la Guinée Bissau et le Sénégal, tous les autres Etats ont respecté ce critère en rapport avec la hausse modérée des prix des céréales consécutive à la hausse de la production vivrière lors de la campagne agricole 2006/2007 dans les Etats membres de l'Union. Pour le taux d'inflation sous-jacente, seul le Sénégal a réalisé un taux au-delà de la norme communautaire.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70%**

Cinq Etats membres, à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal ont respecté ce critère. Seule l'atteinte du point d'achèvement par les Etats n'ayant pas respecté ce critère pourrait contribuer à une réduction sensible de ce ratio. Le bénéfice des différentes initiatives d'allégement permettrait aux autres Etats membres de respecter ce critère.

- **Les arriérés de paiement**

- **non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante**

La Côte d'Ivoire et le Togo ont accumulé des arriérés intérieurs de 5,6 milliards et 1,9 milliard, respectivement.

- **non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante**

La Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Togo ont accumulé des arriérés de 249,0 milliards, 10,7 milliards et 43,3 milliards, respectivement.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Cinq Etats membres, le Bénin, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo ont respecté ce critère. Aucun des Etats n'ayant pas respecté le critère, ne l'a fait pour le critère corrigé des dépenses financées sur ressources PPTTE et dons courants avec un ratio de 92,4% pour la Guinée-Bissau, 43,2% pour la Côte d'Ivoire et 39% pour le Burkina Faso. Seuls les Etats ayant respecté le critère en 2007, le respecteraient en 2008.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20%**

Cinq Etats membres ont respecté ce critère. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal. Tous les Etats ayant respecté le critère ont également respecté le critère corrigé. Pour les autres Etats, le ratio corrigé a été de 9,3% pour la Guinée-Bissau, 6,8% pour le Togo et 11,5% pour la Côte d'Ivoire. Seuls les Etats ayant respecté le critère en 2007, le respecteraient en 2008.

- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal, supérieur ou égal à -5%**

Seule la Côte d'Ivoire a respecté, comme les années précédentes, ce critère avec un déficit représentant 1,5% du PIB. Les autres Etats membres ont dégagé des déficits compris entre 7,6% (Benin) et 18,4 (Togo). La faible diversification des économies explique essentiellement cette situation. Aucun autre Etat ne respecterait ce critère en 2008.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17%**

Seul le Sénégal a respecté, comme les années précédentes, ce critère avec un taux de 19,4%. Pour les autres Etats, ce ratio est compris entre 11,3% (Niger) et 16,8% (Bénin). Cette situation s'explique essentiellement par une faible capacité des Administrations fiscales, les exonérations et l'importance du secteur informel. Le Sénégal resterait le seul Etat à respecter ce critère en 2008.

En 2007, le Mali¹¹ et le Bénin ont respecté les quatre critères de premier rang. Le Niger et le Burkina Faso ont respecté 3 critères, le Sénégal deux critères, la Côte d'Ivoire, et le Togo, un critère chacun alors que la Guinée Bissau n'a respecté aucun critère. Quant aux critères de second rang, le Sénégal en respecte trois, le Bénin, le Mali et le Niger en respectent deux. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en respectent un. En ce qui concerne la Guinée Bissau, elle ne respecte aucun critère.

Les analyses précédentes montrent que deux Etats, le Bénin et le Mali, ont des probabilités élevées de respecter les quatre critères de premier rang en 2008 et de maintenir ces performances en 2009 et 2010.

En outre, le Sénégal et le Togo pourraient également respecter ces critères en 2008 et maintenir ces performances les années suivantes. Toutefois, pour le Togo, le respect des critères de premier rang en 2008 dépendra, non seulement, de la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques, mais également, du délai de rétablissement effectif des relations harmonieuses avec les institutions financières internationales. Le Niger respecterait également ces quatre critères de premier rang en 2008, mais ce respect ne serait pas durable.

En tout état de cause, le respect des conditions de convergence par les quatre Etats cités ci-haut et représentant 46% du PIB de l'Union, demeurerait insuffisant pour permettre l'accès de l'Union en phase de stabilité au 1^{er} janvier 2009.

Dans l'hypothèse de respect des critères par ces quatre pays, la convergence de l'Union dépendra exclusivement des performances de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, le Burkina Faso, la Guinée Bissau et le Niger devraient fournir des efforts exceptionnels, notamment en matière de recouvrement de recettes fiscales, pour s'inscrire dans une trajectoire de convergence convenable.

¹¹ Pour le solde clé, le Mali ne respecte que le critère corrigé.

CRITERES ¹² DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2007 ¹³ PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2005 ET 2006									Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2007	2006	2005	
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	1,5	-1,1	0,1	-7,8	0,0	-0,3	-0,1	-0,2	3	3	3	
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	2,0	-0,2	1,9	4,6	1,4	0,1	5,9	1,0	6	7	1	
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	22,8	22,1	78,5	368,7	24,3	22,0	19,7	92,1	5	5	5	
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	293,7	10,7	0	0	0	45,2	5	4	3	
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	18,5	0	0	0	0	1,9	6	4	3	
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	275,2	10,7	0	0	0	43,3	5	5	5	
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	32,7	39,0	43,1	92,4	25,2	27,4	30,7	30,2	5	4	4	
6	Invest. financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)	24,3	29,8	12,6	9,3	28,1	27,5	34,2	6,8	5	2	4	
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-7,6	-12,2	-1,5	-16,9	-9,2	-10,2	-11,9	-18,4	1	1	1	
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	16,8	12,6	15,5	11,5	14,9	11,3	19,4	16,5	1	1	1	
Nombre de critères respectés par pays	2007	6	4	3	0	6	6	5	2				
	2006	3	4	2	1	6	5	6	2				
	2005	3	4	1	0	5	2	7	1				

¹² Les valeurs indiquées sont celles des critères corrigés lorsqu'ils existent.

¹³ Dans les zones ombragées, les normes des critères sont respectées.

3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2007, l'activité économique de l'Union s'est déroulée dans un environnement international marqué par une appréciation de l'euro par rapport au dollar, une hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires et la persistance de la crise du marché immobilier américain.

Ces déséquilibres mondiaux demeurent encore préoccupants pour les perspectives économiques en 2008, notamment pour les pays de l'Union encore confrontés à des contraintes structurelles qui justifient leur vulnérabilité.

Pour ces pays, la tendance qui se dessine au regard des résultats annoncés en fin 2007, indique que la réalisation de la convergence à l'échéance 2008 exige que des réformes importantes soient entreprises. Ces réformes et mesures identifiées dans le cadre des programmes pluriannuels transmis à la Commission, constituent les recommandations principales qu'il convient de retenir dans le cadre du présent travail.

Les réformes urgentes susceptibles d'aider au respect des quatre critères de premier rang en fin 2008 sont pour l'essentiel des mesures d'ordre budgétaire. Il s'agit de :

- améliorer le niveau des recettes fiscales qui constitue le principal enjeu pour le respect de la norme associée au solde budgétaire de base ;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale, et les transferts et subventions ;
- renforcer les capacités des services fiscaux ;
- améliorer la gouvernance des administrations publiques en renforçant la fonction d'audit ainsi que celle du contrôle dans la passation des marchés publics ;
- poursuivre l'assainissement de la situation financière des filières de production, notamment celles du coton et de l'énergie en vue de renforcer leur compétitivité ;
- assurer un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire afin de créer un cadre rassurant pour la mise en œuvre de l'appui budgétaire comme instrument privilégié de coopération financière avec les partenaires ;
- orienter les dépenses d'investissements et les compléments d'aide extérieurs vers les priorités indiquées dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ;
- entretenir des relations harmonieuses avec les partenaires au développement, notamment les Institutions de Bretton Woods ;

Quant aux autres réformes, elles portent sur les restructurations structurelles et sectorielles qu'il convient de mettre en œuvre en vue d'asseoir les bases d'une convergence sûre et durable. Il s'agit notamment de :

- accélérer la mise en œuvre des programmes de restructuration des différentes filières de production, notamment celles du coton, du café, du cacao, de l'anacarde, de l'arachide, des industries chimiques, des phosphates et de l'énergie ;
- réunir les conditions de réalisation des actions permettant le développement de nouvelles filières agricoles et la diversification des exportations ;
- parachever les réformes en cours dans les secteurs de l'énergie électrique, des télécommunications, de l'eau et des transports afin de renforcer le potentiel de la production et d'accroître la compétitivité de l'économie ;
- poursuivre et accélérer la réalisation des grands projets de construction et d'infrastructures.

La mise en œuvre effective de ces diverses réformes constitue une des contraintes majeures pour la réussite du processus de convergence. A cet égard, l'impulsion politique au niveau national et communautaire devrait être renforcée. De même, les efforts visant à résoudre de manière définitive les tensions socio – politiques survenues dans l'Union, devraient être poursuivis et soutenus.

ANNEXES STATISTIQUES